PETITE BIBLIOTHÈQUE MESSINE

JOURNAL

DE

JEAN LE COULLON

1537-1587

D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS ET ANNOTÉ

PAR

E. DE BOUTEILLER



PARIS

LIBRAIRIE DE D. DUMOULIN ET Cie

5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

A NANCY, SIDOT FRÈRES, RUE RAUGRAFF

1881

JOURNAL

DE

JEAN LE COULLON

ÉDITION TIRÉE

à 220 exemplaires sur papier de cuve, vergé et collé.

Paris. — Typ. Pillet et Dumoulin, 5, rue des Grands-Augustins.

PETITE BIBLIOTHÈQUE MESSINE

JOURNAL

DE

JEAN LE COULLON

1537-1587

D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL

PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS ET ANNOTÉ

PAR

E. DE BOUTEILLER



PARIS

LIBRAIRIE DE D. DUMOULIN ET Cie

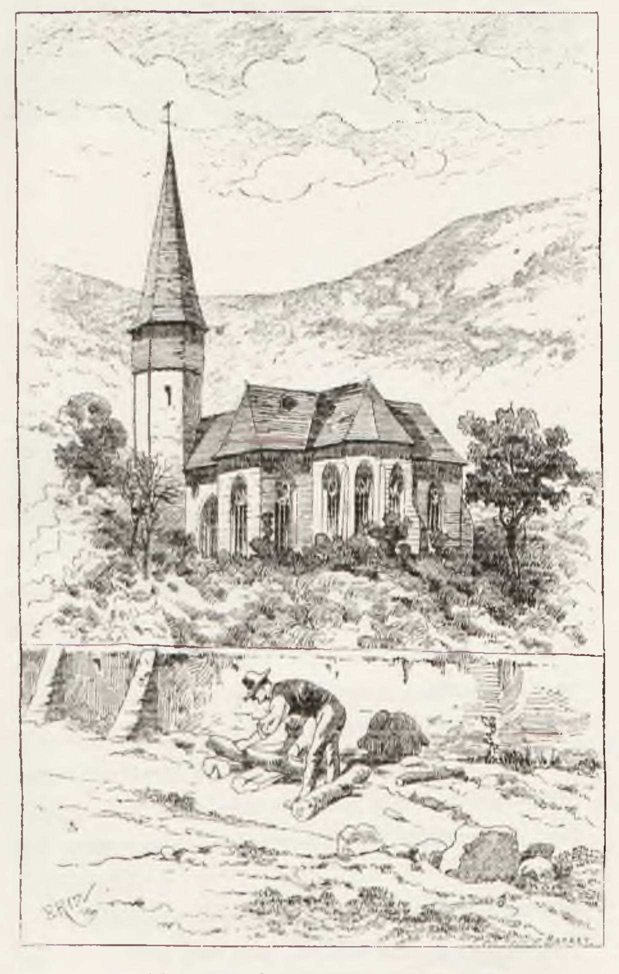
5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

A NANCY, SIDOT FRÈRES, RUE RAUGRAFF

1881


BIBLIOTHECA
UNIV. JAGELL.
CRACOVIENSIS


Biblioteka Jagiellońska



L'ÉGLISE D'ANCY-SUR-MOSELLE.



INTRODUCTION

GRACE *aux nombreuses et savantes publications qui ont mis au jour les chroniques messines du moyen âge, on peut considérer comme bien connue, au moins dans ses derniers siècles, l'histoire de cette petite république, de cette* cité *de Metz, si intéressante à tous les titres. La seconde partie de cette histoire, à partir de 1552, où commença une ère nouvelle, a tardé à devenir l'objet du même empressement. Il y reste encore bien des points, tenant à la politique ou aux luttes religieuses, qui sont restés incomplètement connus ou mal expliqués.*

Une lumière définitive ne pourra être répandue sur ces faits que par la discussion des témoi-

gnages contradictoires de ceux qui en ont été les contemporains. Aussi y a-t-il un grand intérêt à ne laisser dans l'ombre aucune source d'informations de ce genre. Telle est la pensée qui a inspiré la mise au jour du Journal de Dom Floret *et du* Recueil de J. Ancillon *par M. Chabert, du* Journal de J. Olry *par M. Cuvier, de celui de* Jean Bauchez *par MM. Abel et de Bouteiller.*

C'est cette même pensée qui nous fait éditer aujourd'hui le Journal de Jean Le Coullon.

Ce petit ouvrage se recommande surtout par la simplicité et l'évidente sincérité de celui qui l'a rédigé. Nous voudrions pouvoir dire qu'il possède à un degré éminent d'autres qualités faites pour attirer vivement sur lui l'attention publique. Malheureusement notre bonne foi nous défend de rien exagérer.

Et cependant, avec un autre tempérament que le sien, Jean Le Coullon aurait pu écrire une histoire qui lui aurait donné un rang hors ligne parmi les chroniqueurs messins. L'époque où il vivait est, en effet, et sans contredit, la plus saisissante de celles qui peuvent tenter le zèle d'un annaliste. Entre son berceau et sa mort, dans le domaine de la religion comme dans celui de la politique, le pays messin vit se passer les événements

les plus décisifs de son histoire. La génération à laquelle il appartenait n'assista-t-elle pas à l'écroulement de la puissance usée de l'oligarchie paraigienne et à l'établissement sur ses ruines d'un ordre nouveau? Ne vit-elle pas Metz passer du rang de ville libre impériale à la situation de fait, plus tard devenue légale, de citadelle du royaume de France? Ne vit-elle pas la Réforme naître et se propager, passer par des alternatives de succès et de répression, au point de paraître parfois étouffée, puis se relevant pour tenter de nouveaux efforts, jusqu'au jour où l'édit de Nantes lui assura le repos dans la liberté? Ne vit-elle pas enfin les troubles de la Ligue et les tentatives des princes lorrains d'une part, des princes protestants de l'autre, pour donner à leur parti, par la possession de Metz, une nouvelle et plus puissante assiette? Oui, Jean Le Coullon a vu tout cela, et il l'a vu avec une indiscutable intelligence. Eût-il pu en laisser un tableau plus large, plus animé, plus vivant? Cela est hors de doute.

Mais sa nature ne lui permettait pas cette vivacité d'impressions, ces généreuses colères, ces tristesses émues qui donnent tant d'intérêt à l'œuvre d'un chroniqueur. Nous disons sa nature,

en appelant de ce nom l'ensemble de son tempérament, de l'éducation qu'il avait reçue, du milieu où il vivait et de l'espèce des préoccupations auxquelles son esprit était livré.

Jean Le Coullon est un simple paysan, fils et petit-fils de paysans comme lui. Il jouit, il est vrai, d'une honnête aisance, possède une instruction relativement étendue, en un mot est placé sur les limites de la petite bourgeoisie, dans laquelle ses enfants finissent par prendre place. Mais, éloigné du centre intellectuel où se traitent les affaires publiques, où le désir de s'élever naît et grandit, où la critique et la discussion excitent l'esprit et lui ouvrent des horizons plus larges, il se tient en dehors de ces émotions et de ces ardeurs et ne sent pas le besoin de s'élever au-dessus de l'existence quelque peu terre à terre dont ses parents lui ont laissé l'exemple. Il n'est en rien un homme politique et n'a nulle prétention à juger ce qui se passe dans les régions supérieures à celle où a débuté sa vie. On le voit retracer avec une surprenante tranquillité d'âme les événements qui viennent le plus profondément modifier l'ordre de choses établi. La cité de Metz faisait partie de l'Empire : elle passe à la France; pas un mot sorti du cœur, soit de joie, soit de regret! Il

constate les faits, puis son éternelle mercuriale reprend immédiatement ses droits. Il est le témoin de troubles sanglants et de luttes désastreuses; il les raconte avec le même calme, occupé surtout à constater leur influence sur le prix des denrées. Nous cherchons en vain une exclamation de douleur indignée devant ces misères des habitants de la campagne, qui font penser à celles qu'immortalisera tristement un siècle plus tard le burin de notre grand graveur Callot.

Dans sa conduite personnelle, il est éminemment pratique : comme il n'a ni ambition ni vanité, il ne lui semble pas utile de braver un danger qui serait sans honneur comme sans profit. Aussi n'hésite-t-il pas à prendre la fuite devant toute menace de fâcheuse mésaventure. Il sait à propos demander l'hospitalité à un parent ou à un ami. Il a en outre deux ou trois domiciles, choisissant pour l'habiter celui qui est le plus favorable à ses intérêts du jour.

Il résulte de tout cela que Jean Le Coullon, au point de vue sentimental, n'a rien de ce qu'il faut pour exciter une sympathie entraînante. Mais sous d'autres aspects, il se présente d'une manière plus favorable. Laborieux, économe, il ne cherche pas ailleurs que dans la pratique de ces vertus

l'augmentation de la modeste fortune dont il a hérité. Fonctionnaire utile et dévoué, il montre un zèle infatigable pour les intérêts de son village. Excellent père, excellent fils, excellent mari, on ne peut pas douter de la tendresse ni de la droiture de son cœur. Du côté de la religion, la sincérité de sa foi est également à l'abri de tout soupçon. Il a adopté, je ne dirai pas avec ardeur, cela n'est pas dans son caractère, mais avec une évidente conviction, les principes de la Réforme, et il leur reste invariablement fidèle. Quand il raconte les luttes et les épreuves de son Église, il y a quelquefois un peu d'élan dans son style : on sent qu'il aurait une tendance à se départir de son calme ordinaire ; mais il s'arrête à temps et la résignation reprend le dessus.

En somme, Jean Le Coullon est à mes yeux un type curieux à étudier, parce qu'il me semble bien représenter, et par ses bons côtés, la classe moyenne des campagnes, celle du paysan aisé, du propriétaire qui tient, comme par ses entrailles, au sol qu'il cultive et au village où il est né ; classe modeste et laborieuse dont l'humilité n'exclut pas la force, et à laquelle l'avenir appartient. Encore un siècle, et cette classe de petits bourgeois campagnards des villages du pays messin

siègera sur les fleurs de lis et fera souche de gentilshommes.

Le manuscrit original du Journal de Jean Le Coullon, *que nous publions, faisait partie de la riche collection du comte Emmery. Il était contenu dans une même reliure avec la* Chronique de François Buffet, *qui sera l'objet d'une prochaine publication, et portait cette indication de la fine écriture de M. Emmery : « N° 2662 de* mon Catalogue. » *Lors de la dispersion de ce précieux cabinet, le volume fut acquis par M. l'abbé Perrin, curé d'Ancy-sur-Moselle, et c'est des mains de ce savant et respectable ecclésiastique que, bien peu de temps avant sa mort, il passa dans les miennes. M. Perrin, en me le donnant, manifesta le désir de le voir un jour publier. Je suis heureux de réaliser le vœu d'un ami vénéré. Le texte original en est déposé par mes soins dans le cabinet des manuscrits historiques de la bibliothèque de Metz, où sa place était marquée. Il comprend 54 pages petit in-4°. L'écriture en est belle et régulière, assez facilement lisible, sans ratures ni surcharges. De fréquents changements dans la nuance de l'encre, à partir de la page 34, indiquent un travail*

quitté et repris à des intervalles inégaux et caractérisent ainsi le Journal, *écrit au fur et à mesure des événements qu'il relate.*

Cette chronique n'a pas encore été publiée. M. Chabert avait commencé en 1872, dans la 4e livraison de la Revue de Metz et de Lorraine, *une série d'articles, dans lesquels il se proposait d'en faire connaître par extraits les parties les plus importantes. Malheureusement cette Revue cessa de paraître dès le mois suivant. L'article publié comprend un abrégé, avec citations, des seize premières pages du manuscrit. Il compte quatre pages (de 129 à 133).*

Le Journal de Jean Le Coullon *n'est pas sans donner lieu à quelques remarques intéressantes, au point de vue de la langue et de la grammaire. Mon ami F. Bonnardot a bien voulu se charger de ce petit travail, dont il était plus que personne en état de bien s'acquitter, vu sa science éprouvée de la linguistique lorraine et messine. Je reproduis ici les observations que cette étude lui a suggérées.*

Relevé çà et là par des formes archaïques, par l'emploi de termes du crû (que l'on trouvera expliqués et commentés dans les notes à la suite

du texte), le Journal *de Jean Le Coullon apporte une contribution modeste, mais non sans valeur, à l'étude de la langue parlée par la classe de la bourgeoisie rurale du pays messin au* XVIe *siècle. C'est ce qui nous a engagé à signaler sommairement celles de ces formes qui donnent à notre texte une saveur locale et comme un goût de terroir, qui ira s'affaiblissant graduellement sous l'action de l'influence française, non plus restreinte désormais au seul domaine littéraire, mais s'exerçant dans toutes les branches de la politique et de l'administration. A la date où s'arrête le* Journal *(1587), il y avait trente-cinq ans que le pays des Trois-Évêchés avait fait accession au royaume de France. Et l'importante chronique de Jean Bauchez, qui remonte à l'année 1635, ne comporte plus de ces formes locales, de ces désinences archaïques, désormais rejetées de la langue polie, exclues de la culture littéraire et abandonnées à ce qu'on appela si longtemps avec dédain « le patois ». Ce sont ces formes que nous allons signaler.*

Le mérite de ce relevé réside surtout dans la date du texte qui le fournit : le Journal *de Jean Le Coullon est postérieur de plus d'un siècle à la date du manuscrit de la* Guerre des Quatre

Rois. *Par la langue, il en est un prolongement ment naturel, aussi bien que par le ton; c'est donc à notre Étude sur la phonétique du poème de la* Guerre de Metz de 1324 *que nous prierons le lecteur de se reporter pour l'ensemble des traits généraux et le détail des faits particuliers au dialecte de Metz à cette époque.*

I. FLEXION CASUELLE. — *Il ne peut venir à l'esprit de personne que la déclinaison se soit maintenue, même dans un texte d'origine plus foncièrement populaire, au milieu du* XVIe *siècle. C'est donc à titre de curiosité archaïque que l'on signale ici l'*s (z) *caractéristique du sujet masculin singulier :* estans logez, *page 18;* estans mandez, *p. 21, et surtout son extension abusive au féminin :* ma nativitez, *p. 1;* c'estoit pitiez de... *14, 26, 31, 58, 67, etc.*

A la flexion casuelle se rattachent aussi, du moins par leur origine, les diminutifs de noms de femme à terminaison masculine, ou plutôt neutre d'intention : Barbon, *17;* Jennon, *24, 52;* Claudon, 26, *67;* Dion, *31;* Annon, *38, 39, 41, 43.*

II. FLEXION TEMPORELLE. — *C'est surtout dans la conjugaison que le génie populaire a donné libre cours à son action (voy.* Guerre de Metz,

p. 452 et suiv.). Aussi le Journal *offre-t-il un nombre considérable de formes verbales frappées tout à la fois au coin de l'archaïsme et de la localité.*

1) a, 1re pers. sing., au parfait de la 1re conjugaison : Je continua, *2 ;* pormena, *5 ;* accepta, *13 ;* laissa, *20 ;* m'en alla, *21, 23, 37 ;* retorna, *21 ;* engendra, *22 ;* transporta, *23 ;* espousa, *23 ;* acompaigna, *33 ;* enmena, *36 ;* osta, *37 ;* retira, *40 ;* différa, *50. — Ce sont autant de vestiges de la valeur originelle de la diphthongue* ai, *où l'accent portait sur la première voyelle :* ái. *Notons en passant que cette désinence « intensive » est relativement rare dans des textes plus anciens, mais d'un genre littéraire plus relevé, tels que le* Psautier de Metz *du* XIVe *siècle, où la désinence de la 1re personne du parfait est même le plus souvent déformée en* ais, aiz, ait. *— Le* Journal *ne donne qu'un seul exemple de cette terminaison vicieuse* ait, *1re pers. du présent de « avoir », p. 1. — Le* t *désinentiel de la 3e pers. sing. ne s'est aussi maintenu qu'une seule fois :* gelat, *p. 2.*

2) ont, *désinence de la 3e pers. pl du parfait, très fréquente et pour ainsi dire ordinaire dans notre texte. C'est l'une des caractéristiques les plus tranchées de l'idiome populaire à Metz dans*

la dernière période du moyen âge. Assez rares au XIIIe *siècle, les exemples de cette désinence spéciale se multiplient aux siècles suivants (voy. de nombreuses citations dans* Romania, *I, 337, et II*, *251-255, et dans* Guerre de Metz, *455-6). Le texte tout familier du* Journal *de Jean Le Coullon en fournit à foison :* on vandangeont, *5 (à côté des formes régulières comme phonétique et syntaxe,* ils vandangèrent, on vendangea, *9);* ils pillont, *8, 19;* vallont, *29;* baillont, *33; la reste* quittont *le lieu*, *37;* vandont, *41;* sillont, *50;* perdont, *59;* aportont, *64;* renonçont, *64;* diminuont, *65;* portont, *66;* mangeont, *67. C'est à chaque page, pour ainsi dire, que se rencontre cette désinence anomale qui, revêtant la forme du temps présent, donne au thème tout entier le sens du temps passé. Cette déformation ne s'est développée, à notre connaissance, que dans le patois de la Lorraine et principalement à Metz. C'est un phénomène d'ordre purement populaire et de date relativement moderne. Mais il n'en est pas de même pour une autre désinence qui affecte la même forme verbale.*

3) a (ai, e), *désinence du parf. ailleurs qu'à la 1re conjugaison. Verbe « vendre » : parf.* vanda, venda, *3, 5, 11, 17, 19, 25, etc., etc.; « rendre » :*

renda, *14* (*il* rendist, *28, 30, 34*); « *despandre* » *au sens de* « *dépenser* » : despandèrent, *37* (*et à la page suivante la forme régulière* despandirent). *On sait que ces parfaits et leurs analogues appartiennent en latin à des verbes en* -dere, *qui ont été traités, dans le latin rustique et dès la plus haute antiquité, comme des composés de* dare, *et, par suite, rangés dans la* 1re *conjugaison; mais l'analogie ne s'en tint pas là, et sa force d'assimilation pénétra aussi les thèmes verbaux terminés par une consonne autre que la dentale; et c'est ainsi que le* Journal *nous offre* poursuiva, 22, *de* « *poursuivre* » *ou* « *poursuivir.* »

Ces exemples très caractéristiques viennent s'ajouter à ceux que nous avons recueillis précédemment (Guerre de Metz, *p. 457;* Romania, *II, 477*), *pour témoigner de la vitalité avec laquelle le parler populaire de Metz savait maintenir les formes, même les plus archaïques, en même temps qu'il en créait de nouvelles à son usage exclusif.*

Outre ces caractères distinctifs, il ne reste qu'à signaler, comme en passant, quelques notations isolées qui tirent intérêt de leur date même : ainsi de la voyelle a *assourdie en* au : Baustien, *17;* Yzaubel, *17;* Sauvergne, *37;* austuce, *48;* charitauble, *57; — réduction de la diphthongue*

ai *en* a : chair, *46, devient le plus souvent* char, *23, 24, 29, 34, etc.* cher.... — *nasalité du* g : rengnoient, rengnoit, rengna, *20, 23, 44, 46, etc ; — la négation « non » orthographiée* nom, *même devant une consonne autre qu'une labiale, 17, 34 ; — usage du* w, *même dans des mots d'origine latine :* l'alowette, *38 ;* lowange, *52 ;* mowaie, *64 ;* — x *en valeur de* ch : xaoutrer, *47*.

Comme faits de syntaxe : le verbe « être » se servant d'auxiliaire à lui-même : je suys estez, *31 ;* — sont estez, *45, 51, 52, 59, usage qui dure encore aujourd'hui; — emploi simultané des formes faible et forte au participe passé : il a* mouru, *70, 71 ; il est* mort, *70 ; — remplacement des auxiliaires « être » et « avoir » l'un par l'autre : le mouton s'*a *vendu, 45, 58 ; le soleil s'*a *demonstrez, 54 ;* ait *tombez, 56 ; il* a *mouru, 70, 71. Mais peut-être sont-ce là des faits purement phonétiques.*

Relevons aussi, à titre de particularités, le genre masculin attribué au mot taxe, *68, et par contre le mot* semethière, *rangé parmi les féminins.*

Enfin le Journal *présente un certain nombre de mots pour lesquels il faudrait un lexique. Mais*

ces termes, techniques et locaux, s'appliquant pour la plupart à l'agriculture, ont été élucidés dans les Notes, qui forment comme le commentaire perpétuel du texte. Tels sont les mots : chaffes, queue *de vin*, esprinsson, xippe xuppe, grau, chaudron, mouée mowaie, xaoutrer ; moitant mitté *(moitié)*; gruson *(pain de son)*; *et quelques autres, parmi lesquels on remarquera le féminin* évesqueresse, *4, créé de toutes pièces, dans une pensée malicieuse, par l'écrivain protestant.*

Nous avons passé en revue les principales observations suggérées par la lecture de ce texte intéressant à divers égards. Le Journal de Jean Le Coullon *appartient par sa date à deux époques distinctes de l'histoire littéraire du pays où il a été écrit : il clôt la période d'autonomie de la république messine, et offre le dernier spécimen que nous possédions du langage véritablement populaire.*





Jhschrist po^{r} mon tout.

Je, Jean Le Coullon le jeune, fils de Collignon Le Coullon d'Ancey et de Bairbe La Roche de Vyonville, ait fait ce petit traitez et recueil, comme en passant, de plussieurs choses avenues en mon temps en la cité de Metz et ès environs.

Ma nativitez et commencement en ce monde fuist par la grâce de Dieu au moys de febvrier 1525. Mes père et mère ont heu plussieurs enffans jusqu'au nombre de 13. Mais ils sont estez morts avant qu'estre mariez, fors Jean Le Coullon l'ainez, aigez de 6 ans plus que moy et ma sœur Frémine, de 4 ans.

Estans parvenu à l 'aage de 5 ans, mon père me fit aller aux escolles à Ancey auprès de plussieurs prebtres et magister. Ayans 8 ans je fuis envoiez à Corney auprès d'un prebtre

nommé Me Jean Cogney qui m'apprenoit latin. Mais pourceque je ne continua, il ne me prouffita nullement. Je ne fus auprès de lui qu'environ 10 moys. Après je fuis renvoiez devant des prebtres à Ancey qui ne sçavaient latin.

En l'an 1537, je fus menez à Metz auprès de Jaicquemin Travaux l'amant, où mon frère demeuroit desja passez 3 ans. J 'y fus 2 ans en paiant 20 lbz.· Après je y fus encor ung ans gaignant 60 solz. Le paiement fut de 2 Chaffe d'or. L'année finie qui fuist le 28 mars 1540, mon père me retira à Ancey auprès de luy.

[P. 2.] Des années fertilles ou infertilles dès l'an 1525 jusques l'année 1540, je n'en fait mention, à cause que j'estoys de bas aage. Combien que j 'ay souvenance que les vivres estoient à bon marchez. Il gelat en Apvril en l'année 1538 tellement que la pluspart des vignes furent gelées. Sy fust il assez abondance de vin.

Durant l'année 1540, il fist sy extremement chauld que on dysoit que les biens de la terre ardroient. Touteffoys ce fuist une bonne année fertilles de tous biens. Les anciens disoient n'avoir jamais veu années sy chaude ne sy bons bleids et vin. La queue se venda 10 fr. et la quairte de bleids 6 et 7 solz.

En ladicte année au moys de novembre après que mon père fuist gueris d'une grosse malaidie appellée esprinsson, il contracta le mariaige de mondict frère avec Dion, fille Claussequin jeune le servoisier, qu'avoit desja estée mariée environ 6 moys.

Pareillement en decembre audict ans fuist contracté le mariaige de ma sœur et de Francoys Adam. Les nopces de mon frère fuirent le 8 janvier sans bruyt pour ce que on attendoit la venue de l'empereur Chairles 5. Lequel entra à Metz le lendemain 9 janvier, fort bien accompaignez de grands seigneurs. Le recueil fuist magnifique. Il sejourna 5 jours puis il tira en Allemaingne.

Après le partement de l'Empereur, le 20 janvier fuirent celébrées les nopces de ma sœur au lieu d'Ancey en grande joie. Le nombre des parans d'une et d'aultre part estoit d'environ 200. Il n'estoit en ce temps là nouvelle de guerre.

En octobre audict an 1540, mourut Caitherine Le Gay ma grande mère, mère de mon père.

[P. 3.] En l'année 1541, au moys de Juillet fuirent logez ès villaiges d'Ancey et Ars grand nombre de gens de chevaulx françoys qui venoient de conduire le duc de Gueldre, qu'avoit

fiancez Jeanne royne de Navarre. Il y avoit à Ancey 500 chevaulx qui firent de grands et excessifs frais.

Celle année, le 15 aoust, fuirent logez à Ancey le nombre de 300 Lorrains piétons, accompaignant la princesse d'Orange qui venoit des nopces du duc Françoys son frère et de la duchesse de Milan. Pour faire de grande despance et vivre à discrétion, de mauvaise gens. Ils ne s'y manquèrent. La queue de vin valloit 7 fr. et la quairte de bleidz 6 solz. En ce temps là estoit Evesque de Metz Jean cardinal de Lorraine. C'est celluy que l'on dist avoir estez evesque au ventre de sa mère. Sy ce eust estez une fille c'eust estez une evesqueresse.

L'an 1542 fuist le commencement de douleurs. Car au moys de Juin le Roy Françoys premier du nom desclaira la guerre contre l'empereur Chairles estant lors en Affrique. Pour ces armées assembler, le conte Guillaume de Furstemberg tenant son party, vint à Gorze et ès 4 mairies, assembler grand nombre de lansquenetz qui journellement venoient à sa soulde. Ils fuirent 30 jours à Ancey et estoient en nombre 1350. La despance qu'ils firent fust grande excessivement. Il n'y eust logis, portant l'un l'aultre,

qu'il n'y fust beu 3 queue de vin. Ils tuèrent environ 1000 moutons sans les bœufz et vaches. L'armée quand elle partit, que fuist le 15 juillet, estoit de 3 à 4000 hommes.

[P. 4.] Les biens commencèrent deslors à s'appetisser et la cherté à venir avant. Les temps aussy et saisons ne fuirent sy propres qu'auparavant, pour les froidures et grosses pluyes qui vindrent, tellement que les bleidz et vins ne fuirent guères bon. On vandangeont une partie au moys de novembre et n'y avoit plus de feuille ès vignes dès la Saint-Remy. La peste survint dont plussieurs moururent. Je pormena la fiebvre environ 6 semaine. Le vin se vanda 18 fr. la queue, le bleidz 2 fr. la quairte, ceux des années precedentes furent vandus 90 et 80 fr. la queue.

Ledict conte Guillaume laissa en garnison en l'abbaye de Gorze bon nombre de gens assez raisonnable. Mais il y avoit une garnison de Françoys au chasteau du Saucy, gens desmesurés qui venoient ordinairement à Ancey et ès aultres villaiges, de nuyt et de jour, rompoient les maisons, pilloient, roboyent et faisoient de grandes insolences.

En ce temps au moys de Septembre arriva à

Metz Me Guillaume Pharel lequel fuist incontinent chassez, puis prescha quelques jours à Montigney. Après il se retira à Gorze, où plussieurs de Metz venoient journellement à ses sermons. Il estoit fort haÿs de ceulx de Gorze et du pays : n'y eust au dit Gorze que 3 ou 4 personnes qui receurent la doctrine.

Durant l'yver 1542, le conte Guillaume assembla des gens d'armes bon nombre et fist plussieurs courses sur la terre des presbtres de Metz, brusla aussy plussieurs de leurs maisons. Tellement que les presbtres, moynes et nonnains se composèrent de luy fornir chascun jour l'espace de 2 moys grande quantitéz de bleidz, vins, chair et aultres vivres.

[P. 5.] Le jour de Pasques suyvant, 25 mars 1543, le sieur Claude de Guise, accompaignez de 2 ou 3 de ses fils et de bon nombre de gensdarmes, s'en vint à Gorze courir sur ceux de Metz estans venus au presche. Ung bourgeois y fuist tuez et massacrez, plussieurs femmes noyées au passaige de Jouy, contraintes de se jetter en la rivière, d'aultres furent prinses et emmenées jusqu'au Pont à Mousson. La pluspart des bourgeois se retirèrent en l'abbaye avec les Allemand. Parlement fuist fait, de sorte qu'ils

rendirent la place, sortans tant les Allemand, Pharel, que ceulx de Metz, leurs armes et bagues sauves.

L'abaye rendue audict sieur de Guise il y laissa environ 500 Italiens, gens insollens et mauvais, qui faisoient courses ordinairement sur les terres de l'empereur vers Thionville et Raville. Ils pilloyent aussy journellement à Ancey et ès aultres villaiges. Continuèrent ainsy par l'espace de 5 sepmaines, puis s'en retournèrent, laissant en l'abaye environ 40 hommes seullement.

Le Vendredi 27 apvril 1543, le gouverneur de Lucembourg senneschal de Haynault, avec bon nombre de gens et artillerie, vint de bon matin assiéger l'abaye. Sa venue fuist sy subite que les pauvres gens de Gorse fuirent surprins. Plussieurs hommes se retirèrent en l'eglise, mais ils se randirent incontinent à la volonté des Bourguignons. Les aultres se retirèrent en l'abaye. Ils furent batus d'artillerie estans sur la montaigne de Saint-Bellin, puis le 3e jour ils amenèrent l'artillerie auprès de la porte, qui espouvanta tellement les assiégez qu'il se rendirent à la mercy [p. 6] de l'Empereur. 15 d'iceux fuirent pendus. Le capitaine le premier, qu se nommoit

George Gadard de Vaux, et encor 4 de Vaux. Les 10 aultres estoient aussy gens de pays. On laissa aller les soldatz nationnez de France. Ceux de Gorze qui s'y estoient retirez furent ransonnez comme aussy fuirent ceux que fuirent prins en l'église. Les Bourguignons butinèrent beaucoup et trouvèrent plussieurs tresors cachez.

De là les Bourguignons mirent le siège devant le Saucy, firent furieuse baterie par 4 jours. Le quatriesme jour, qu'estoit le jour de l'Ascention, les assiégés se rendirent. 9 d'iceux furent pendus, entr'aultres le capitaine nommé Robert La Guide. Les aultres furent traitéz comme ceulx de l'abaye. Puis le chasteau fuist pillez et bruslez. Mais ils laissèrent garnison à Gorze, qui journellement molestoit ceux des villaiges.

Le jour Saint-Pierre en Juing audict ans 43, le sieur de Guise avec gens de chevaulx et de piedz, s'en vint assieger l'abaye. Il n'avoit point d'artillerie, mais ordinairement faisoit donner des alarmes. Le dit sieur estoit logez à Nouvyan. Il fuist 3 jours durant lesquel ces gens ne cessoient de courir les villaiges et de tout piller et emporter. Il pillont à Ancey jusques aux vaisseaux de boys et de terre. Ceux de dedans les offencèrent fort et après que les Françoys fuirent

partis les Bourguignons bruslèrent 4 ou 5 maison proche de l'abaye qui les empeschoient.

La moisson suyvante fuist petite, partant le bleidz et tous biens rencherissoient. La quairte se vandoit 40 solz, l'aveine 12 solz, l'orge 25 solz. La queue de vin au villaiges 6 et 8 fr.

[P. 7.] Sur la fin du moys de septembre, le sieur de La Roche du Maisne vint assiéger l'abaye tirant d'ariver quelques coupt d'artillerie. Les assiégez qu'estoient peu de gens se sauvèrent de nuit subtillement. Le lendemain les Françoys entrèrent trouvant 4 ou 5 que hommes que garçons qu'ils pendirent. Ils fuirent 5 ou 6 jours pour abatre la place, durant lesquel ce fuist pitié du mal qu'ils firent specialIement ès villaiges proche, comme à Ancey. Ils vandangèrent la pluspart de ce qu'estoit aux vignes, pilloient tout. Après leur depart on vandangea la reste. Celle année partout n'estoit point demy-quart d'année. Le vin valloit 30 fr. la queue.

Les Françoys partis, les gens de monseigneur Nicollas de Lorraine evesque de Metz s'emparèrent de l'abaye. Mais au bout seulement de 8 jours, les Bourguignons, au nombre d'environ 120, les en chassèrent, puis ayans pillez l'abaye la bruslèrent. Après ils se retirèrent ès moustiers

de Nouvyan, Donnot et en la moistresse de Wasaige, faisant tant d'oppression journellement aux pauvres gens que c'estoit pitié.

Au commencement de decembre aucung d'iceux, en nombre 15 ou 16, s'emparèrent du chasteau Saint-Blaize, mais ils fuirent assiégéz le 6 dudict decembre 1543 par ceux de Metz. Sieur Nicollas de Gornaix, sieur de Viller, estoit capitaine. Les assiégés tuèrent des assiegeans 3 hommes, puis par composition, il s'en allèrent bagues sauves.

Au moys de Janvier audict ans fist une gelée fort grosse qui dura bien 6 sepmaines et sy fist esclipse de soleil le 24 du dit Janvier vers les 9 heures du matin, qui dura environ une heure. Elle fuist si grosse qu'il sembloit qu'il fuist nuiz.

[P. 8.] Au moys de Febvrier les Bourguignons estans ès moustiers devantdits se retirèrent, mais ne fuirent pourtant les pauvres gens exemptz. Car il convint fournir grandes munition pour l'Empereur qui faisoit grand appareil de guerres, comme il le monstra en l'estez suyvant 1544.

Jasoit que le vice roy de Naple eust une armée puissante qu'il menna devant Lucembourg et en plussieurs aultres lieux, sy est ce que, au moys

de Juing audict an 44, l'empereur Chairles vint à Metz (estans logés sur sieur Androyn Roucel) accompaignez de grand seigneurs, de tant de gens armez à pieds et à chevaux en fort bon ordre et de tant d'artillerie et aultres munition par terres et par eaues que chacun en estoit esmerveillez. Jamais hommes de ces pays n'avoit veu telle puissance. Ayans estez environ 3 sepmaines à Metz il s'en alla avec ces armées en France.

Pendant qu'il fuist à Metz vindrent environ 500 lances Hault Bourguignons loger à Ancey, y fuirent 3 jours, non sans grand dopmaige pour les pauvres gens. C'estoient gens les myeux en ordre que j'eusse jamais veu. Il convint en plussieurs lieux oster la celle des chevaulx pour entrer ès logis.

La paix fuist faicte vers la fin de septembre. Nonobstant, l'empereur repartit grand nombre de ces Espaignol en la terre de Gorze et aultres lieux apartenant aux presbtres pour là hyverner. Que fuist grand pitié des maux qu'il firent, veu la faulte des biens et necessité que les pauvres gens avoient, car la moisson fuist petite, pareillement les vandange. Il ne fuist pas un demy quart d'année. Le vin se vanda 40 fr. la queue.

Sy ne fuist estez les vivres que l'empereur laissa, tant en avoit il preparez, on eust heu une merveilleuse disette.

[P. 9.] Le 6 Septembre 1544, je fus receu eschevin du ban du Chastel par la sollicitation de Mangin Guillaume qui l'avoit persuadez à mon père. Sieur Michel de Gournaix, tuteurs des enffans feu sieur Loys de La Grand Faux, receust mon serrement.

Sur la fin du moys fuirent logés à Ancey 2 compaignies d'Espaignol, l'espace de 6 jours, gens miserables et qui y firent de grand dopmaige.

Vers la Noel les bandes d'Espaignol qu'avoient esté à Gorze et ès mairies s'en allèrent au val de Wassy et ès environs. Le duc Françoys de Lorraine assembla gens et les fist retirer de ces pays : lesquel revindrent à Gorze et en la terre comme auparavant. Il en venoit tous les jours des nouvelle compaignie, tellement que la vigille des Roys et 2 jours suyvant il en logea à Ancey 2 enseigne qui venoient des pays de Flandre, aussi miserables que les aultres, pour rançonner et piller. Ils n'y manquoient point. Depuis il convint à ceux d'Ancey se composer et de les nourir à Gorze, tellement qu'en 19 jours seullement la

somme porta 1170 fr. Le saucy et praierie en fuirent engaigez.

La grande amitié que Mangin Guillaume et Jean Chaussier son filz portoient à mon père et à moy fuist en parties cause de mon transport vers Jeannon, fille unicque dudict Chaussier et de Francoize Ollivier sa femme, de sorte que d'ung grand consentement des parans d'une et d'aultre parties, notre contractz fuist accordez le 4 Janvier 1544 et fuismes fiancez le mesmes jour avec honneste solempnité selon la coustume d'alors. Le vicaire nommé messire Didier Pierre presbtre nous fiancea.

[P. 10.] Parce que on ne savoit le temps que les Espaignol s'en yroient de ce pays mes parans et ceux de part ma fiancée trouvèrent bon de passer oultre au mariaige. Partant nous espousames le sabmedi dernier janvier 1544 à vespre selon l'eglise romaine. Le lendemain fuirent invitez, d'une et d'aultre part, environ seullement 36 ou 40 personnes des plus proches. Le festin se fist au logis de mon père à huis fermez. C'estoit au temps que on fornisoit munition aux Espaignol.

Le 5 Febvrier suyvant, estans persuadez d'une bonne partie des habitans d'Ancey, j'accepta la

charge d'estre clerc juré du villaige pour assister les mainbours. Fremei Malconptel estans lors maire receust mon serrement.

Les Espaignol demeurèrent en la terre de Gorze jusques vers Pasque. Quand il voulurent partir, ils s'en vindrent loger à Ancey environ 500, le vandredy devant Pasque 3 apvril 1545 : gens sy miserable que je ne croys point qu'il eussent les pareils. Estans partis le lendemain, s'en y trouva bien aultres 500 de telle taille, qui y fuirent jusques au mardy de Pasque. Qui vouldroit escripre de leur mauvais gouvernement particulièrement, il fauldroit un gros livre. Ayans des chevaulx en ung logis, eux mêmes les desroboyent, puis les faisoient payer par leur hoste. Sy on demendoit une chose par eux prinses, il faisoient une querelle disant que on les chargeoit de larrecin. Sy les hommes s'enfuyoient, il abatoient le toit des maisons, c'estoit pitiez! La quairte de bleidz valloit en ce temps 50 solz et remontoit jornellement.

[P. 11.] Le jour d'Ascention, 14 may, audict ans 45, Mangin Guillaume environ midy fut attaint dung cantère qui le renda mort à la nuitz. (Je fus interessez de sa mort parce qu'il n'eust loisir de testater). Sa sepulture fuist en leglise

devant le crucifix. Son obsèquez le 20e jour. Le 30 dudict may j'entreprins l'office de mairie du ban l'archidiacre d'Ancey et fust receu mon serrement par sieur Pierre Carety vicaire et chanoine de Metz.

Le 2 Juillet suyvant, mon cousin Mangin La Roche qu'avoit demeuré 5 ans au logis de mon père, environ une heure après midi s'en alla baigner en la rivière; car il faisoit une grande chaleur. Il fuist par le vouloir de Dieu noyez. Environ 2 heure après, il fuist retrouvez et ensepvellis en la cimetière.

La moisson fuist petite mais les bleidz furent bon, car depuis Pasque jusques la Saint-Martin fuirent toujours les chaleurs grandes; celle année fuist appellée la seconde chaude année. Il sembloit qu'on ne deust trouver que bien peu de vandange. Mais on en trouva plus que 2 fois que on n'esperoit. Ce ne fuist portant qu'environ ung quart d'année. Les vins fuirent souverainement bon. La queue valloit 25 fr.

Le mercredy 17 Febvrier audict ans 1545, une heure après la minuist d'entre le mardy et mercredy, ma femme enfanta notre premier enffans qui fuist baptisez ledict jour. Le nom de mon père luy fuist imposez, Collignon. Ces

parrains fuirent Jean de Parel et Christofle Millet et sa mairaine Yzaibillon La Roche ma cousine.

[P. 12.] L'année 1546 fuist bonne et fertilles. Les vivres revindrent à raisonnable prix.

Le 14 d'octobre audict ans 46, ma belle mère Francoyse Ollivier (femme honneste et vertueuse) alla de vie à trespas. Sa sepulture fuist en la cimetière et son obsèquez le 3 novembre.

L'année 1547 fuist pareillement bonne et fertille. Il faisoit alors bon vivre en ce pays, à cause qu'il n'y avoit guerre ny trouble. Au moys d'aoust audict an, mon beau père Jean Chaussier espousa Jeanne fille Dominique Boutehuit de Buzy.

Le lundy 26 Mars 1548 une heure après minuit ma femme enfanta nostre second enffans. Fuist baptisez ledict jour et nommé Mangin, du nom de Mangin Guillaume. Ses parrains fuirent mon oncle Guillaume Richier frère à mon père nom germain, Jean Le Tonnellier nostre voisin et messire Didier de Parel presbstre. La maraine fuist Caitherine fille Arnoulf de Tronville cousine de ma femme.

Ladicte année 1548 fuist bonne et fertille. On fuist 3 ans que le bleidz n'estoit qu'à 10 et 12 solz la quairte. La queue de vin 10 fr. En

Juing fuirent logez à Ancey environ 100 chevaulx des ordonnances de Lucembourg, gens assez raisonnable.

L'année 1549 fuist sy pluvieuse que à la Saint-Jean les eaues estoient desmesurées. Les biens fuirent morfondus. La moisson fuist petite. Le bleidz se vanda 30 et 36 solz. Le vin 24 et 25 fr.

Le 21 novembre audict ans 49 au 10 heure du soir ma femme enfanta notre 3e enffans. Fuist baptisez le lendemain au 9 heure et nommé Jean, du nom de mon grand père, père de mon père. Ces parrains fuirent Martin Figuier, mon oncle Richier frère nom germain de mon père et sa mairaine Barbon fille Baustien du Ruys.

[P. 13.] Le 21e jour d'apvril 1550, mon second filz Mangin passa de ce monde à la vie heureuse. Sa maladie ne dura que 9 ou 10 heure. Il n'a estez en ce monde que 2 ans 26 jours : fuist ensepvelis auprès de Françoyse ma belle mère.

Ladicte année 1550 fuist meilleure que celle de 49. Celle de 1551 fuist presque semblable. On fuist 3 ans que le bleidz se vanda 2 fr., 30 solz et 3 fr. et le vin 12, 13 et 14 fr. Le cardinal de Lenoncourt entra en l'evesché de Metz à Saint-Jean 1551, qui fuist le commencement d'horribles malheurs.

Audict ans 1551 vers la Saint-Remy la guerre commencea entre le roy Henry 2e du nom et Chairles empereur. Celle guerre apporta en ce pays une ruyne et perdition horrible, telle que depuis que Metz fuist commencée ne s'en trouvent de semblable. Premièrement jusques vers la Pasques les Bourguignons et Mairangeois ne faisoient que piller, ronger et ruyner les 4 mairies en desdaing de leur dict Evesque le cardinal de Lenoncourt.

1552. Le 10 apvril, jour de Pasque flories, les Françoys vindrent assiéger l'abaye de Gorze. Faisant bresche et entrant incontinent dedans, mirent au fils de l'espée ceux de dedans qu'estoient environ 60 hommes. De là l'armée passant par Ancey n'y laissèrent rien à prendre. On abandonna les maisons.

Le dit jour le connestable de France Anne de Montmorrency entra à Metz avec telles forces qu'il mist la ville et les habitans en l'obéyssance du roy. Le lendemain, 11e jour, il osta aux bourgeois leurs armes et privillèges.

[P. 14.] Le 18 dudict apvril 1552 le Roy Henry entra à Metz estans logez sur sieur Androyn Roucel. Le lendemain fuist entour la ville et deslors il fist abatre les fauxbourg et

faire fortiffier la ville et retrancher comme on void. Il partit avec son armée le 20e jour, tirant en Allemaigne, laissant grosse garnison à Metz.

En ce temps là il firent abatre l'abaye de Gorze; les pauvres gens pensoient estre à repos. Mais on fuist plus interessez que devant à cause de la garnison de Metz, à cause aussy des armées et que les Françoys n'amenoient nulle vivres avec eux. Il renchérirent : le bleidz se vanda 5 fr. Ceux d'Ancey se tindrent enfermez en leur moustier bien demi ans pour crainte des courses des Bourguignons.

Les Françoys sentant approcher le camp de l'empereur Chairles, pillont tous les biens du pays. C'estoit une année abondante en bleidz et vin, aultant grande qu'il en fuist point estez de loing temps. Tout fuist pillez. Il bruslèrent aussy à une ou 2 lieue entour Metz les villaiges, chasteaux et gaignaige. Ils chassèrent hors les bourgeois et bourgeoises, comme brebys devant le loup, tellement que de 10 il n'en eschappoit pas ung qui ne fuist pillez et destroussez des Françoys mesmes, ou bien des Bourguignons qu'estoient desjà proche.

Le 22 octobre audict ans 1552, Metz fuist

assiegée on hault de Desiremont. Celluy camp s'appella le camp de Brebanson.

Le 3 novembre suyvant le duc d'Albe campa à porte Serpennoize et la sepmaine suyvant le marquis Albert de Brandebourg campa à Saint-Martin. Ledict marquis tira plussieurs coups dedans la ville, le duc d'Albe fist tirer des coups infinis et fist faire bresche.

[P. 15.] Nonobstant ne fuist point d'assaux donné. Le temps estoit fort divers et mal propre. Une grandes parties des soldats moururent, mesmes presque la moitié du peuple à 3 lieue de Metz moururent. C'estoit très grandes pitiez des pauvretez qui rengnoient.

Le mercredy 28 septembre audict ans 1552, ma femme enfanta notre 4e enffans environ à midy. Fuist baptisez le dict jour et appellez Claude. Ces parrains fuirent Estienne Gay maire d'Ancey et Jaicquemin Gravelatte eschevin. Sa mairaine dame Yzaibel de Malmédy Nous estions bien troublez en ce temps là. Après que ma femme fuist relevée, nous nous ostasmes d'Ancey et allasmes à Buzy quelques temps avec 2 de nos enffans les plus petit. Je laissa mon filz Collignon avec ma mère. Mon père se retira Hatonchastel. Sentant approucher les Bour-

guignons de Buzy, je m'en alla avec mon beau père et avec Jean Simon de Metz à Sommedeu sur Meuze. J'y fuis environ 3 sepmaines, puis estans mandez à Ancey, à cause qu'il y avoit sauvegarde du duc d'Albe, je retorna vandre environ 10 queue de vin que les Françoys ny Bourguignons n'avoient sceu trouver.

Le camp se leva au commencement de janvier. A cause des oppression et ransonnements que on faisoit à plussieurs je m'en alla à Prency, demeurant là jusques que tout fuist retirez.

On fuist jusques vers Pasque 1553 que les pauvres gens n'estoient encore retirez. On avoit en ce temps là et jusques la moisson grande necessitez de vivres, faulte de gens pour faire travailler et encor convenoit chacune sepmaine faire des courvées ès vignes du cardinal de Lenoncourt et aux rampards de Metz.

[P. 16.] Le 23 Juing 1553 mon 3e fils Jean fuist frappez de la peste tellement qu'il pleust à Dieu le retirer de ce monde, le 28 dudict juing au 9 heures du matin. Il ne fuist en ce monde que 3 ans 7 moys 5 jours et demy. J'en prins sy grand desplaisir que je ne me pouvois consoler.

Le 8 Juillet suyvant comme j'estoys au Champs Passaille à Metz veoir executer à morts 2 soldatz,

je fus frappez de la peste et incontinent je devins fort malade. Mon père estoit avec moy et mon bon amy Christofle Millet qui eurent grosse peine de moy ramener. C'estoit la veille des nopces Nicollas Chaussié et de Mariette Jaym. Mon fils Collignon estoit au lict detenu de 2 grosse peste. Ma pauvre femme avoist du mal beaucoupt. Le 11 du dict moys, du matin la pauvre créature fuist aussy frappée de peste. Mon père et ma mère nous assistèrent fort. On pensoit avoir la fin de nous 3. Mais venant le 13e jour depuis le midy le mal poursuiva si vivement ma bonne espouse qu'elle rendist l'esprit à Dieu le 14e jour environ 3 heures après midy. Je prins et engendra tel deul et desplaisir que on n'attendoit que ma mort. Nous ne fuismes en mairiaige que 8 ans 5 moys 14 jours. La peste me demeura environ 10 sepmaines avant qu'estre du tout purgée. N'estans encor guerys, la fievre quairte me saisist le 24 aoust suyvant, qui me debilita tellement que on pensoit avoir la fin de moy. Je tiens pour le seur qu'elle me print de tristesse, car j'avois une douleur véhémente de la mort de ma femme plus que je ne puis escripre. C'estoit aussy une femme des plus vertueuse qui fust au monde.

Au moys de may, ans 1554, mourut mon oncle Willaumme Richier frère nom germain à mon père.

[P. 17.] La dicte année 1553 fuist abondante en tous biens et assez bon. Le bleidz revint à 10 s. et 9 s. la quairte. Le vin à 10 fr. la queue. La char demeura fort cher. La fiebvre me poursuivit et continua jusques la Pasque 1554, ausquelz temps je fuist sollicitez de moy remarier. Le soucy m'en destournoit. Enfin acquiessant au desir de mes parans je me transporta à Jouy auprès de Martinette fille de Didier Caignard, à son vivant maire de Jouy et de Marriette sa femme. Journée fuist assignée, assavoir le 26 may 1554 au lieu de Metz. Le contractz fuist passez ledict jour. Or nonobstant les temps dyvers et la grosse guerre qui rengnoit, je m'avois deliberez de faire mon festin à Ancey mais la guerre s'emflambant de plus fort me fist changer d'opinion et aller à Metz.

Le 8 dudict Juing les Bourguoignons vindrent assieger Ladonchamps à la vue des Françoys. Ayans 7 pieces d'artillerie, forcèrent la place, prindrent ceux de dedans et tous les biens, puis y mirent le feu. Je m'en alla sur mon frère faire mes preparations et espousa en la paroisse Saint

Victor le 24 jung. Jaçoit que nous n'estions environ que 45 personnes, nous fismes bonne chère et joieusement.

La moisson et vandange fuirent assez abondante : n'eust estez les destrousses, ransonnemens, pilleries et maingerie à cause de la guerre, il eust fait bon vivre en ce pays. La quairte de bleidz 18 et 20 solz. La queue de vin 10 fr. La char, cher. Ung mouton se vandoit 4 et 5 fr., les poulles et oison 8 solz. On ne labouroit la 7[e] parties des terres à 2 lieue ès environ de Metz. On n'eust osez tenir au pays un bon cheval.

[P. 18.] Le 20 de Septembre 1555, ma femme Martine enfanta nostre premier enffans. Pour la vehemente douleur qu'elle endura l'espace de 26 heures continuelles, l'enffant, qu'estoit un beau fils, mourut. Estant venu au monde il fuist baptisez selon la coustume d'alors par la saige femme nommée Bairbe femme Jean Anthoine, L'enffant fuist nommé Jean. Il eust pour parain Didier fils Jean Le Tonnellier et pour mairaine Mangette femme Jean Le Tonnellier, ma tante Mariette La Roche, sœur de ma mère, et la saige femme mesme. Après il fuist ensepvelis en la fosse de Jennon ma femme.

Durant le moys de la gésine de ma femme, sa

mère Marriette Pillay alla de vie à trespas, fuist ensepvelie aupres de son marys.

Ladicte année 1555 fuist tousjours pluvieuse et froide, parquoy les biens diminuoient jornellement. On ne fist les vandanges que depuis la Saint-Luc. Les vins fuirent fort petits. La queue portant se vanda 18 et 20 fr., au commencement, puis devindrent à plus moindre pris pour leur petitesse. Ceux de l'an 54 à cause de leur bontez se vendoient 25 et 30 fr.

L'année 1556 depuis la fin de mars jusques la Thoussaint fist une chaleur sy grande qu'elle fuist comparée à la chaude année de 1540; n'eust estez que Dieu fist pleuvoir environ 3 ou 4 fois en l'année, les biens n'eussent sceu venir à mourisson. Plussieurs rivières fuirent taries (choses non veues auparavant). Les cerisiers fuirent florys à l'entrée du moys d'apvril et les cerises meures à la fin dudict moys. Les biens de ladicte année fuirent hastifs et fort bon Les foings furent dedans avant la Saint-Jean, les bleidz en juillet et les vandanges à la fin d'aoust.

[P. 19.] En ladicte année 1556, le 15e jour de septembre, ma femme enfanta notre second enffant environ 2 heure après minuyt d'entre le 14e et 15e jour; pour sa debilitez, venant au

monde, il fuist baptisez par la saige femme; son nom fuist Jean, puis avant qu'il fist jour, il vint par la grace de Dieu à convalescence et baptisez au moustier ledict 15e jour par messire Jean Vassaux presbtre. Ces parrains fuirent mon oncle Jean Claussequin et Piersson fils Jaicquemin Le Herault et sa mairaine Claudon femme de Claudin Quenin tante de ma première femme Jennon.

Au moys d'octobre 1557 mourut ma bonne sœur Fremine dont mes pères et mères et nous aultres fuismes fort contristez. Elle avoit estez malaide d'enfleure environ ung ans.

Ladicte année 1557 fuist bonne et fertille. Les biens fuirent à prix raisonnable, fors la chair et les vestemens qui ont tousjours estez cher.

Au moys de may 1558, les Françoys campèrent devant Thionville. C'estoit pitiez des insollences que les soldatz commettoient; durant ledict siège passa par Ancey et y logèrent bien 12 ou 13 compaignies que de chevaulx que de piedz, entre aultres un nommé Riqueroch y logea avec 13 enseignes de lansquenestz. Ils estoient plus de 5000 hommes. A cause du siège les biens se commencèrent à vandre cher. Le vin valloit au camp 20 fr. la queue. Après la prinse de la ville

ceux qui mennoient vin au camp jusques alors le vandoient 100 fr. la queue. Mais quand l'armée fuist esloingnée, les vivres à cause de l'abondance que fuist en l'an 57 et la belle apparence aux champs [p. 20] en ladicte année 58, retournèrent les vins et bleidz à leur premier prix. Le vin 9 et 10 fr. la queue.

Les pauvres gens du pays après la prinse de Thionville fuirent fort travaillez aux fortiffications et rampart que les Françoys y firent, car journellement ilz estoient constrains aux courvées, mesmes ceux d'Ancey n'y fuirent espargnez.

Ladicte année 1558 fuist bonne et fertille de bleidz et de vin. Il fuist peu de fruitz. La guerre estoit cruelle et merveilleuse. Les soldatz pour estre mal réglez faisoient de grand desgastz et extortions.

En ladicte année 58 vers la Saint-Martin se fist trèves entre les princes. Quelqueffois pour 15 jours, aucuneffois le temps que les députez de Leurs Majestez estoient assemblez. Les trèves fuirent reitéréez plussieurs foys. En fin le bon Dieu permist que la paix fuist faicte au commencement du moys d'apvril 1559, entre les roys d'Espaigne et de France, Yzaubel royne d'Angle-

terre et Françoys fils du roy Henry et la royne d'Escosse. Ladicte paix fuist publiée à Metz le 20 dudict apvril avec grandes solempnitez et cérémonies.

Du temps desdites trèves, assavoir le 22 febvrier 1558, mourust mon bon amys Christofle Millet; environ 8 jours devant il se avoit donnez un coupt d'une serpe sur le genouil : sembloit estre peu de choses, nonobstant il en mourut.

L'année 59 fuist fort chaude et bien fertille et abondante en bleidz et vin. Il fuist peu de fruitz et de foin. Les vins fuirent bons. La pluspart fuirent troubles et doux jusques vers la Pentescoste en l'an 1560, auquel temps ils devindrent clair et sy bon que merveille, car l'année, voire les 2 précédentes avoient estez hastive. C'est ce que les terres de ce pays desirent, assavoir années chaulde et hastive.

[P. 21.] Le 1er jour du moys de juing 1559, ma mère rendist son esprit à Dieu environ les 10 heures du soir. Fuist malade 8 jours enthier. Sa sépulture fuist au moitant du moustier. Sa mort nous contrista fort.

L'année 1560 fuist assez fertille : mais ung peu moins que les précédentes 57, 58 et 59. En ce temps l'abbé de Saint-Vincent dressa procez

contre ceux d'Ancey au lieu de Vic, requérant qu'il ly fuist permis de mettre un grau soubz son chaudron en livrant ces dismes et cences qu'il a chaque an à Ancey, qu'est un larrecin evident comme l'experience le montre assez. Toutesfois les repliques ni belles remonstrance de ceux d'Ancey ne vallont riens. Car il ly fuist adjugez sa demande et ceux d'Ancey condempnez aux despens. Audict an le bleidz se vendoit 2 fr. 30 s. et 3 fr. la quairte, le vin 16 et 18 fr. la queue.

En l'yver audict an 1560, les vignes fuirent gelée ès bas. On commencea appeller celle façon de geler metelleure. Touteffois il y ait heu du vin abondamment aux vandange 61 et bon. La queue se vanda 30 et 36 fr. Le bleidz 40 gr. et 4 fr. la quairte. La char et vestement cher. Les moutons ung escu.

En l'année 1561, la parolle de Dieu fuist preschée à Metz publicquement. On avoit preschez environ demy ans à Saint-Privez, mais venant l'yver, il fuist permis aux fidelles faire bastir un temple au Retranchement. C'estoit choses admirable de veoir le nombre des personnes qui se rangeoient chascun jour à la doctrine. Les presches aussy fuirent dressez aux

villaiges, comme à Scey, Lorrei, Coin sur Saille, Fleury, Montoy et aultres lieux. Le regne de Jhesucrist prenoit grand accroissement.

[P. 22.] Celle année le 13 apvril, ceux de Corney gaigèrent au grand Gravier le bestail d'Ancey, dont est ensuivys de grandes inimitiez, contregaigières et plussieurs effortz l'ung contre l'aultre. En fin le procez fuist mis en charge, apres avoir despendu de grand deniers d'une et d'aultre part. J'en heu beaucoupt de peine et à cest effet j'ay fait plussieurs voyaiges tant vers les princes que aultres sollicitation, assavoir à Metz, à Vic, au Pont à Mousson, à Nancey, à Saint-Mihiel, à Bar, à Janville, et aultres lieux.

Le 25 Janvier au dit ans 61, mon cher père rendist son esprit à Dieu environ 6 heures du matin. Sa sepulture est au moustier à main dextre du grand aultel. J'en fus contristez à merveille, voire de ce que je n'estois point à sa mort, car j'estois lors à Nancey pour le miserable procez du Gravier. Il fuist en ce monde environ 74 ans, car comme il disoit, il avoit environ 2 ans quand le moustier d'Ancey fuist ruynez par le roy René d'Anjou, que fuist en l'année 1489, le 17 febvrier que ledict moustier fuist prins et il fuist brusley le 20[e] jour suyvant

qu'estoit le jour du gras mardys. Mon grand père y fuist tuéz (nommé Jean Le Coullon). Ma grande mère Caitherine Le Gay se remaria a Collin Richier de Nouvyan et eust d'iceluy mes oncles Guillaume et Richier et ma tante Barbe que fuist mariée à Gorze.

L'année 1562 fuist mediocrement fertilles. Or sur la fin de mars au commencement de l'année 1563, il courust ung bruyt que le siège venoit devant Metz et estoit pitiez de veoir fuyr ceux du pays. Je menna quelques vins, bleidz et aultres vivres au Pont et à Metz, dont j'en suys estez à plus de 200 lbz de perte et interetz.

[P. 23.] Durant ladicte année 62 passa ordinairement lansquenestz et aultres nation parmey Ancey allant au service du roy contre ceux de la religion, qui firent de grand dopmaige. Les vins et bleidz sont demeurez ès mesmes prix que l'année 61.

Au mois d'apvril 1562, ma belle sœur Dion femme de mon frère rendist son esprist à Dieu ayans estée malaide environ ung ans. Il espousa en seconde nopces le 13 juillet 1562 Barbe fille Jean Guerrin et de Françoise Blanchard. Ce fuist à l'eglise reformée.

L'année suyvante 1563 fuist plus fertilles. La

queue de vin revint a 12 fr. et la quairte de bleidz à 18 et 20 gr.

Le lendemain de Pasque audict ans 63, qu'estoit le 30 mars, un nommé Claudin, lansquesnetz, environ 3 heure après midy trouva un certain Livier Husson (contre lequel il avoit une vieille querelle), au lieu dit au Cugnon et d'ung coupt d'espée couppa une main au dit Livier et d'ung aultre coupt lui perça le costez, dont il mourust soubdain. Je sollicitoy grandement pour la remission dudict lansquenetz.

L'année 1564 fuist pareillement bonne et fertilles, non pas tant toutesfois que l'année précédente. Le vin valloit 15 et 16 fr. Le bleidz 2 fr. Et à cause de la sterilitez de l'année subsequente 1565, le vin remonta a 40 fr. et le bleidz 8 fr. Car en l'yver 1564 il fist par 3 diverses foys des gelées qui durèrent chascunes environ 3 sepmaines, sy terrible que les anciens n'avoient point veu de telles. Les vignes partout fuirent gelées, sinon quelques peu en la coste Saint-Quentin. Les bleidz aussy fuirent gelez et morfondus, de sorte qu'environ ung ans on endura de grande famine et pauvretez.

[P. 24.] Nonobstant que jamais homme ne vist sy austère année, l'abbé de Saint-Vincent

(prest pour endomaiger ceux d'Ancey) se fist paier à toutes rigueurs de ces rantes, jasoit que tous aultres sieurs quittoient partout la plus grande parties.

En l'année susdicte 1564, le 16 de may, le cardinal de Lorraine fist publier en l'evesché de Metz des edictz rigoreux contre ceux de la religion, commandant qu'ils sortissent de ces terres dans 24 heures. Touteffois son bailly 'le sieur de Salzède prolongea le terme jusqu'au vandange. Après les vandanges le 16 novembre, un nommé Frecadel vint à Ancey et ès aultres lieux des mairies faire de rechefz publier les dictes ordonnances, prétendant quelques bonne confiscation. Ceux de la religion retournèrent vers ledict bailly, lequel donna 24 jours pour vuyder. Ledict Frecadel se tint à Ars attendant sy quelqu'ung contreviendroit. Mais le 24ᵉ jour que le terme expiroit se transportèrent audict Ars 4 homme allemand (ou bien équippez en allemand) qui firent une frayeur audict Frecadel et lui baillont la chasse, sy bien que depuis n'y retourna.

Voyant les dangers je m'acompaigna de Claudin Bilboy et paisiblement nous retirasmes à Metz où nous fuismes par la Justice en pleine chambre

receus borgeois. Puis allasmes à Jouy resider. Mais les habitans d'Ancey estans fort empeschez en leur procez du Gravier nous rappellèrent. Il me cousta grandement, car sur ung piedz il me convint achepter ung logis à Jouy.

L'année 1566 fuist fort fertilles de tous biens. Jamais je n'en vist de sy abondante. Touteffois le bleidz a vallu 18 gr. l'aveine 8 gr. le vin 13, 14 et 15 fr. la queue. La char tousjours cher.

[P. 25]. En ladicte année 66, le 13 may les officiers de Vic firent une ordonnance contre ceux de la religion, speciallement pour faire vuyder les magister qui enseignoient les enffans en la doctrine de Jhesucrist. Partant fuist force à maistre Jean Malleteste qui enseignoit à Ancey de vuyder.

En l'année 1567 le 4 may, mon oncle Richier frère nom germain de mon feu père rendist son esprit à Dieu environ au 9 heures du matin.

Ladicte année 67 fuist pareillement fertilles, nompas tant que la précédente. Le dernier de juillet audict ans le duc d'Albe logea à Arnaville accompaignez d'environ 2500 chevaulx et 9 ou 10000 hommes de piedz allant ès pays de Flandres persécuter ceux de la religion. Monseigneur le mareschal Vieilleville à l'arivée

dudict duc envoya de ces archers à Ancey pour garder le villaige. Ils fuirent en mon logis 3 jours.

Le 5 aoust suyvant le seigneur Claude de Bassompiere bailly de l'éveschć manda au lieu de Metz ceux qui faisoient profession de la religion ès mairies, en intention de les faire vuyder le lieu. Le nombre d'iceux estoit d'environ 100 hommes. Les ayans le seigneur mareschal Vieilleville veu (pour bonnes consideration), ne voulut permettre leur despart, qui fuist cause que ledict bailly dit ausdicts de la religion qu'ilz retornassent en leur logis jusques aultres mandements.

Au moys d'octobre suyvant fuirent de grandes mutations à Metz. La pluspart de la garnison tant capitaines que soldatz estoient de la religion. Ils sortoient de Metz fortz et y rentroient. Ils fuirent par les villaiges ruyner et abbatre les ydolles des moustiers. A Ancey il fuirent trois jour [P. 26] que me cousta beaucoupt. J'avoys le capitaine nommé Lavallée, son guidon et plussieurs aultres. En partant de Metz pour aller en France il se joingnist grand peuple de Metz et du pays avec eulx. Ce fuist la vigille de la Thoussaint. Le nombre estoit de 4 à 5000. Le mesme

jour s'enfuyrent dudict Metz et du pays presque tous ceux de la religion. Ce fuist le plus grand trouble que l'on eust jamais veu. Touteffois par la grâce de Dieu et prudence du seigneur mareschal de Vieilleville qui vint à Metz audict temps, les choses fuirent adoucies et retornèrent ceux qui s'en estoient fuys. Et ne fuist l'exercice de la religion discontinuez. Je fus à Haton chastel environ 7 jours.

Es feste de Noël suyvant le sieur prince de Condé vint au Pont à Mousson recepvoir le duc Hans Casimir qui le venoit secourir avec grand nombre de reystres et lansquesnestz. Il logea à Ancey 2 enseignes de gens de piedz de chacune environ 500 hommes. Ils firent de grand dopmaige. Il abatirent toutes les mouuées des vignes pour trouver ce qu'estoit cachez dedans. Il y fuirent 5 jours.

Dès ledict temps jusques l'an revollu fuist une pestillence sy grande en Metz et au pays, voire en Lorraine, que on n'ouyst de loing temps pairler d'une pareille. En ung ans moururent à Ancey par compte fait 300 que grand que petit et davantaige.

Voyans les dangers éminent, j'enmenna mes 2 filz Claude et Jean à Strasbourg. Nous y arri-

vasmes le 3 may 1568. Ledict Claude avoit demeurez ung ans sur le greffier à Metz et Jean environ 8 moys à Scey et auparavant avoit estez à l'escolle à Jouy.

[P. 27.] Il fuist des biens abondamment en ladicte année 68 et fort bon, nompas tant toutefois qu'ès 2 années précédentes. Au moys de novembre le duc d'Aumalle accompaignez de gens mal reiglez, estans de retour des montaignes de Sauvergne, s'en vint à Ancerville à Sainte-Barbe et à Nouvyan et y fuist jusqu'au moys de janvier. Ces gens firent partout grand dopmaige, gros degast et insollences, ransonnant et pillant partout. Il en fist loger à Ancey tant à piedz que à chevaulx à plussieurs foys 42 gitte. Les pauvres gens fuirent tellement molestez qu'il ne demeura pas 18 mesnaige. La reste quittont le lieu. Il fist abatre par le pays tout les temples des ceux de la religion. En ce temps passa par Metz 22 cornettes de reystres soubz la charge du Ringrafz et de Bassompiere.

Voyans les choses en telles desordre je m'osta d'Ancey le 19 novembre audict ans 1568 et m'en alla à Metz sur mon frère. Le jour que je partis entra en mon logis des larrons des compaignie dudict d'Aumalle qui me despandèrent en 2

jours 14 quairtes aveine, 6 quairtes bleidz, une queue de vin; breif il me portèrent grand dopmaige. Et tant eux que ceux qui y logèrent depuis jusques que le roy fuist partis de Metz, y comprins les courses que les reystres firent, il me despandirent 21 queue de vin, 16 charrées de foing et tant d'aultres biens que merveille, car mon logis estoit bien fournis. La despance a estez de plus de 1000 frans, sans l'interestz que j'ai heu pour mon depairt que monta à plus de 1500 lbz. Estans à Metz mon frère et moy avons contractez avec Jean Lalouuette le mariaige de mon fils Collignon [P. 28] et d'Annon fille dudict Lalouuette. Nous les fismes fiancer par monssieur Taffin le dimanche 20 febvrier 1568, présent une bonne et notable compaignie.

L'exercice de religion fuist cessez le mercredy suyvant 23 dudict febvrier. Le roy Charles 9 entra à Metz le vandredy 25e jour, comme fist aussy sa mère, sa sœur et plussieurs seigneurs et dammes. Le lundy 21 mars suyvant estans venue les nouvelles de la mort du prince de Condé, le temple des ceux de la religion fuist abatu et destruit. Le dopmaige que ces gens firent en Metz et au pays fuist grand. Il partit de Metz le jeudy 14 apvril 1569, ayans deffendu

l'exercice de la religion. Touteffois par la grâce de Dieu et nonobstant les dangers on porta les enffans baptiser à Courcelles. Là estoit maistre Nicolle ministre. Mesmes on y célébra les mariaiges. Celluy de mon filz et de ladicte Annon y fuist célébrez le 4 mai 1569, present bonne compaignie d'anciens, diacres et aultres.

Du temps que le Roy estoit à Metz, le cardinal de Lorraine Charles fist des cruels edictz contre ceux de la religion estant en ces terres, leur commandant d'en sortir dans huit jours ou se reunir à son eglise romaine, imposant de grandes peines aux contrevenant. Ce fuist le 26 mars 1569. Plussieurs se revoltèrent, voire beaucoupt que l'on n'eust jamais pensez, qui estoient anciens et diacres. D'aultres myeux touchez en leur consciences quittèrent les lieux

Puis le 12 apvril suyvant ledit Cardinal fist ung aultre edictz par lequel il receoit ceux qui s'estoient revoltez et bannit ceux qui s'estoient retirez. Ces officiers firent grande diligence d'exécuter ces edictz, uzant de grandes cruautez.

[P. 29.] En ce temps là je n'eusse osez frequenter à Ancey. Partant, je fis faire mes vigne par argent. Il me cousta grandement. Nicollas Chaussié m'y assista fort. Or, au moys de may

audit ans 1569, je me retira à Jouy faire residence.

Le 24 Juillet suyvant, Nicollas Chaussié en une rencontre donna un coupt d'espée à Pierron Brecquin, maire d'Ancey, dont il mourust au bout de 5 ou 6 heures. Sa mort ait beaucoupt coustez à Nicollas (son bien fuist confisquez), et à moy qui n'en estoit coulpable en façon que ce fuist. Les officiers saisirent mon biens soubs couleur que je l'avois vandu à Nicollas (combien que c'estoit pour l'envie quil portoient à la Religion.) Voyant qu'il n'en pouvoient aucunes choses paroistre, il se deportèrent. Néantmoins il me cousta beaucoupt.

En l'yver précédent 1568, au temps que le duc d'Aumalle estoit en ces quartier, il gela sy fort que les vignes fuirent metellée et borgne en plussieurs contrées. Partant la vendange 1569 fuist petite et les vins ne fuirent guères bon. Il fut aussy une gelée le 11 may 1569 qui fist de grand dopmaige. Le vin se vandoit 25 et 30 fr. la queue. Le bleidz 2 fr. La char fort cher.

Le 27 de Juing 1570 mourust ma tante Mariette La Roche sœur de ma feue mère. Elle avoit estée femme à mon oncle Willaume Richier environ 30 ans. En sa viduité elle demeura auprès

de mon père après la mort de ma mère jusquez à la mort de mondit père, puis auprès de moy environ 2 ans. Apres elle se remaria à Pieresson Le Royer eschevin à Naville. Elle est ensepvelie audit Naville.

[P. 30.] L'année 1570 fuist assez fertilles, combien que par la gelée qu'avoist estez en l'yver 69, il y eust beaucoupt de vigne perdue et gelée. Les vins ne fuirent guères bon. Il se vandont toutefois 20 fr. la queue.

L'yver de ladite année 1570 fist pareillement sy grosse gelée que les vignes fuirent metellée tellement qu'au vandange 1571 on n'eust pas ung demi quart d'année. Les vins fuirent bons en plussieurs lieux.

Le 6 mars audit ans 1570 nasquit Sarra ma petite fille, fille de mon fils Collignon et d'Annon et fuist baptizée à Courcelle par Me Nicolle.

En l'iver 1571 la gelée fuist sy vehemente que les vignes fuirent metellée et borgne, tellement que on ne pretendoit faire vandange en l'an 1572. Il y avoit peu de raisin aux vignes. Mais, par la graice de Dieu, il devindrent sy gros que on ne les avoit jamais veu croistre de sy grande abondance, de sorte qu'il fuist du vin en plussieurs

lieux raisonnablement et assez bon. La queue se vanda 25 et 30 fr. Le bleidz 1 escu. L'année fuist fraische et pluvieuse.

Audit ans 1571 le 25 novembre l'exercice de la Religion fuist mis à Montoy et y fuist continuez jusques au 13 octobre 1572. C'estoit choses honnorable de veoir sy belle assemblée. Le regne de Jhesucrist augmentoit journellement.

Au moys de novembre 1572, le conte de Retz vint à Metz. Sa veneue espouvanta fort ceux de la Religion, estant desja troublez pour le massacre fait à Paris le jour Saint-Barthelemey auparavant. Il fist vuyder maistre Guillaume Le Maignier et aultres gens de bien craingnant Dieu qui visitoient les malaide. Il convint aussy à maistre Nicolle abandonner Courcelle.

[P. 31]. Le 16 décembre 1572, mourust mon beau père Jean Chaussié qu'avoit estez loing temps maire de Saint-Vincent et qui avoit en son temps heu grandes fascheries pour avoir par trop tenu le party de l'abbé et du couvent. Nonobstant l'abbé de Saint-Vincent ait traitez ces heritiers à toutes rigueurs, qui pour crainte des procez qu'il les menaçoit, se sont composez à des conditions iniques et fort dopmaigeable pour eux.

Le 17 febvrier passa de ce monde Annon ma belle fille estant enceinte d'environ 6 moys.

Le 8 Juing 1573 fuirent logez à Corney environ 8000 personnes, duquel nombre y avoit environ 5000 soldatz espaignol qui s'en allèrent ès Pays bas contre le prince d'Orenge.

Vers la pasque 1573 le bleidz qui depuis ung ans n'avoit passez 40 solz la quairte (contre l'opinion commune), par le vouloir de Dieu en 3 ou 4 mairchez suyvant il fuist vandu 8 et 9 fr. et avoit on grandes peine d'en recouvrer.

Au commencement du moys de Juillet 1573, suyvant l'opinion de mon frère et d'aultres nos parans, fuist contractez le mariaige de mon fils Collignon et Perrette fille Nemmery Herment, laquelle est niepce germaine à la femme de mon frère. A cause des troubles il convint à mondit fils aller espouser à Alteville, que fuist le 15 dudict Juillet. Les pauvres fidelles ont estés un ans en grand perplexitez et tourment pour se marier et faire baptiser les enffans : convenoit aller audict Alteville, ou à Andershousz dict maintenant Phalsbourg ou à Jametz.

En l'iver ans 1572 la gellée dura plus longuement que l'on n'avoit jamais veu. Elle commencea à la Thoussaint et dura jusqu'au Roys.

On passa sur la glace dès la vigille de la Saint-Martin jusqu'à la vigille des Roys journellement.

[P. 32.] La moisson de 1573 fuist très petite et jay pour ce le bleidz n'en fuist à meilleur marchez, mais plus cher. La famine fuist merveilleuse. En l'yver précédent les vigne fuirent gellé et au moys d'apvril n'y eust un seul jour qu'il ne gela. L'année fuist fort froide et pluvieuse. En toute l'année le soleil ne fuist clair 18 jours seullement. Les biens de terre fuirent morfondus. De sy peu qu'il y avoit de grains aux champs tant bleidz, orge, aveine, febve et aultrement, il en demeura grande quantitez à mettre dedans qui fuirent pouris aux champs à cause des pluyes continue. Ce n'estoit rien des vandanges et sy petit vin que on n'en pouvoit boire. Jamais on ne vist sy grande faulte de biens que la présente et l'année 1565. En tout le ban de Jouy on ne sceust assembler 10 charau de vin. Le vin de l'année 72, vers la Pasque 1574 se vandoit 70 fr. celui de l'année 1571 se vandoit 80 fr. la queue. Cest icy la 5e années que en plussieurs contrées on n'y a vandangez. On ne vist aussy jamais mendier tant de pauvres gens. La pluspart du peuple ne mangeoit que aveine et gru-

son. La quairte de vesses tirés hors de l'aveine se vandoit 40 solz comme aussy la quairte d'aveine, l'orge 7 et 8 fr. Il rengna des pauvretez sy grandes qu'aucung ont gectez de leurs enffans en la rivière, d'aultres ont portez les leurs en des villes et villaiges pour les perdre. Les gens sont estez trouvez mort sur les chemins et en les rues. Toutes sortes de vivres sont estez plus cher que on ne les avoit jamais veu. Le mouton noury de grain s'a vendu 13 et 14 fr.

[P. 33.] Le 5 Juing 1574 fuirent logez à Ancey 15 enseigne de Suysses et environ 200 chevaulx. Le nombre desdict Suysses pouvoit estre de 4000 qui fuirent grand degast ès jardins et cerisiers et plussieurs pilleries. Ils partirent le 6e jour allant ès Pays bas contre le prince d'Orenge.

Lesdicts Suysses repassèrent par Jouy et Ancey à lentrée du moys de Septembre 1574, retournant en leur pays n'ayant jamais combatu. Neantmoins il y avoit demeurez d'entre eux quasy la mitte par maladie et aultres necessité.

L'année 1574 fuist assez fertille et les biens fort bon. Touteffoys il faisoit cher vivre. Le bleidz a vallu au loing de l'année 4 fr. et demi et 5 fr. Le vin au vandange se vandoit 50 fr. le charau et à compte d'hoste 40 fr. Le vandaige à

la queue a estez le plus comung 36 f. La chair et les vestement grandissimement cher.

L'année suyvante 1575 a estez meilleure que la précédente, car on a trouvez grande abondance de bleidz et aultres grains et des vins, fruitaige et foing fort bon. Depuis le moys de Juing jusques après les vandanges il fist une sy merveilleuse chaleur et secheresse que les plus anciens n'en avoient point veu de plus grande, car les eaues fuirent plus basses que on ne les avoit jamais veu, et fuist la rivière de Mezelle depuis ledict moys de Juing jusqu'à Noel suyvant quasy gueable partout.

[P. 34.] Il rengna une peste à Metz et aux pays dez le moys de May 1575 jusques vers le moys de febvrier suyvant dont plussieurs moururent.

Environ le 6 octobre audict ans 1575 nasquit à mon fils Collignon une fille nommée Suzanne que fuist baptizée à Burtoncourt. L'année précédente, il avoit eu un filz nommé Abraham, mais il n'a vescu qu'environ 3 moys.

Au moys de decembre 1575 le duc Casimir et le prince de Condé avec grosse armée passont par l'évesché, que fuist cause d'une grande perte en ces quartiers à cause des coustanges à la fuyte des biens (*sic*).

Le 28 septembre audict ans 1575, depuis environ une heure en la nuitz jusques près de 2 heure devant le jour, apparurent en l'air de merveilleux signes. La moithiez de l'air tirant vers septentrion se monstra quelquesfoys sy blanche que on cognoissoit les choses comme en plain jour. Aultresfoys sembloit estre en feu, que les gens pensoient que quelques ville ou villaiges fuist en feu, puis on voyoit comme des gens armez ayans des lance qui se combatoient, grandes vapeurs comme fumée se monstroit comme quand on tire de l'artillerie. Chascun en fuist fort esmerveillez.

L'yver 1575 fuist doux et ne fist gelée que bien peu. Venant le moys de mars, il fist des pluye quasy continue et avoit on grande peine de faire les vignes. Les ouvriers gaignèrent 10 gr. et 1 fr. choses non jamais veue, et sy vouloient boire du meilleur vin; de quoy on espéroit une ruyne à venir et perte des biens, ce qui advint [P. 35] tantost après. Au moys d'apvril il fist des grandes challeurs. Les vignes devindrent grande preste à xaoutrer. Mais le 21 dudict apvril (jour que les papistes appelloient grand vendredy) il fist une forte gelée tellement que plussieurs vignes furent du tout gelée, aultres à demy et

d'aultres qùi ne s'en sentoient; le 28 dudict moys il fist encore une gelée dont les vignes en hault lieux fuirent du tout gelée, choses que l'on n'avoit jamais veu. Que premièrement tout le resin ne fuist perdus et gelez, le 2 may suyvant de reschefz il gela sy fort qu'il ne demeura riens de vert hault ny bas. Tous fruits fuirent gelez et perdus, voire les cerises desja prestes à rougir fuirent gelée. La pluspart des seigles gelez, briefz il n'y eust espèces de boys qui ne fuist fort offencez d'icelle gelée. Il gela par plussieurs aultres jours, mais les 3 jours susdicts fuirent les plus dangereux et ausquels les biens fuirent péris.

Le 22 Juillet 1576, par la graice de Dieu, le ministère de la Religion reformée a estez restaublis et redressez dedans Metz.

Le 4 septembre suyvant le ministère a estez dressez à Jouy et presche faicte par Monsieur de Buant ministre.

Le 24 octobre audict ans les piteuses nouvelles me fuirent annoncée que mon fils Claude, environ 2 ans devant, auroit estez mort de peste en la ville de Nuremberg n'y ayans demeurez environ que 15 jours.

[P. 36.] Le 21 de febvrier 1576, par l'austuce

de Satan et de ces supostz l'exercice de la Religion fuist cessez à Metz et aux pays.

Le 1er apvril fuist (par la graice de Dieu) le mariaige de mon fils Jean comencez avec le sieur Jacquemin Remion pour Caitherine sa fille accompaignez de Guillaume son filz et moy seullement de mon frère. Il fuist ratiffiez le 10 dudict moys, present le sieur Howat, monsieur de Mouron, Françoys Adam, mon frère, mon fils Collignon pour ma part, et de la part du sieur Remion, Mangin et Guillaume ces deux fils, le sieur greffier de justice, le sieur Bachelez, recepveur, le gouverneur de l'hospitaux et le sieur Nicollas Mangin et Jean Salverie.

Le 13 may 1577 fuirent logez à Ars environ 100 hommes à chevaulx espaignol qui venoient prendre logis audict lieu, à Ancey, à Donnot, à Nouvyan et à Arnaville pour passer les armées qui retornoit des pays de Flandre. Et passèrent le lendemain 14e jour, le 15e jour et le 16e jour. Ilz estoient ung grand nombre, car je ne saurois par chacun desdicts 3 jours estimer moins de 10000 personnes, que feroient 30000. Ilz enmenèrent une richesse incroyable, ilz avoient une multitude de chars et charrette presque incroya-

ble. Ilz avoient de 4 a 5000 femme acoustrées si richement que merveille.

[P. 37.] La pluspart des soldatz avoient chesne d'or au col, faisant 5 ou 6 tour, et encor que le plus grand nombre fuissent gens de piedz sy avoient il tous ou la pluspart des chevaulx; ils avoient des enffans et des garçons (à mon advis) plus de 14000. Ils firent plus de dopmaige à Ancey que ès aultres lieux, pour ce qu'ilz ruynèrent grandes parties des praieries et sillont plussieurs bleidz à faulte de foingz.

Pour la doute que on estoit à cause dudict passaige je differa à faire le festin de mon fils jusqu'après ledict partement et fuist le mariaige celebrez au lieu de Bertoncourt par monsieur Gardesy ministre le 9 Juing 1577 et le lendemain fuist le festin comencez là, où estoient invitez (et s'y trouvèrent aussi) environ 150 personnes. La fuist fait grand chère et joieusement 2 jours enthiers et le 3e jour encor une grande parties s'y trouvèrent continuant ladicte joyeuse chère.

Ladicte année 1577 ait estez assez abondante en bleidz, vin et fruitaige, mais peu de foing. Il fuirent quasiement perdu à cause des grande eaues qui survindrent au moys de Juillet, qui fuirent aussi cause que les raisins coulèrent aux

vignes. Nonobstant il y eust du vin raisonnablement [P. 38] et estoit à presumer qu'il n'eust vallu que environ 20 fr. la queue et la quairte de bleidz 18 gr. Mais à cause de la guerre du Pays bas, la queue, depuis la Saint Martin jusqu'à la pasque 1578, se vanda de 36 a 40 fr. et le bleidz 3 fr. Les vestemens sont estez fort chers speciallement la chausseure qui a redoublez de plus de la moitiez que les années précédentes.

Le 28 Juing 1577 mourust de peste par le vouloir de Dieu Margueritte sœur de ma femme, femme Collignon Le Clerc de Corney.

Au moys de novembre audict ans 1577 les Espaignol revenant menner guerre aux Pays bas logèrent à Arnaville, Nouvyan, Donnot, Ancey et Ars et ce par 14 gitte. Ayans au moys d'octobre auparavant desja passez et logez 10 enseignes de Hault Bourguignons soubz la conduite du baron de Chevreau. Les premiers Espaignol qui logèrent à Ancey me beurent une queue de vin et me firent beaucoupt d'aultres dopmaige.

Le 23 febvrier 1577, de la bonté de Dieu, l'exercice de la Religion a estez redressez à Montoy à la grande consolation des fidelles.

[P. 39.] Par la vouluntté de Dieu (affin que

je fuisse plus incitez à l'obeyssance de ses saints commandemens), il m'envoya une malaidie le 3 mars 1577 qui me debilita fort et fuist plussieurs jour que je n'attendoys que la mort. Touteffoys de sa bonté immense il m'a randu la santé tant de temps qu'il ly plaira ; louuange à jamais luy soit randue !

Pendant ma malaidie le 16 dudict mars nasquist à mon fils Collignon une fille qu'a estée baptizée à Montoy nommée Elizabeth, elle n'a vescu que environ 12 jours.

Audict temps, assavoir le 22 dudict mars, Jennon le Goussat, sœur de ma femme fuist frappée d'une peste et mourust le 24 dudict moys environ les 10 heure du soir et fuist ensepvelie le lendemain 25 mars 1578.

Durant le moys de mars passa par l'espace de 7 ou 8 jours par le ban de Remilly et environ, comme on disoit, 7 ou 8000 Espaignol à piedz et à chevaulx allant au service du bastard d'Autriche contre ceux du Pays bas.

Plus vers la Saint Jean en passa encor environ 1000 ou 1200 par ledict Remilly.

[P. 40.] Depuis le moys de mars jusqu'au moys de septembre 1578 une grosse peste a regnez à Jouy par laquelle sont estez mort environ 120

personnes, du nombre desquelz y avoit environ 18 gros corps.

Ladicte année 1578, depuis le moys de may, a estez fort chaude et seiche, tellement que on a eu grande quantitez de bleidz orge et aveine, peu de foingz et point de fruitz, car en apvril toutes les fleurs fuirent mangées de vermine. Les vandanges ont estez aussy abondante partout, et les vins estimez aultant bon qu'ilz ont jamais estez depuis la chaude année : jasoit labondance sy ait il vallu le plus comung durant les vandange 30 fr. le charau.

Le dernier jour d'octobre 1578 environ 3 heure devant le jour, Caitherine femme de mon fils Jean ait enfantez son premier enffans; ung fils qui fuist baptisez à Montoy le dimanche suyvant 2 novembre par Monsieur de La Chasse ministre. Son nom est Samuel, ses parrains les sieurs Nicolas Mangin et Nicolas Dabocourt, sa maraine, la femme de Monsieur de Mouron.

[P. 41.] Depuis le moys d'octobre 1578 jusqu'au my apvril 1579, le temps a tousjours estez pluvieux tellement que les rivières ont estez desbordées 10 ou 12 foys qui ont portez grand dopmaige.

Le 11 dudict apvril précédent ma belle fille ait

enfantez une fille à mon filz Collignon qu'a estez baptizée à Montoy par Monsieur de La Chasse le 15 dudict apvril et nommée Salomée.

Le 9 aoust 1579, le petit Samuel fils de mon fils Jean ayant estez malaide de peste environ 4 jours, par le vouloir de Dieu mourust. Tantost 2 jours après sa mort, affin que mondict filz et sa femme se puissent recréer, je les fis venir à mon logis. Y estans ce bon Dieu vizita mondict filz de ladicte malaidie le 22 dudict moys et sa femme le 26e jour. Et se passèrent plussieurs jours que nous n'attendions que la mort de tous les deux; n'estans qu'à demy gueris la mesme malaidie saisit Perette femme de mon filz Collignon qui pareillement sembloit mourir. Or ce grand Dieu m'a fait grande misericorde, qui contre l'opinion humaine, les a reslevés tant de temps qu'il ly plaira. Louange luy soit rendue à tout jamais !

Ladicte année 1579 ait estez fort pluvieuse et froide. Si quelques foys le soleil s'a demonstrez il estoit fort bruslant, ne durant guères. Puis le temps de [P. 42] pluye recommançoit tellement qu'on a eu grande peines à mettre les grains en grainge et y en ait eu grand nombre demeurez et pouris aux champs. Dont s'est ensuyvis que

les vieux bleidz et le vin ont remontez de jour à aultre.

Es moys d'aoust, septembre et octobre a estez tant de pluye et le temps sy froit que les raisins n'ont sceu meurir nompas à demy; on n'a comencez de vandanger que depuis le my octobre, on en a assez trouvez, ils estoient fort fiers, qui fist cherir le vin vieux. Il gela vers les 26 et 27 octobre sy fort que ce qui estoit à vandanger ne valust riens. Pour la malignitez du temps on n'a peu semer plus de la moithiez des terres preparées, qu'a fait remonter le bleidz de plus de la moithiez; car en l'estée, il ne valloit, comme il avoit fait auparavant que 2 fr. ou environ, et voyant la fautte de semer et la moisson froide et petite, il a vallu 5 fr. Les rivières depuis Saint-Martin 78 jusqu'a Saint-Martin 79 sont estées desbordées 25 ou 26 foys.

L'annèe 1580 a estez dès l'yver jusqu'au my juillet assez fascheuse. Tantost froidz, gelée en apvril et en may. Plussieurs grandes pluyes comme le 12 may jour d'ascension, il en tomba tellement et sy largement qu'elle enmenna de plussieurs vignes et terres en lieux panchant une infinité de terre et fist un merveilleux dopmaige. [P. 43.] Mesme au moys de juillet il pleut 15

jours continuellement, specialement les 2 derniers jours qu'elle voulust cesser, il pleut sans cesse tellement qu'il y eust une grande parties des foingz pouris et gastez. Depuis jusqu'au dernier jour de novembre tout ce qui ait tombez en somme ne faisoit une bonne nuée, tellement que la seicheresse ait estez merveilleusement grande, qu'a fait que on ait eu des bons bleidz et de fort bon vin mais peu. Les terres estoient sy sec quil en est demeurez en l'autonne grande parties que on n'a sceu semer. Plussieurs aultres semées au commencement d'octobre (le grain n'ayans aucune humeur) est demeuré en terre en mesme estat que sur le grenier, tout lesdicts moys d'octobre et novembre suyvant. Tout chacun estoit emerveillez de veoir une telle saison non veue ny cognue de semblable auparavant. La Mouselle fuist sy courte que les chiens de moyenne taille la passoient encore (sans nager), le dernier de novembre. Les puix fuirent taris et avoit on grande disette d'eaux.

Le milliaire ancien, en Metz, evesché d'icelle, Loraine et Baroys, se prenoit et començoit au 25e jour de mars, mais en Loraine et Baroys, par l'ordonnance du prince, ledict milliaire fuist changez et mis au premier jour de l'an. Ledict

milliaire changez se comencea le premier janvier que l'on eust comptez 1579 et ilz comptèrent 1580.

Aussy ceux de l'evesché en lieu de l'ancien milliaire que on eust comptez 1580 commencèrent 1581.

[P. 44.] Le 12 febvrier 1580, stil de Metz, environ les 6 heures du matin, nasquist à mon fils Jean un filz que fuist baptizez à Montoy le mercredy suyvant 15e jour, par Monsieur de La Chasse et nommé Théophile. Ces parains sont mon frère Jean Le Coullon, le sieur Claude Houdebrand amant et sa mairaine Jeanne Salverez femme de Guillaume Remion oncle dudict Theophile de part sa mère. Le Seigneur Dieu veuille avoir soing de luy et le remplir de ces saintes graces !

Le 5 mars suyvant mourust à Metz maistre Guillaume Le Maignier, aultant homme de bien, craignant Dieu et charitauble qu'on en sceust point trouver. Par sa bonne vie et sainte conversation plussieurs l'appelloient un second Elizée. Il y avoit l'espace de 50 ans qu'il vizitoit les malaides, les consolant merveilleusement par la parolle de Dieu, uzoit envers eux de médicaments fort propre et avanceoit toutes ses facultez

et biens pour aider les pauvres. Il fuist fort regretez voire des ceux de l'église romaine.

Le 17 janvier 1581 nasquist à mon fils Collignon une fille qui fuist baptizée ledict jour à Montoy et appellé Esther.

[P. 45.] L'année 1581 il y avoit grande esperance qu'elle seroit assez fertille en grains, vins et fruitz, voire jusques à la moisson on estimoit que on trouveroit beaucoupt de bleidz. Mais on fuist frustrez; car ils reviendrent sy mal que le bleidz fuist fort rencherys, tellement que depuis la moisson passée, ce fuist pitiez de veoir mendier une infinitez de pauvres gens. Quand au vin il en fuist assez raisonnablement. Mais à cause que la saison avoit estez plus froide que chaude, on differoit de vandanger jusques vers le 10e jour d'octobre. Touteffoys le 4e jour il vint une forte gelée qui ne laissa aucunes feuilles vertes ny ès vignes ny ès arbres et convint vandanger à toute diligence : que fuist cause que les vins fuirent aucunement diminuez de leur force. Sy estoient il assez bon, mais il se vandoient mal à cause que le bleidz estoit sy cher. Il s'a vandu jusques la moisson 1582, 5 fr. et demy 6 fr. et 8 fr. et demy la quarte.

Nonobstant la moisson de l'année 1582, on n'a

eu sy bon marchez que on esperoit; les grains sont demeurez cher, la vandange ait estez assez bonne, mais les vins fuirent tellement nouris d'eaue qu'il ne sont estez si bon que l'on pensoit et la gelée que vint 3 ou 4 jour après la Saint-Remy (que fuist cause de vandanger). Les fruitz mesme, dont il y avoit grande abondance, fuirent si nouris d'eaue qu'il en perdont la bonté. Avant [P. 46] que les vins fuissent pressez, les eaues devindrent grandes tellement que les charau feurent 7 ou 8 jour sans passer; que fuist cause que du costez d'Ancey y olt des vins laschez par trop demeurez ès cuves et cuvelles.

La saison de semer fuist sy pluvieuse que les laboureurs avoient force peine. Le bleidz se crevoit et demeuroit là. De loing temps on ne vist saisons sy pluvieuse, les rivières sont estez par plussieurs foys desbordées non sans faire de grand dopmaiges. Brefz dès le moys d'aoust 1522 jusqu'à l'entrée de febvrier suyvant, il ait pleue quasiment continuellement.

Au moys de decembre 1582, le pape Gregoire 13 ait fait retrancher 10 jours et fuist le jour de Noel le 15[e] jour, combien que on le conta pour le 25. Aussy dès le premier de janvier on commencea à compter 1583, et en observant la

façon ancienne on eust comptez 82 jusqu'au 25 de mars : mais comme dit est, on compta 1583, comme on fait en Loraine et en evesché.

Le 23 novembre 1583, du matin vers les 5 heure, nasquist à mon fils Jean un filz que fuist baptizez le 25 dudict moys à Montoy par monsieur Buffet, ministre. Ses parains sont le sieur Mangin des Hazard et Joseph de Cuvrey, sa maraine Perette ma belle fille. Dieu luy face graice et le veuille conduire toute sa vie par son Saint-Esprit ! Le nom de l'enffant Jean.

Ladicte année 1583 il fuist des vins et des bleidz abondamment, assez peu d'avoine et d'orge, et des fruitz moyennement. Il fuist si peu de foing que la charté a valu 25 fr. et plus vers la Pasques 84. Les raisins eurent le temps sy [P. 47] propre qu'il devindrent fort gros, les graines estans l'une sur l'aultre. Les vins fuirent fort bon et beaucoupt meilleurs que les années 81 et 82. Et sy en fuist beaucoupt plus que on n'esperoit, tellement qu'ils n'ont valu que 18 fr. et 19 fr. la queue et la quairte de bleidz 4 fr. et 4 fr. et demy. Avenant le moys de may 1584 et voyans l'affluence des biens par la graice de Dieu que la terre avoit produit, tant bleidz, aveine, orge et raisin, les grains et vins sont devenus à meilleur marchez.

Il vint des pluyes sur la fin dudict may qui donnèrent grand accroissement aux biens de la terre et sans icelles, il y avoit aparance d'une grande cherté de foings et d'orge et aveine. A la fin d'apvril et commencement de may 1584, il fuist des vermines sur les arbres d'une merveilleuse grosseur et en sy grand nombre qu'elles ruynèrent grande parties des feuilles et des fleurs.

Au moys de juing 1584, passa par Remilly environ 5 ou 6000 Espaignol tant à piedz que à chevaulx et s'en allant au service du duc de Parme, contre les estats du Pays bas.

Le 2 juillet 1584, Perette ma belle fille enfanta ung filz à mon filz Collignon et fuist baptizez à Montoy le mercredy suyvant 5e jour, par monsieur Buffet. Son nom Paul, ces parains sont Henry Grandjambe et Henry Leclow. Le seigneur Dieu luy soit par sa grace, père propice et favorable! Dieu a retiré de ce monde ledict Paul, le 2 septembre 1584, il n'a pas estez au monde 9 sepmaines.

[P. 48.] Le 23 juillet 1584, après une grande nuée de pluye vint subitement une aultre nuée plaine de gresle qui endommagea grandement le ban d'Aweu en ce lieu de Jouy, fist aussy de

grand dopmaige ès vignes d'Ars et de Vaux; on estimoit du perdu le thier des biens, du moins le quart.

Tout le moys de juillet 84 et celluy d'aoust il ait pleu quasiment par chascun jour du moys de deux jours à aultrez, et sy ait greslez en tant de lieux quelle ait fait un merveilleux dopmaige, les tonneres sont tombez plussieurs foys et tuez plussieurs personnes, bruslez maisons et grainges et fait d'aultres infinis dopmaige, sy grand que nulz vivant n'en avoit veu de pareille. On a eu une infinitez de peine de mettre les foings et grains dedans.

Pour cause des pluyes, les raisains ne se portoient encor à meurir sur la fin d'aoust. Touteffoys nonobstant les pluyes, environ les 3 derniers jours et 3 premiers de septembre que la pluye cessoit, la chaleur estoit sy grande qu'en 6 ou 7 jour on fuist tout esmerveillé qu'ils fuirent plus qu'à demy meurys.

La vandange 84 ne fuist sy fertille que celle de 83 et sy ne fuirent les vins sy bons. Touteffoys à cause de l'abondance des vins provenant ès années précédentes il ne fuist guères estimez ny prisez par tout l'hyver de 84 et commencement de 85. Mais venant les saisons de l'année 1585 sy

fascheuse, il remonta de 3 double dès le moys de juillet audict an 1585.

En apvril et commencement de may 1585, il vint (par un juste jugement de Dieu), des vermines sur les arbres, voire en plus grand nombre et plus grosse beaucoupt que [P. 49] n'avoient estez ès années précédentes. Et sy je diray pour vray qu'à une seulle fois et sur ung seul arbre on en brusloit ou faire tumber une demi quairte et le lendemain sur le mesme arbre s'en trouvoit encor aultant ou environ. Que fuist cause que la pluspart des arbres, assavoir feuilles et fleurs, fuirent mangées et demeuront comme s'ils fuissent estez sec, jusqu'à vers la Saint-Jean dudict ans 85, qu'il reprindrent nouvelles feuilles.

Au moys de mars 1585, les suppostz du pape, s'atiltrant d'estre de la Ligue sainte, eslevèrent une guerre très pernicieuse et dopmaigeable, faisant tout leur pouvoir pour abolir toutes les eglises reformées, voire pour exterminer tous ceux et celles qui en avoient fait profession. Mais nonobstant leur grand efforts et rage desbordée, le Seigneur a bridez leur audace, en sorte qu'il ne savent où ilz en sont.

Les ceux qui tiennent pour le pape en la ville de Metz ont tant sollicitez par leurs deputez, assa-

voir un princier, un sieur Jacques de Raigecourt et un certain Noblet qu'ilz aportont une ordonnance du roy Henry 3, par laquelle il deffend l'exercice de la religion reformée, et que tous officiers renuncent à lesdictes charges et offices dans un moys s'il ne veuillent aller à la messe. Ladicte ordonnance fuist publiée le 7 septembre 1585. Or le 19 octobre suivant environ 300 personnes, tant du conseil, traizes, recepveurs, amants, notaires, sergeans, quartiers, bannerotz, douzemiers et aultres charges de ville renonçont alaigrement à leurs offices. N'y eust qu'un quartier et un douzemier qui se revoltèrent.

Le 25 septembre 1585, Perette ma belle fille ait enfantez un filz qu'a estez baptizez à Courcelle le 29 dudict moys et nommé Daniel; il mourust 2 jours après.

Fault revenir au 5 decembre 1584, auquel jour il fist un vent dès le midy jusquau 6 ou 7 heure de nuyt et fuist le plus véhément et merveilleux que je vis jamais. Les vignes estoient despexellées. Or de 10 mouuaie, il n'en demeuroit une que ne fuirent renversées. Une infinitez d'arbre fuirent rayez ou desrompus et brisez.

[P. 50.] Les temps fuirent sy fascheux et malpropres ès moys d'apvril, may, juing et conse-

quemment tous les moys de l'année 1585, à cause des froidures, pluyes et aultres contrarietez, que les biens hors les foings, diminuont si fort que on ne trouva la moitiez des biens que on esperoit veu la belle apparence qu'ilz avoient au commencement. Venant la moisson, que le bleidz qui n'avoit valu que 3 fr. le plus cher, devoit diminuer de prix, il rencherist de 2 fr. sur la quairte. La vandange aussy fuist petite et sy ne fuirent les vins guères bon. Car on ne commencea de vandanger que vers le 20e jour d'octobre, cause qu'une infinitez de pauvres gens avoient grande necessitez de vivres, pour ce que les ceux de la religion, qui n'attendoient que d'estre tuez ou chassez ne faisoient plus de traficque.

Le 26 septembre 1585 il pleust continuellement et sy desmesurrement que le lendemain 27e jour, les rivières qui estoient guéable avant ledict 26e jour fuirent autant desmesurées et hors de tout limites qu'elles avoient estez passez 10 ans.

Ledict 27 jour vint le beau temps et dura 10 jours jusqu'au 8 octobre et fist sy doux et des bruynes si gracieuses qui duroient jusqu'à une heure après midy, puis venoit une très grande

chaleur qui duroit jusqu'à la nuyt, tellement que les raisins, dont en la pluspart on ne sceust veoir une graine tallée avant ledict 27e jour, prindrent murisson, du moins ilz devindrent rouge.

Le 12 octobre 1585, il fist un vent terrible et merveilleux qui abastist plussieurs arbres et fist tumber à terre les pesseaux et les seppes des vignes. Aussy le 23 novembre suyvant, il fist pareillement ung vent terrible toute la nuyt qui fist de grand dopmaige en plussieurs maisons.

Combien que la vandange seroit estez fort petite, les vins sont estez fort meprisez, nompas tant parce qu'ils estoient fiers et rudes, mais pour ce que les pauvres gens ne pouvoient estre secourus et aidez, d'aultant que les maistres (speciallement ceux de la religion qui sont le meilleur et plus grand nombre) les delaissoient.

[P. 51.] L'yver 1585 fuist par trop pluvieuse de sorte que les semences se portont mal, car venant le moys de mars 1586 on ne voyoit que bien peu de bleidz aux champs, que fuist cause qu'il rencherist grandement. Car tout incontinent il valust 6 et 7 fr. la quairte. Et venant la moisson qui fuist fort petite, mais les bleidz fort bon, il valust 10 fr. la quairte. Et sy au moys de may dudict

ans 86 il n'eust fait ung temps amiable, on n'avoit esperance de faire moisson.

La vandange suyvante 86, fuist fort petite, assavoir que on ne trouva que bien peu de vandange, mais les vins fuirent bon, ce n'estoit qu'environ ung quart d'année. Nonobstant on ne faisoit grande distribution de vin, cause du bleidz qui estoit excessivement cher. C'estoit une pitiez très grande de veoir mendier une infinité de personne; la plus part ne mangeont que pure aveine, voire des gros laboureurs et sy valoit la quairte 40 gr.

Le 5 octobre 1586, Dieu de sa grâce a envoiez ung fils à mon filz Jean, que fuist baptizez a Courcelle le 8e jour et s'apelle Pierre. Ces parains sont Jaicquemin Michelet, gendre à Joly et Jean Duboys l'amant. La mairaine Claudon, femme Michel de Flavigney. Le Seigneur le veuille recepvoir en sa garde et le gouverner par son Saint-Esprit !

Il fist une saisons assez propre pour semer, qui dura jusqu'au 22 de novembre dudict ans 86. Puis fist ung froit très terrible, et fuist la rivière prinse le 29 dudict moys qui dura 15 jours. Durant iceux il passa une infinitez [P. 52] de chariots sur la glace, puis elle se rompist par

impetuositez nompas par grandes eaues, sy furent les rivaiges couverts de gros glacon qui durèrent loing temps. Les froidures ont depuis tousjours continuées fort aspre. Et sy fuist encor la rivière gelée sur la fin de febvrier. Breifz il tomba force neiges et sy fist des froidures sy vehementes que chacun en estoit tout esbahis. La terre fuist serrée bien 12 sepmaine. Le 6 de mars 87 il neiga toute la journée et sy se ferma, la gelée donnant aussy asprement comme si ce fuist estez au moys de decembre.

1587. La quairte de bleidz ès moys de juin a vallu à Thoul, Nancey, Pont-à-Mousson xx fr. et xxvij fr. monnaye barroyse. A Metz par la diligence du gouvernement qui ait fait inhibition et desfances de ne le vendre plus de x fr., et n'en laisser sortir ès ses deux moys hors de la ville mesmes au gens du pays ny pain ny vin, si ce n'estoit que les pauvres gens par subtil moyen en faisoient sortir. Une infinitez de pauvres mouroient en ce temps hors des portes de faim, ne mangeant aultres choses que des herbes et faisoient grand degatz ès jardins et mesoiaiges, comme aulx, oignons et pattenées, etc.

[P. 53.] Il y avoit tousjours quelques avaricieux qui ne se contentant du taxe de dix fr. le

vendoient aux pauvres nécessiteux xiij fr. et xv fr. et encor davantaige.

On a enterré plusieurs pauvres personnes en ceste année 1587, qui ont estez mortz de faim et d'aultres incommoditez qu'ilz recepvoient, hors du Pont des Morts et hors de la porte Saint-Thiebauld au long des fossez et hors des aultres portes.

Les pauvres se retiroient fors de Lorraine en ce pays, pous estre la chereté des vivres encore plus grande en Lorraine.

Jhscrist pour mon tout.

Le xxiiij[e] jour de juin, jour de saint Jean-Baptiste audict an 1587, Dieu a retirez à soy mon cher père Jean Le Coullon, environ vers les cinq heures et demy du soir, lequel a mouru avec bonne repentence et en invoquant le nom de Dieu. Il fut malade huit jours. Le mal le print le xviij jour du mois de juin 1587, d'une fiebvre continue fort aspre sans intermission. Il est mort au regret de plusieurs gens de bien tant du plat pays comme de la ville, lesquels eussent désirez sa vie plus longue, s'il eust pleu a ce grand Dieu, et principalement de moy, qui m'aimoit uniquement. Il avoit vescu environ soixante et deux ans en ce monde et mourut le mesme jour qu'il espousa Martenatte ma mère et y avoit trente trois ans [P. 54] comme il me disoit le jour avant sa mort. Il avoit vescu homme de bien et en bonne reputation. Il estoit peu oiseux et il escripvoit ou il meditoit quelques bonne chose,

ou il travailloit et s'estudioit principalement à administrer et faire bonne justice et se mesloit de faire plusieurs bons accords afin d'éviter la ruine des parties de leur ame et de leurs biens à plaider.

Sa sépulture est à Jouy où il a mouru, en la semethiere près d'un petit huis qui va au moutier où sont ensevely les pères et mères de ma mère.

Quelques jours avant la maladie de mondict père, et mesme durant sa maladie, mon fils Theophile fut malade d'une fiebvre fort aspre, lequel mon pere aimoit fort, et l'avoit chez luy passez environ trois ans. Il fut quelques foys que l'on pensoit qu'il passeroit. Touttefoys Dieu l'a reservé tant de temps qu'il luy plaira, dont à luy en soit honneur et gloire, avec action de grace. Amen !





NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

Page 1, ligne 2 : *Collignon.*

Collignon était au moyen âge la forme la plus ordinaire du nom de Nicolas, dont il constituait un diminutif, spécial à la langue messine, de même que Poincignon était celui de Poince, Burtignon celui de Aubert, Auburtin, Uguignon celui de Hugues.

Il faut arriver tout près du milieu du XVIe siècle pour trouver la forme actuelle du nom de *Nicolas* dans l'histoire de Metz ou des familles messines. Il est jusque-là représenté par un grand nombre d'appellations variées, dont *Nicole* est la plus distinguée et la seule employée, avec Collignon, quand il s'agit d'un personnage notable. Les autres, marquées d'un caractère rustique, sont : Collin, Collinet, Collette, Colesson, Collasse; Niclausse, Niclasse; Clausse, Claussequin, Clasquin, etc., encore fort en usage dans les villages du pays messin, et généralement passés à l'état de noms patronymiques.

Page 1, ligne 3 : *Vyonville.*

Vionville, commune du canton de Gorze, à 19 kilomètres de Metz, sur la grande route qui conduit de cette ville à Verdun. Village très ancien, qui portait au XIIe siècle le nom de *Vydonis Villa* et de *Vyonvilla.* Il faisait partie

de la terre de Gorze. Sur son territoire se trouve une ancienne église aujourd'hui ruinée, Notre-Dame de Tantelainville (*Tantalino Villa* en 745), qui était la mère-église du lieu.

Page 1, ligne 9 : *Febvrier 1525.*

Selon notre mode de compter actuel, 1526. A Metz, il était d'usage de ne changer le chiffre de l'année qu'au 25 mars, et de faire compter dans l'année précédente le temps compris entre le 1er janvier et cette date. Cela dura ainsi jusqu'à la réforme grégorienne. Cette observation s'applique à un certain nombre de dates qui figurent dans le *Journal* de Jean le Coullon. Il est à propos de ne pas l'oublier, si l'on ne veut pas mettre la date qu'on lui emprunterait en contradiction avec celle que peut avoir enregistrée l'histoire. Aussi est-il d'usage d'inscrire à la suite de l'indication de l'année (A. S.) « ancien style, » si on ne la corrige pas, ou (N. S.) « nouveau style, » si on la corrige : février 1525 (A. S.), ou février 1526 (N. S.).

Page 1, ligne 17 : *Corney.*

Corny, beau village de plus de mille habitants, commune du canton de Gorze, à droite de la Moselle, à 14 kilomètres de Metz, sur la route qui conduit de cette ville à Nancy. Ancien village qui portait, du XIIe au XVe siècle, le nom de *Crosneium, Croney, Courney.* Il appartenait au comté de Bar et mouvait de la châtellenie de Pont-à-Mousson. Cure du diocèse de Metz, archiprêtre de Mousson, chef-lieu de canton du district de Metz, de 1790 à 1802. Remarquable par un élégant château orné d'un superbe parc, et par un pont suspendu qui le met en communication avec la rive gauche, à Novéant.

Page 2, ligne 7 : *Jacquemin Travault.*

Les Travalt ou Travault formaient une famille, d'ancienneté relativement médiocre, dans la bourgeoisie dirigeante de la cité de Metz, mais qui, par le travail persistant et l'honorabilité de ses membres, y était parvenue à un rang assez distingué. Elle n'était pas noble et ne le devint, ou, pour mieux dire, ne fut considérée comme telle, qu'après la révolution de 1552.

Elle paraît à Metz pour la première fois en l'an 1403, en la personne de Jehan Travalt, originaire d'Ancy, qui vient se fixer dans la cité avec la qualité *d'escripvain,* se fait admettre à la bourgeoisie en 1411, et meurt en 1414, aman de Saint-Georges. Les amandelleries se multiplient en nombre surprenant dans cette famille qui est, du reste, nombreuse. En un siècle et demi, on voit des Travault amans de Saint-Livier, de Saint-Gorgon, de Saint-Maximin, de Saint-Marcel, de Saint-Étienne-le-Dépenné, et surtout de Saint-Gorgon, où se succèdent quatre générations.

La famille Travault s'éteignit au XVIIe siècle, après avoir contracté de nobles alliances.

Jacquemin Travault, dont il est ici question, appartenait à la troisième branche, qui finit en lui. Il était aman de Saint-Martin, et avait son hôtel rue de la Pierre-Hardie. Il avait épousé Marguerite, fille de Jean de Gorze, l'aman. Mort en 1552, il fut enterré à Saint-Victor. Sa tombe reçut l'épitaphe suivante qu'a conservée le recueil de Dom Dieudonné :

Cy gist honnorable homme Jaicomin Travalt, l'amant, fils de feu Dediet Travalt, aussy amant, lequel deceda de cest siecle le XIIe *jour de jung M.D.LII.*

Page 2, lignes 9 et 10 : 2 *livres et* 60 *solz*.

Il paraît à propos de réunir dans une seule note les indications relatives aux systèmes monétaires cités dans ce *Journal*. On y voit successivement figurer les mots sols, gros, francs, livres et écus. Nous allons établir brièvement la valeur relative de ces diverses monnaies de compte.

A Metz comme en France, le denier était la base et le premier élément du système monétaire. Mais sa valeur n'était pas la même dans les deux pays. Le denier messin ne valait que les 11/18 du denier tournois.

En France, le sol valait 12 deniers, et la livre 20 sols. A Metz, il y avait deux unités monétaires de plus, et les coefficients n'étaient pas non plus tous les mêmes. Le sol valait 10 deniers, le gros 12 deniers, le franc valait 12 gros, la livre 20 gros, l'écu 3 livres ou 60 gros. Il résulte de la différence dans la valeur du denier, que :

Le gros messin	ne valait que		7 deniers 1/3	tournois.
Le sol	—		9 deniers	—
Le franc	—	7 sols et	4 deniers	—
La livre	—	12 sols	2 deniers 1/3	—
L'écu	—	1 lb 16 sols	8 deniers	—

Pour nous servir comme exemple des 60 sols du texte, nous dirons qu'ils équivalaient à 50 gros, soit à 2 lb 1/2, soit à 4 francs et 2 gros en monnaie messine, valant en monnaie française 1 lb 10 sols et 6 deniers 2/3.

(Consulter sur cette matière, que compliquent diverses considérations accessoires, le *Traité de la monnoie de Metz*, par le procureur général Le Noble. In-16. Paris, 1655).

Nous avons dit que ces diverses valeurs ne devaient être prises que comme monnaies de compte. Le gros seul en effet était une pièce d'argent d'un usage général. Nous avons la preuve de cette assertion dans l'ordonnance de 1588, qui précise les espèces que devait frapper Jean d'Abocourt, maître de la monnaie de Metz. C'étaient le florin, le gros, la bugne et le liard. Il en était cependant bien d'autres encore au type messin, qui étaient restées dans la circulation, et dont on retrouve même de nombreux exemplaires frappés à une époque ultérieure. Ainsi, quand quelques années plus tard, en 1603, Henry IV vint visiter Metz pour mettre un terme à la tyrannie des Sobole, les magistrats de la cité lui firent hommage d'un vase d'orfèvrerie contenant un spécimen de toutes les monnaies frappées cette année même au coin de la cité, et dont les matrices avaient été regravées à neuf pour la circonstance. Ces monnaies, au nombre de dix, étaient : un florin d'or, un thaler à la double aigle, un teston au buste de saint Étienne, un gros messin, une bugne, une pièce de trois liards, un liard, un demi-liard, un denier au chef de saint Étienne, et une angevine ou quart de denier. (*Voyage du Roi*, par Ab. Fabert, pp. 58 et 61.) On peut juger de la complication que devait entraîner une telle variété dans les types locaux, jointe à l'usage des monnaies françaises, forcément introduites par la garnison, sans compter celles des pays voisins.

Page 2, ligne 10 : *2 chaffes d'or.*

Chaffe, corruption du mot allemand « Schaff », agneau, était le nom d'une monnaie d'or appelée autrement *aignel, agnel,* dont la première émission date de la fin du règne de saint Louis. Elle a pour type l'agneau nimbé,

debout, avec la croix inclinée ou droite, et pour légende: *Agnus Dei qui tollis peccata mundi, miserere nobis.* Jean II émit également des aignels, qui furent imités en Bourgogne et en Flandre. Charles VI fut le dernier roi qui en fit frapper. Il y a lieu d'être surpris qu'un siècle plus tard, au XVIe siècle, ces pièces eussent encore cours dans notre pays. La valeur intrinsèque de l'aignel peut être évaluée maintenant à 15 francs environ. On voit qu'à l'époque de notre chroniqueur, cette pièce était estimée une livre et quart; cela résulte de l'identification de deux chaffes avec les 60 sols de gages.

Page 2, ligne 25 : *La queue.*

Dans les anciennes mesures messines, la queue de vin, ou *cowe,* représentait une quantité de liquide égale à 4 hectolitres et 20 litres, ou, en termes de pays, à 10 hottes et demie. La hotte, que nos voisins lorrains appellent tendelin, constitue la charge moyenne d'un homme et se décompose en quatre *chaudrons* ou vingt *pots,* ou quarante *pintes,* ou quatre-vingts *chopines;* sa contenance, en français moderne, est de quarante litres.

Le charral représentait la même quantité à peu de chose près. Il est encore aujourd'hui compté pour onze hottes, soit 4 hectolitres et 40 litres.

La quarte messine était la mesure en usage pour les grains ; elle contenait environ 66 litres et se subdivisait en quatre bichets. Plus anciennement, elle se décomposait en quatre-vingts coupillons.

Page 2, ligne 26 : *10 francs et 6 solz.*

Lorsque le mot *sol* est associé au mot *franc,* monnaie messine, il n'y a pas de doute qu'il s'agit du *sol* messin de 10 deniers, et non du sol tournois de 12 deniers.

Il est à propos de rapprocher des renseignements donnés par Jean le Coullon sur le prix des denrées, ceux que renferment, sur une époque un peu antérieure, les *Mémoires* d'un autre chroniqueur messin, notre excellent Philippe de Vigneulles. Lui aussi, comme Jean le Coullon, enfant de la campagne et élevé dans les préoccupations naturelles aux cultivateurs, tenait un compte très exact des variations du climat et de leur effet sur l'abondance et le prix des productions de la terre. Dans le cours des années qu'embrassent ses *Mémoires*, de 1473 à 1520 environ, on voit ses mercuriales faire varier le prix de la queue de vin de 5 à 12 francs, et celui de la quarte de blé de 2 sols et demi à 12 sols.

(Pour la valeur du franc, *vide supra*).

Page 3, ligne 3 : *Esprinsson.*

« Esprinsson ou épriņçon, maladie contagieuse et populaire. » (*Diction. austras.* de Dom Jean-François.)

Il faut rattacher cette maladie, que son nom caractérise, à une épidémie de dysentérie qui se manifesta en 1538 et se répandit dans la plupart des villes d'Europe. Cette épidémie, qui fut assez meurtrière, offrit ceci de particulier qu'il fut impossible d'en déterminer la cause, tout ayant été normal dans les pays qu'elle attaquait, tant au point de vue de la température qu'à celui de la facilité de vie des populations.

(Cf. Dr Maréchal. *Traité des maladies endémiques du pays messin*, p. 145).

Page 3, ligne 5 : *Le Servoixier.*

Cervoisier, fabricant de *cervoise* ou bière, du mot *cerevisia*, qui a le même sens dans la basse latinité. Cette

industrie était pratiquée de toute antiquité dans le pays messin, bien que la bière ne fût pas d'un usage général, les vignobles des coteaux suffisant largement à la consommation. A Metz, l'industrie de la brasserie n'était pas libre : le monopole en était réservé à l'hôpital Saint-Nicolas, dont les grands besoins exigeaient des ressources exceptionnelles. Un atour de 1331 lui assura par privilège, la fabrication exclusive de la bière, du poiré et de l'hydromel.

Cette restriction de la liberté du commerce ne s'étendait pas à la campagne.

Page 3, ligne 12 : *La venue de l'empereur.*

L'empereur Charles-Quint arriva à Metz pour la première fois le 10 janvier 1541. Il venait de Thionville et fit son entrée solennelle par le pont des Morts. Il resta trois jours à Metz. Ce séjour ne présenta pas de particularités bien intéressantes, en dehors de quelques confirmations de privilèges.

Les *Chroniques de Metz*, de J.-F. Huguenin, contiennent cependant un très long et minutieux récit de ce premier voyage de Charles-Quint à Metz, sous le titre de : *Chronique de la venue et entrée faicte par l'empereur Charles Ve*, etc. (p. 840-860). Charles-Quint prit cette fois son logis chez la veuve de Philippe de Raigecourt, dans le vieil hôtel Saint-Livier, si remarquable par son architecture et la hauteur de la tour carrée qui le domine (rue des Trinitaires, 1 *bis*).

Page 3, ligne 24 : *Ars.*

Ars-sur-Moselle, canton de Gorze, sur la rive gauche de la Moselle, en face de Jouy, est un gros bourg industriel, siège de forges importantes, exploitées depuis les

temps les plus reculés. Une des quatre mairies du temporel de l'evêché de Metz. L'abbaye Sainte-Glossinde, y possédait une seigneurie, haute justice, et le chapitre de la Cathédrale une autre, sous le titre de ban-Saint-Paul. Parait devoir son nom aux arches de Jouy, aqueduc romain qui traverse la Moselle sur son territoire (*Arcus in pago Mosellensi.* — Charte de 889.)

Page 3, ligne 26 : *Le duc de Gueldre.*
Page 4, ligne 1 : *Jeanne, royne de Navarre.*

Guillaume, duc de Gueldres, avait succédé en 1539 à son père, Jean III. Trouvant chez l'Empereur une hostilité marquée, il résolut de s'appuyer sur la France et alla épouser, le 13 juillet 1540, Jeanne, fille de Henry d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite de Valois, sœur de François Ier. Cette princesse était encore une enfant. Deux ans après, Guillaume ayant été battu et fait prisonnier par Charles-Quint, dut renoncer à l'alliance française. Son mariage fut rompu, et il épousa en 1546 Marie d'Autriche, nièce de l'empereur.

Jeanne de Navarre, ainsi devenue libre, devint la femme d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme.

Page 4, ligne 6 : *La princesse d'Orange.*

Anne de Lorraine, fille du duc Antoine et de Renée de Bourbon, fut mariée à René de Châlons, prince d'Orange. Les noces eurent lieu au mois d'août 1540, dans le château de Bar, avec une grande magnificence. Quatre années plus tard, le jeune prince était tué au siège de Saint-Quentin, en servant vaillamment la France; et sa veuve épousait peu après Philippe de Croy, duc d'Arschott.

Page 4, ligne 7 : *Le duc Françoys et la duchesse de Milan.*

François Ier de Lorraine, fils du bon duc Antoine, auquel il succéda sur le trône ducal en 1544, s'unit le 10 juillet 1541, dans le château de Bruxelles, à la princesse Catherine de Danemark, nièce de Charles-Quint, et veuve de François Sforza, duc de Milan.

Ce jeune prince, qui donnait les plus belles espérances, mourut à vingt-huit ans, en 1545. Son fils aîné, Charles III, lui succéda.

Page 4, ligne 12 : *Jean, cardinal de Lorraine.*

Le trône épiscopal de Metz était alors occupé par le cardinal Jean IV de Lorraine, fils du duc René II, né le 9 avril 1498, coadjuteur en 1502, et successeur en 1505 de l'évêque Henry de Lorraine. En 1543, il résigna avec réserves en faveur de son neveu, Nicolas de Lorraine, fils du duc Antoine, et reprit l'évêché en 1548, lors de la démission de ce prélat, qui quitta la crosse pour l'épée. Le cardinal Jean mourut le 18 mai 1550.

Page 4, ligne 14 : *Evesque au ventre de sa mère.*

La plaisanterie un peu hasardée de Jean le Coullon est en quelque sorte justifiée par l'âge auquel le jeune prince reçut le vénérable titre d'évêque de Metz. Il ne faut pas oublier qu'au XVIe siècle le riche évêché de Metz semblait devenu un fief attribué aux cadets de la maison de Lorraine, et que l'administration du diocèse restait généralement le moindre de leurs soucis. M. Bégin a pu dire, sans trop forcer la note, ce qui suit :

« Que penser d'un ordre à la tête duquel on voit un prélat, nommé coadjuteur à l'âge de trois ans, résigner

plus tard l'évêché à un neveu qui n'en a que cinq, conserver à la fois trois archevêchés, six évêchés, six abbayes, les céder, les racheter, les revendre tour à tour, dépouiller les églises et les monastères, et abandonner les soins administratifs à des subalternes pour courir d'ambassade en ambassade, ou vivre avec éclat à la cour de Rome ? » *(Hist. de Lor.*, t. II, p. 35.)

Mais il faut ajouter que s'il est vrai que le cardinal de Lorraine s'occupa fort peu de l'administration de son évêché de Metz, où le remplaçait un suffragant, il fit toujours le plus bel usage des immenses richesses que lui procuraient ses bénéfices. Il montra une libéralité exceptionnelle, encouragea les artistes et les savants, et favorisa le progrès des lettres.

Page 4, ligne 20 : *Guillaume de Furstemberg.*

Le comte Guillaume de Furstemberg, avec des troupes fournies par les villes protestantes d'Allemagne, s'était emparé de Gorze. Encouragé par ce succès, il chercha à faire pour la Ligue une conquête plus importante, et vint à Metz, avec quelques bourgeois de Strasbourg et de Francfort, pour essayer d'entraîner la cité dans son parti. Mais il y fut fort mal reçu et obligé de se retirer précipitamment. Les troubles excités à son sujet et calmés à grand'peine par la fermeté des magistrats donnèrent lieu de sa part à de vives réclamations.

(Cf. Meurisse. *Hist. de l'hérésie*, p. 49, et le portefeuille n° 2 du *Recueil des notes de M. Emmery*, bibl. de Metz [nº 166-7, man. hist.], qui contient un mémoire détaillé sur cette affaire).

Page 4, ligne 21 : *A Gorze.*

Gorze, chef-lieu de canton de l'arrondissement de

Metz, est une petite ville riante et prospère, assise au bord d'admirables eaux et à l'ombre de belles forêts qui l'avoisinent. C'était autrefois le chef-lieu de la *Terre de Gorze*, c'est-à-dire des trente hautes justices qui constituaient le domaine de l'abaye du même nom, domaine qui resta une des subdivisions du pays messin sous les différentes formes de gouvernement auxquelles il fut soumis.

Cette célèbre abbaye, fondée par Chrodegand, évêque de Metz, en 749, dans un lieu alors inhabité et couvert d'épaisses forêts, devint au xe siècle, entre les mains des fils de saint Benoît, un centre exceptionnel d'étude et de sainteté. Sa renommée s'étendit au loin, et la prospérité du monastère de Saint-Gorgon se développa au point de faire de ses abbés de véritables princes ecclésiastiques, qui battaient monnaie et jouissaient des droits régaliens. Mais vint l'époque des revers : après avoir été déjà éprouvée par les guerres du xve siècle, l'abbaye arriva soudainement au xvie à une série de catastrophes dont la plupart sont retracées ici, et qui amena rapidement sa ruine, si bien qu'en 1572 elle avait cessé d'exister.

Page 4, ligne 22 : *Es quatre mairies.*

La division territoriale du pays messin, qui portait ce nom, comprenait quatre villages, (ou plus exactement sept, en comptant leurs annexes) qui, bien que situés dans le *val de Metz*, étaient soustraites à l'autorité directe de la cité, et comptaient dans le temporel de l'évêché. Ces villages étaient Ancy, Ars-sur-Moselle, Chatel et Scy, avec leurs dépendances, Chazelles, Longeville et Lessy. Philippe de Vigneulles dit, sans en donner de preuves, que l'évêque Jean d'Apremont les avait acquises, vers 1230, du paraige de Porsaillis, auquel il était allié. Par suite de prêts d'argent, plus ou moins tardivement

remboursés, les quatre mairies furent engagées successivement par les évêques, partiellement au duc de Lorraine et à des seigneurs messins, et en totalité, en 1465, à la cité. Elles rentrèrent en 1488 dans le domaine épiscopal, et y restèrent jusqu'à la Révolution, faisant partie du bailliage seigneurial de Vic.

Page 5, ligne 12 : *La peste survint.*

Le pays messin fut ravagé en 1541 par une véritable peste, caractérisée par des bubons infectieux, qui y fit de nombreuses victimes. Deux éminents médecins ont laissé à son sujet des documents positifs : l'un était Lacuna, médecin de l'empereur, et l'autre Gauthier d'Andernach, ancien médecin de François Ier, qui venait de quitter ce poste, par suite de son attachement aux doctrines de Luther. — Cf. F. Maréchal. *Op. cit.*, p. 147.

Page 5, ligne 20 : *Chasteau de Saucy.*

Le Saulcy, maintenant humble ferme, annexe de la commune de Tronville (canton de Gorze), a été jadis une forteresse féodale qui a eu son histoire, et non sans un certain éclat. Elle était le siège d'un fief et d'une justice haute, moyenne et basse, dont les seigneurs portaient le nom. Cette seigneurie se composait du Saulcy, chef-lieu, des villages de Mars-la-Tour, Tronville, Montigny-sur-Chiers, Allondrelle, la Malmaison, du moulin de la Roche, du ban d'Oullieuf à Hannonville-au-Passage, et des cours Thomas et Collas à Vezin. (Dénombrement du 31 août 1682. — Arch. départ.) Henry de la Tour en Woëvre, seigneur du Saulcy au xve siècle, fut en guerre ouverte avec les Messins dont il vint insulter la ville en ravageant ses environs.

Il avait poussé l'audace jusqu'à enlever et détenir en prison les évêques d'Évreux et de Carcassonne, ambassadeurs de France auprès du concile de Constance. En punition de telles insolences, son château fut assiégé, pris et démantelé par les Messins en 1415. Mais il ne tarda pas à être relevé de ses ruines. On voit qu'au XVIe siècle il avait encore une importance militaire, et qu'au XVIIe il était le siège d'une très importante seigneurie.

Quant à présent, il ne conserve plus la moindre trace de son ancienne splendeur, et ce n'est plus qu'une ferme des plus ordinaires.

Page 6, ligne 1 : *Pharel.*

Guillaume Farel, un des premiers ministres qui aient apporté à Metz les principes de la Réforme, était né à Gap, en 1489. Il était, dit-on, plus remarquable par son ardeur et sa véhémence, que par la profondeur de sa doctrine. Venu à Metz une première fois vers 1525, conférer avec Nicole d'Esch et le chanoine Toussani, adhérents des doctrines de Luther, il y revint en 1542, appelé par le comte de Furstemberg et le maître-échevin Gaspard de Heu.

Agé de près de quatre-vingts ans, il y revint encore en 1565, jouir du développement des idées qu'il avait, quarante ans plus tôt, contribué à répandre. Il prêcha au temple du Retranchement, et fut l'objet du plus vif empressement de la part des ministres et des fidèles protestants. Il mourut peu de temps après à Neufchâtel, en Suisse, où il exerçait les fonctions pastorales.

La vie de Farel a été écrite par M. Ancillon. (In-12, Amsterdam, 1691.)

Page 6, ligne 3 : *A Montigny.*

Montigny-les-Metz, beau village aux portes de la ville, avait un château qui appartenait à l'évêque de Metz, mais qui, par suite d'engagement, était entre les mains de la famille de Heu, fortement attachée aux principes de la Réforme. Ce fut dans ce château que Farel fut installé par Robert de Heu, et qu' il établit le centre de son action religieuse. Sa présence en un lieu si voisin de la ville, produisit des troubles, à la suite desquels une ordonnance des Treize bannit du territoire de la cité les principaux adhérents des nouvelles doctrines. Farel quitta Montigny au mois de décembre, pour se transporter à Gorze, auprès du comte de Furstemberg, après avoir résidé deux mois et demi dans ce village.

Page 6, ligne 17 : *Le Sieur Claude de Guise.*

Claude de Lorraine, né en 1496, cinquième fils de René II, duc de Lorraine, et de Philippe de Gueldres, eut d'abord en apanage le comté d'Aumale. Il devint prince français et reçut du roi la dignité de grand-veneur puis celle de grand-chambellan. Son dévouement à la France et son courage héroïque se signalèrent à Marignan, à Fontarabie, à Hesdin. Il défit les paysans allemands près de Saverne, avec son frère, le duc Antoine. En 1527, le roi érigea en sa faveur le comté de Guise en duché-pairie. Il mourut à Joinville en 1550, après avoir rendu les plus éminents services à son pays d'adoption, et assuré l'avenir de la maison dont il était le chef.

Page 6, ligne 19 : *Vint courir à Gorze.*

A la suite des troubles suscités à Metz par le comte

de Furstemberg et de son séjour à Gorze avec Guillaume Farel, le cardinal de Lorraine fut justement inquiet des périls que courait la foi catholique dans sa ville épiscopale. Il demanda à son frère, Claude de Guise, de venir la défendre et d'étouffer avant toute chose le foyer dangereux que l'occupation de Gorze entretenait dans le voisinage de Metz. Le duc de Guise leva quelques troupes avec l'agrément du Roi; il marcha sur Gorze, où il arriva le jour de Pâques 1543. Jean le Coullon dit le reste.

Page 6, lignes 20 et 22 : *Un bourgeois... plusieurs femmes.*

Ce bourgeois se nommait Adam et était drapier. Il fut tué par des soldats contre lesquels il cherchait à défendre sa bourse. Les femmes étaient une nommée Barbe, la revenderesse, et sa servante ; elles se noyèrent en voulant passer la Moselle à la nage. On remarquera que, d'après le *Journal,* Farel sortit de Gorze sain et sauf, avec les Messins, en vertu de la capitulation. Cela est en désaccord avec une tradition qui lui prête un déguisement de lépreux, des cliquettes et le visage blanchi. Cette tradition a été reproduite par la plupart des écrivains. Peut-être est-elle une simple invention.

Page 6, ligne 24 : *Au Pont-à-Mousson.*

Cette jolie ville, sur la Moselle, à égale distance (28 kil.) de Metz et de Nancy, date du IXe siècle. Elle a dû sa naissance au pont qui franchissait la rivière au-dessous de la forteresse de Mousson ou Monçon, inféodée au comte de Bar par l'évêque de Verdun. Cette ville, qui prit un développement assez rapide, avait pour le comté de Bar, à cause de sa position, une

importance considérable. Elle fut, en 1355, érigée en siège d'un marquisat et principauté d'empire par l'empereur Charles IV, en faveur de Robert de Bar.

Pont-à-Mousson devint, au XVI[e] siècle, des plus célèbres par la fondation d'une université, principal centre de lumières de la Lorraine et des pays voisins. Cette ville était le chef-lieu d'un des bailliages du duché de Lorraine, et possédait des établissements monastiques de première importance. Elle est maintenant réduite au rôle modeste de chef-lieu de canton, mais c'est toujours une ville charmante.

Page 7, ligne 7 : *Thionville.*

Thionville (*Dietenhoven*, ou *Diedenhof*, *Theudonis villa*, ou *Theodonis villa*, aux VIII[e] et IX[e] siècles, selon la double forme germanique et franco-latine), est une ville forte sur la Moselle, à 26 kilomètres de Metz, chef-lieu d'arrondissement ou de cercle dans la Lorraine. Elle était, avant le traité des Pyrénées, qui l'assura à la France, la seconde ville du comté de Luxembourg. C'était une des résidences favorites de Charlemagne. Elle fut deux fois prise par les Français, en 1558 et en 1643.

Son histoire, très intéressante, a été publiée par M. Teissier (Metz, Verronnais, 1828). M. Charles Abel l'a également écrite, et il est fort regrettable qu'il ne l'ait pas encore livrée au public.

Page 7, ligne 8 : *Raville.*

Le village de Raville, en allemand Rollingen, situé à gauche de la Nied allemande, et à droite de la route de Metz à Sarrebruck, à 24 kilomètres de la première de ces villes, existait déjà au XI[e] siècle, avec le

nom de *Radonis villa*, par contraction *Rahavilla*. Il compte environ 400 habitants, et fait partie du canton de Pange.

C'était autrefois une seigneurie de nom et d'armes, et une baronie-fief relevant du comté de Luxembourg, mais enclavée dans la Lorraine. Cette seigneurie, siège d'une justice haute et basse, comprenait les villages de Raville et Fouligny, les francs-alleux de Villancourt et Chevalling, et tout ou partie de treize voueries dans les villages voisins.

Raville a donné son nom à une maison illustre d'ancienne chevalerie, qui portait *de gueules, à 3 chevrons d'argent*, et qui possédait le titre héréditaire de maréchal et de haut-justicier de la noblesse luxembourgeoise.

Terre d'empire, Raville fut cédé à la France par l'impératrice-reine, en 1769, et placé dans le bailliage de Boulay.

Page 7, ligne 14 : *Le sénéchal de Hainault.*

Pierre de Verchin était sénéchal de Hainault lorsqu'il fut appelé par l'Empereur au poste de gouverneur de Luxembourg, en remplacement de Georges de La Rochette, qui avait peu auparavant mal défendu cette place contre les Français. Le comte de Nassau venait de s'en emparer de nouveau, et la soumission du comté avait suivi la reprise de la ville.

Page 8, ligne 1 : *De Vaux.*

Vaux est un joli village du canton de Gorze, caché dans un repli de la montagne, sur la rive gauche de la Moselle. Il existait déjà avec le nom de *Vallis* au VIII[e] siècle.

Au moyen âge, la propriété y était fort divisée, comme cela arrivait du reste dans les villages de vignobles renommés pour la qualité de leurs vins. Le monastère de Sainte-Glossinde était seigneur haut-justicier des bans de Salival, de la Reine et du Haut-Ban. Le comté d'Apremont y possédait un fief relevant du duché de Lorraine. Il y en avait quatre autres relevant de la cité : ceux de la Tour-Martel, du Ban-Vexin, du Ban de Laitre et du Ban-Burnequin. De plus, l'abbaye de Saint-Clément y possédait une seigneurie foncière.

Le village de Vaux avait un système de fortifications fort bien entendu, dont l'église formait la citadelle et le réduit. On en remarque encore des restes, bien intéressants à étudier. Cette église, très ancienne et bien conservée, a sa tour encore garnie des hours qui servaient d'abri à ses défenseurs.

Page 9, ligne 22 : *Monseigneur Nicolas de Lorraine*.

Nicolas de Lorraine, quatrième fils du duc Antoine, né en 1524, avait été destiné dès sa naissance à l'état ecclésiastique. Il reçut en 1529 le titre de coadjuteur de l'évêché de Metz, et en 1543 prit possession du trône épiscopal, sur la résignation du cardinal Jean. Mais en 1548, il renonça à une carrière pour laquelle il ne s'était jamais senti de vocation, et abdiqua pour suivre le parti des armes, où il acquit de la renommée sous le titre de comte de Vaudémont.

Le duc Charles III, pendant la minorité duquel il avait exercé la régence, de moitié avec la duchesse Christine, lui attribua, pour reconnaître ses éminents services, le comté de Chaligny, avec de grands privilèges. De son côté, en 1569, le roi Charles IX, après la bataille de Moncontour, à laquelle il prit une part bril-

lante, érigea pour lui la baronie de Mercœur en duché-pairie.

Le duc Nicolas mourut en 1577, laissant de sa seconde femme, Anne de Savoie, entre autres enfants, un fils qui fut le célèbre duc Philippe-Emmanuel de Mercœur.

Page 9, ligne 26 : *Brûlèrent l'abbaye.*

L'abbaye, qui avait été reconstruite en 1508 par l'abbé Wary de Dommartin, avec une grande magnificence, fut en grande partie détruite par cet incendie. Les religieux de Saint-Benoît, qui l'occupaient depuis le VIIIe siècle, se trouvèrent sans asile. Ils se dispersèrent, ne pouvant plus maintenir leur communauté dans un monastère en ruines, et ils étaient réduits au nombre de trois lors de la sécularisation de l'abbaye en 1572. Il ne subsiste plus aucune trace des bâtiments conventuels. Le palais abbatial, rebâti en 1696 pour y recevoir la collégiale, et aujourd'hui occupé par un dépôt de mendicité, reste seul pour rappeler, et encore d'une façon indirecte, l'illustre abbaye fondée par Chrodegand.

Page 10, ligne 1 : *Nouviant, Donnat, Vaseige.*

Novéant, Dornot et Voisage, sont trois localités voisines d'Ancy.

Novéant-sur-Moselle(*Noviandum* au IXe siècle), beau et grand village du canton et autrefois de la terre de Gorze, assis sur la rive gauche de la Moselle, à 14 kilomètres de Metz. Il possède encore les restes d'un ancien château fortifié. Son territoire comprend trois hameaux le Berceau, le Cloître et l'Aitre. C'est à Novéant que prend naissance la route qui conduit à Gorze. Un pont suspendu met en communication ce village avec celui de Corny, situé en face, sur la rive droite de la Moselle.

Dornot (*Dorniacum villa* au IXe siècle), petit village du canton de Gorze, renommé par ses vins blancs, posé sur une hauteur, à gauche de la Moselle, entre Novéant et Ancy, a une église, longtemps annexe de la paroisse d'Ancy ; il a fait partie de cette commune jusqu'en 1869, où il fut érigé en chef-lieu communal,

Voisage (*Wasaticum* au IXe siècle), ferme fort ancienne, à droite de la Moselle, dépendant de la commune d'Arry, et précédemment de celle de Novéant, Voisage, situé à la limite extrême du territoire messin, était *marche d'Estault*, vers le comté de Bar et la Lorraine romande, c'est-à-dire le lieu où se tenaient les *journées amiables* entre les députés de ces pays et ceux de la cité.

Page 10, ligne 6 : *Le chasteau Saint-Blaize.*

Ce nom était porté par une forteresse de la cité de Metz, posée au sommet d'une colline assez élevée qui domine la vallée de la Moselle, au-dessus de Corny et d'Augny.

Cette forteresse ne fut longtemps connue que sous le nom de Nuef-Chaistel, *novum castrum*, le nuef chaistel devant Metz. Elle prit, au XVe siècle, le nom de Châtel-Saint-Blaise, par suite du voisinage d'une petite chapelle consacrée à ce saint, et qui était l'objet d'une grande dévotion.

Chaistels saint Blaize con dict le nuef chaistels.
(*Chron. Praillon*).

L'histoire de ce château ne manque pas d'intérêt : il fut à plusieurs reprises assiégé et occupé par les Lorrains. En 1552, il fut pris et en partie détruit ; cependant le donjon subsistait encore, entouré de ruines

importantes, lorsque le tout fut rasé, en 1809, pour fournir des matériaux à une ferme qui fut construite au bas de la colline et reçut le nom de Château-Bas. M. Victor Simon a consacré, dans la *Revue d'Austrasie*, un article intéressant à cet antique château.

Page 10, ligne 8 : *Sieur Nicolas de Gournay*.

Nicolas de Gournay, né en 1511, fils de Regnauld de Gournay, maître échevin en 1499, et d'Anne Remiot, était seigneur de Villers-la-Quenexy, Secourt, Genicourt et Jouy ; il avait épousé Anne du Châtelet. Il occupa trois fois la haute magistrature du maître-échevinat, en 1535, 1538 et 1551, et mourut en 1592.

Les Gournay constituaient une des plus riches et des plus illustres familles de la noblesse de Metz. On les voit figurer, sous le nom de Gronnais, dès les premières années du XIIIe siècle, dans la liste des grands emplois municipaux. C'est un des noms qui se rencontrent le plus fréquemment et le plus brillamment dans les fastes de l'histoire messine.

Page 10, ligne 24 : *Le vice-roy de Naples*.

Ferdinand de Gonzague, vice-roi de Naples, commandant en chef, avait avec lui Guillaume de Furstemberg et 15,000 hommes de bonnes troupes. Furstemberg avait déjà, l'année précédente, tenté sans succès le siège de Luxembourg. Cette fois, l'événement le servit mieux. La place, vigoureusement attaquée le jour de l'Ascension (1544), dut capituler faute de vivres le 6 août. Elle était défendue par le vicomte d'Anglure, à la tête d'une garnison de 1,500 hommes. La prise de la capitale entraîna la soumission immédiate du comté.

Page 11, ligne 1 : *L'empereur vint à Metz.*

C'était la seconde visite que Charles-Quint faisait à Metz. Il y entra le 6 juin 1544. Son séjour fut plus long que lors de son premier voyage, et il y laissa voir des prétentions à la souveraineté effective, non encore manifestées.

Il fit occuper les portes par ses soldats et resta maître des clefs. La *Chronique des Célestins* dit même qu'il voulait donner à la cité un gouverneur en la personne d'un de ses officiers, et qu'il ne renonça à son projet que sur les représentations du cardinal de Granvelle. La réalisation d'une semblable idée était d'autant plus à sa portée, qu'il avait sous la main, pour en appuyer les effets, la belle armée à la tête de laquelle il allait faire la guerre en France. Cette fois encore les antiques privilèges de la cité furent sauvés. Après avoir reçu à Metz le duc François de Lorraine, qui avait sollicité la neutralité de son duché, l'Empereur repartit, le 6 juillet, pour le siège de Saint-Quentin. En partant, il rendit les clefs de la ville aux magistrats, et les remit en possession de leurs franchises accoutumées.

La Chronique rimée dit à ce sujet :

« Il laissa le gouvernement aux bourgeois,
Jouyr de leurs franchises et droits,
Sans rien oster de leurs libertez
Où par deux foys il les avoit trouvez.
Quand il fut au champ à panne, son cheval retourna
Vers la noble cité et Dieu pria
Pour la cité et pour les habitants
Qu'il avoit laissé dedans.
Bon et loyal. »

Charles-Quint revint une troisième fois visiter Metz

le 10 janvier 1546. Son séjour y fut peu prolongé et ne fut remarquable par aucun incident.

Page 11, ligne 2 : *Sieur Androuin Roucel.*

La vieille famille messine de Champel, qui fut dite Roucel, à cause de la couleur des cheveux de Henry de Champel, maître échevin en 1308, était une des plus considérables de l'aristocratie paraigienne. Sire Androuin Roucel, chevalier, seigneur d'Aubigny, maître-échevin en 1505 et 1525, était le neuvième de son nom qui occupât cette suprême magistrature de la cité. Il avait épousé en 1503 Perrette, fille de Pierre Baudoche, le premier sans contredit, par sa position sociale, des seigneurs messins ; mais cette union fut cassée en 1515, et et Androuin eut le dépit de voir Perrette se remarier l'année suivante avec Bernard de Port-sur-Seille, portant les cheveux flottants à la mode des vierges.

Son hôtel était situé sur la place du Champ-à-Seille. Par une coïncidence qui ne fut sans doute pas l'effet du hasard, ce fut aussi chez lui que descendit Henry II, quand il vint prendre possession de Metz.

Carloix, auteur des *Mémoires de Vieilleville*, et après lui bien des écrivains de bonne foi, ont prétendu qu'Androuin Roucel était mort de douleur en voyant le maréchal de Vieilleville porter atteinte aux droits séculaires de la cité dans l'élection de ses magistrats. Nous aimerions à voir confirmer un fait semblable, qui clôturerait par quelque chose d'héroïque l'histoire des paraiges messins. Malheureusement, il faut inscrire cela au nombre des romans historiques. Roucel a vécu après 1553, et a figuré dans divers actes jusqu'en 1564. A cette date seulement, il est question de son testament et du partage de sa succession.

La famille des Roucel, nombreuse et agissante, resta jusqu'à la fin du XVIIe siècle en possession des honneurs et des distinctions qui constituaient les privilèges de la noblesse. Le dernier du nom, Pierre de Roucelz, fut tué en 1706, à la bataille de Ramillies, brigadier des armées du roi. Sa sœur avait épousé le baron de Landres, comte de Briey, d'une des plus grandes maisons de la Lorraine.

Page 11, ligne 18 : *La paix fut faicte.*

La paix qui mit un terme à cette guerre, fut signée à Crespy-en-Laonois, le 18 septembre 1545. Les troubles produits en Allemagne par le développement du luthéranisme, ne furent pas étrangers aux résolutions pacifiques de l'empereur.

Page 12, ligne 5 : *Ban du Chastel.*

Le village d'Ancy comprenait trois bans particuliers : celui du Châtel, dépendant du château, propriété de la famille de Gournay; celui de Saint-Paul, ou Ban l'Archidiacre, qui appartenait au chapitre de la cathédrale, et celui de Saint-Vincent, domaine de l'abbaye de ce nom. Chacun de ces bans avait une administration spéciale, indépendamment du maire et des mainbourgs qui dirigeaient les intérêts de la partie du village qui n'y était pas comprise. Ainsi, Frémy Malcomptel était maire d'Ancy, comme Jean le Coullon le devenait du Ban l'Archidiacre, comme Mangin Guillaume l'était du Ban du Chastel, et Jean Chaussier du Ban Saint-Vincent.

Page 12, ligne 7 : *Sieur Michel de Gournais, sieur Loys de la Grandfaux.*

Michel de Gournay, chevalier, seigneur de Beu,

maître échevin en 1516 et 1519, chambellan et conseiller du duc Antoine en 1533, mort en 1553, avait épousé Philippe de Florainville, dame d'honneur de la reine de Sicile. Il était fils de François de Gournay, maître-échevin et chambellan de Charles-Quint, qui fut un des hommes les plus extraordinaires parmi les Messins de son temps. Il eut quatre femmes et vingt-huit enfants des trois premières.

Michel était au nombre des enfants du second lit, de même que Marguerite de Gournay, sa sœur, mariée à Geoffroy de Raigecourt, et en secondes noces à Louis de la Grandfaux, mort avant 1543. Les fils nés de ce mariage furent placés sous la tutelle de leur oncle, Michel de Gournay.

Page 14, ligne 1 : *Clerc juré du village.*

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que ces fonctions n'étaient pas sans analogie avec celles que devait remplir à Plappeville, un peu plus tard, un autre chroniqueur local, Jean Bauchez, comme Le Coullon, né et resté paysan. Son *Journal* est rempli de curieux aperçus et d'émouvants détails sur les événements désastreux de l'histoire du pays messin au XVIIe siècle.

Page 15, ligne 3 : *Maire du ban l'archidiacre.*

Nous avons dit que la chapelle de la cathédrale de Metz possédait à Ancy, sous le nom de Ban-Saint-Paul, une propriété de vignes qui, suivant l'invariable usage, était pourvue d'une administration spéciale, relevant de son autorité. Ce domaine faisait partie des revenus affectés à l'entretien de la dignité d'archidiacre du Val-de-Metz, et pour cette raison en portait aussi le nom.

Page 15, ligne 4 : *Sieur Pierre Careti.*

Messire Pierre Carret (*Carretti*, forme latine employée suivant l'usage du temps par les gens d'église), était chanoine de la cathédrale de Metz depuis 1532. Il fut élu cerchier en 1541, et mourut en 1552.

Page 16, ligne 14 : *Buzy.*

Buzy (*Busseium* au XIIe siècle), village sur la rive gauche de l'Orne, à 7 kilomètres d'Étain, autrefois chef-lieu de ban de la prévôté de Prény, sous le bailliage d'Étain (Barrois non mouvant), aujourd'hui canton d'Étain, arrondissement de Verdun (Meuse).

Page 16, ligne 22 : *Tronville.*

Ancien village, nommé au XIIe siècle *Trudonis-Villa* et *Trunvilla*. Tronville est une commune du canton de Gorze, à gauche de la route de Metz à Paris. Elle a pour annexe le Saulcy, et appartient, au spirituel, à l'église de Vionville.

Tronville était le siège d'une haute-justice, relevant de l'abbaye de Gorze et d'une seigneurie foncière dépendant de la châtellenie du Saulcy.

Page 17, ligne 24 : *Le cardinal de Lenoncourt.*

Robert de Lénoncourt, fils de Thierry de Lénoncourt, baron de Vignery, chambellan du roi, fut nommé évêque de Châlons-sur-Marne en 1535. L'année suivante, il fut envoyé comme ambassadeur par François Ier à Charles-Quint, et fut créé cardinal par Paul III, en 1538. Lorsque le grand cardinal de Lorraine résigna en sa faveur l'évêché de Metz, en 1551, il était en même temps

évêque de Renti et d'Auxerre, archevêque d'Embrun, d'Arles et de Toulouse, abbé de Saint-Rémy de Reims, de Saint-Clément de Metz, de Mouzon, de Barbeaux, près de Melun, et de la Charité-sur-Loire. C'est en ce dernier lieu qu'il se retira, en 1555, s'étant démis de l'évêché de Metz, après une administration bien malheureuse, que nous n'avons pas à raconter ici. Il y mourut dans la disgrâce, le 4 février 1591. Robert était fidèle à ses devoirs de prêtre, charitable et libéral, mais une ambition excessive le perdit.

M. Victor Jacob lui a consacré une notice du plus haut intérêt : il serait bien désirable qu'elle fût livrée au public.

Page 18, ligne 7 : *Les Mairangeois.*

Marange-Sylvange, village de l'arrondissement et du canton rural de Metz, faisait partie du comté de Luxembourg et formait, par sa position avancée, comme un coin qui pénétrait dans le territoire de la cité. Il dut à cette situation de jouer un rôle militaire relativement important dans les démêlés du Luxembourg et de la cité de Metz. Marangeois, par extension, est donc synonime de Luxembourgeois ou de Bourguignons, nom sous lequel les Impériaux sont le plus souvent dénommés dans cette Chronique. Le duché de Luxembourg faisait en effet partie du duché de Bourgogne et, par conséquent, des domaines de la maison d'Autriche, parvenue, avec Maximilien, à l'empire d'Allemagne.

Page 18, ligne 26 : *Fit abattre les faubourgs.*

La *Chronique rimée* retrace dans le tableau suivant les innombrables démolitions que les nécessités de la dé-

fense imposèrent au duc de Guise, et qu'il exécuta hâtivement avant l'arrivée de l'armée impériale.

« Tous les monastères, tant dedans que dehors,
Comme Saint-Martin et Saint-Alloy,
Devant les portes Pont-des-Morts et Pontiffroy,
Aussi Saint-Arnould et Saint-Clément,
Le bourg de Saint-Pierre et de Saint-Jean-aux-Champs,
Saint-Fiacre, la Folie, Saint-Jean et Saint-Laurent,
Notre-Dame-le-Martyr et Saint-Obry,
Saint-Eutrope, Sainte-Elisabeth et Saint-Genoy,
Saint-Privé, Saint-Ladre, la Belle-Creux,
Saint-Amant, Saint-André, l'image Saint-Sauveur,
La Horgne-au-Sablon et Montigny-les-Metz,
Le Chaucu-l'Evêque, la fort Maison-Saint-Blaise,
La paupetterie Saint-Julien et le bourg :
Maison et maisonnette aussy pareillement,
Les deux bourgs de Mazelle, aussy des Allemands.
Semblablement en ville on avait fait abattre
Saint-Hilaire, les frères Baudes et les sœurs Collettes,
Une partie des Carmes du couvent,
Plusieurs autres tours et émolument,
Et grande quantité de maisons de bon alloy
Qu'estoient au-dessous de Saint-Feroy,
Et jusques à la porte au Pont-Reimont
Ruyné et abattu furent toutes à l'environ. »

Nota. Les huit derniers vers se rapportent à la démolition du quartier d'Ayest, pour la création du Retranchement de Guise. *(Vide infra.)*

Page 19, ligne 3 : *Tirant en Allemagne.*

« Le roy partit le jeudy après Pasques, 20e d'apvril, pour commencer son voyage, et fut son armée levée des environs par M. le connestable, qui en estoit général. » (*Mém. de Fr. de Rabutin.*) Ce « voyage » avait Strasbourg pour objectif. Arrivé à Saverne, Henry II fit demander aux Strasbourgeois des vivres qu'on lui ven-

dit, mais il ne put obtenir d'eux autre chose. Instruits par l'exemple de Metz, ils refusèrent au connétable l'entrée de leur ville, et le roi reprit, dès le 10 mai, le chemin de la France.

Page 19, ligne 5 : *Faict abattre l'abbaye de Gorze.*

Nous avons déjà vu (p. 9) la destruction par le feu de la belle abbaye de Chrodegand, destruction à la suite de laquelle ses pieux habitants avaient dû se disperser. Mais si les ruines de ces vastes édifices étaient devenues inhabitables pour la prière et l'étude, elles avaient pu encore être utilisées pour servir de repaire à une bande d'aventuriers, plutôt brigands que soldats, « *exerçans infinis larrecinz,* » qui prétendaient tenir le parti de l'Empereur, et que commandait un capitaine espagnol. Le connétable de Montmorency, descendant la vallée de la Moselle, de Pont-à-Mousson sur Metz, résolut de détruire ce repaire de voleurs, dont le voisinage aurait pu incommoder l'armée. Il y envoya dix enseignes d'infanterie et quelques canons. Après soixante coups d'artillerie, la brèche fut faite, et la place emportée. Tous ses défenseurs furent passés au fil de l'épée. C'est après ce dernier épisode de l'histoire de l'abbaye, que tout ce qui en restait debout fut définitivement détruit et les murailles rasées.

(Cf. Les *Mémoires de Fr. de Rabutin.*)

Page 19, ligne 11 : *En leur moustier.*

Il peut paraître étrange qu'une population assez importante ait pu se tenir pendant six mois enfermée dans son église. Nous répondrons à cette objection par l'extrait suivant de la notice sur l'église d'Ancy, œuvre de son vénérable et regretté pasteur, M. l'abbé Perrin.

« Considérée comme monument historique, l'église d'Ancy n'est pas moins digne d'être conservée à cause des souvenirs qui s'y rattachent... Placée au centre d'un fort, environnée autrefois d'une double enceinte de murailles, défendue par plusieurs tours crénelées et percées de meurtrières et de machicoulis, elle était séparée des autres habitations du village par des fossés d'une largeur et d'une profondeur de plus de vingt pieds. Pendant les guerres et les invasions de Lorraine, si fréquentes au moyen âge; elle servait de refuge et de point de défense. Les annales de notre pays en fournissent la preuve, en même temps qu'elles témoignent de la fidélité des Anceyens aux magistrats de la cité et de leur courage persévérant... »

Suit un récit très intéressant du siège de l'église d'Ancy par les Lorrains en 1490, qui coûta la vie à plus de 150 des assaillants, et auquel il est fait allusion à la page 30 de ce *Journal*.

Page 19, ligne 14 : *Pillont tous les biens.*

Lorsque le poste de lieutenant-général du roi à Metz fut confié à François de Guise, il s'empressa de pourvoir aux besoins les plus urgents. La question des vivres primait les autres; la réserve constituée dans la ville ne dépassait pas 2,800 quartes de blé. Les maires des villages reçurent l'ordre d'envoyer à Metz, où ils seraient payés, tout ce qui serait requis de la récolte dès qu'elle serait faite. Mais comme les routes étaient menacées par les coureurs allemands de la garnison de Thionville, le duc de Nemours, le vidame de Chartres, le comte de la Rochefoucault et d'autres, se chargèrent, avec des chevau-légers, de protéger les convois et d'assurer le ravitaillement de la place. On laissa dans les

fermes le blé et les fourrages dont on n'avait pas besoin, se réservant de les détruire, mais seulement à l'approche de l'ennemi. Et encore cette mesure, si justifiée dans sa rigueur, ne fut-elle pas exécutée.

(Cf. *Médailles commémoratives de la défense de Metz*, par M. Ch. Robert. Mém. lu à l'Institut en 1874, p. 12.)

Page 20, ligne 1 : *En hault Desiremont.*

Cette colline, située dans le voisinage immédiat de Metz, est en face de l'ancien front de la Basse-Seille. Elle était autrefois plantée de vignes, ainsi qu'on le voit dans une charte de 945 (fonds sainte Glossinde), où il est parlé de *vinea apud sanctum Desiderum*. Le village de Saint-Julien s'élevait sur son flanc. Dès avant le xv[e] siècle, son sommet était couronné par un calvaire formé de trois croix, qui était l'objet d'une grande dévotion de la part de la population messine. Il en est parlé dans Vigneulles — « le crucifix en Desiremont — on hault de Desiremont, con dict la belle croix. » Ce nom de « mont à la Belle-Croix, » déjà employé par Salignac (1552), finit par prévaloir et devint le seul nom sous lequel fut désignée la colline après la création de la double couronne de Belle-Croix, qui l'engloba toute entière. Ce fort fut élevé en 1734, par Cormontaigne, pour défendre un côté de la place sur lequel cette hauteur, le dominant de si près, avait des vues extrêmement dangereuses. Les vignes et le village disparurent alors, et Saint-Julien fut reconstruit de l'autre côté de la vallée.

Page 20, ligne 2 : *De Berbanson.*

Il faut lire en effet *de Berbanson*. C'était le nom d'un des généraux de l'empereur. Ceux qui y ont substitué le mot de camp des Brabançons, ont commis une erreur.

Page 20, ligne 5 : *Albert de Brandebourg.*

Le margrave Albert de Brandebourg avait pris part à la ligue des princes protestants. Lorsque ceux-ci traitèrent avec Charles-Quint, il refusa d'être compris dans la pacification générale. Il dévasta les archevêchés de Trèves et de Mayence, et étendit ses déprédations dans la Lorraine. Le roi de France continuait à le considérer comme un utile auxiliaire, tandis que le margrave, aussi faux qu'ambitieux, négociait secrètement avec l'empereur et cherchait à obtenir de lui les meilleures conditions en échange d'un signalé service. Ce service, il espérait bien le lui rendre, en jouant son rôle de traître dans le siège de Metz, que Charles-Quint préparait. Mais le duc de Guise ayant pénétré ses projets, il leva le masque et vint s'établir au pied du mont Saint-Quentin, en face des fronts de la Moselle.

Page 20, ligne 6 : *A Saint-Martin.*

Le camp du margrave fut établi au pied du mont Saint-Quentin, dans le voisinage des ruines d'une magnifique abbaye fondée au VIIe siècle par saint Sigebert, sous le vocable de saint Martin, et qui avait été malheureusement détruite dans une guerre entre la Lorraine et la cité de Metz en 1428. Une partie relevée de ses ruines était retombée de nouveau sous le siège de 1444. Le peu qui restât encore debout ne fut pas épargné. On ignore maintenant jusqu'à l'emplacement exact de ce monastère, dont l'eglise était une merveille. Il ne subsiste plus que son nom, affecté à une promenade *extra muros*, le Ban-Saint-Martin, qui était resté jusqu'en 1604 fief lorrain, aux portes de la cité.

Un autre nom qui rappelle l'emplacement du camp des

Brandebourgeois est celui de *Butte Charles-Quint,* porté depuis trois siècles par une petite colline qui s'élève entre la plaine et le sommet principal du mont Saint-Quentin. Selon la tradition locale, cette éminence était couronnée par une batterie de canons du margrave. A cette distance, et avec l'imperfection du matériel de ce temps, elle devait produire des effets peu redoutables.

Page 20, ligne 26 : *A Hattonchatel.*

Hattonchatel (*Haldonis castrum* au IXe siècle), village sur une montagne, autrefois chef-lieu d'un doyenné, d'un marquisat et d'une prévôté sous le bailliage de Saint-Mihiel (Barrois non mouvant), aujourd'hui canton de Vigneulles, arrondissement de Commercy (Meuse).

Page 21, ligne 2 : *A Sommedeu-sur-Meuse.*

Sommedieu (*Summa Dewia* au Xe siècle), village sur les bords de la Dieue, dépendant du bailliage de Saint-Mihiel (Barrois non mouvant), aujourd'hui canton de Verdun (Meuse).

Page 21, ligne 10 : *A Preny.*

Le château de Preny, dont les ruines imposantes se profilent avec majesté au-dessus de Pagny-sur-Moselle, était une des plus importantes forteresses du duché de Lorraine. Elle lui servait de boulevard, en face du pays messin et du comté de Bar. Preny remonte à la plus haute antiquité; son histoire est riche en faits de guerre; ce n'est pas ici la place de les raconter. Disons seulement qu'il fut démoli en 1636 par les Français. Après deux siècles et demi de destruction, Preny est encore un objet d'étude des plus intéressants. Son gros donjon, la tour de Mandeguerre, reste debout avec la

large brèche ouverte à son flanc : des portes, des tours, des souterrains datant de diverses époques, permettent de se faire une idée de ce qu'était cette superbe forteresse. La voici encore une fois posée sur la frontière, mais c'est une sentinelle désormais décrépite et désarmée !

Sous les murs du château s'élevaient, parallèlement à leur direction, les maisons d'un village assez important, qui est maintenant fort réduit. C'était au moyen âge le centre d'un commerce considérable, le chef-lieu d'une prévôté et d'un doyenné ecclésiastique, comprenant l'une et l'autre vingt-trois villages et châteaux.

Page 21, ligne 25 : *J'étais au Champ-Passaille.*

Le vaste espace rectangulaire qu'on appelait le Champ-à-Seille, à droite du bras intérieur de cette rivière, est occupé maintenant par les casernes dites de *Coislin.* C'était véritablement le *forum* des anciens Messins, et le principal théâtre de leur vie publique. Il portait déjà son nom et servait aux exercices de la jeunesse alors qu'il était hors des murailles de la cité. Une porte y conduisait, ouverte près de la rue du Grand-Cerf : elle s'appelait la porte du Champ. Au XIIIe siècle, compris dans l'intérieur de la ville, il conserva son même caractère. Garni sur tout son parcours de maisons à arcades, il se prêtait à recevoir des foules nombreuses. Là avaient lieu les spectacles militaires, les exercices, les jeux, les luttes courtoises ou sanglantes. Là se faisaient des exécutions. Là était le Xuppe, égout infect dans lequel la justice messine plongeait certains coupables. C'est là que se tinrent les pompeuses cérémonies dont l'empereur Charles IV accompagna la promulgation de la bulle d'Or, en 1356

Le Champ-à-Seille disparut comme place publique en 1726, mais ce fut pour recevoir des constructions inspirées par la plus haute bienfaisance. Le généreux évêque de Metz, Mgr de Coislin, duc et pair, y érigea à ses frais de vastes corps de casernes, pour affranchir les Messins de la charge du logement des gens de guerre.

Page 22, ligne 1 : *Frappé de la peste.*

Après la levée du mémorable siège de 1552, qui avait infligé aux assiégeants de si cruelles misères, le typhus se déclara dans la ville de Metz, au sein d'une population entourée de toutes les causes les mieux prédisposantes à son développement. De là il se répandit dans les villages avoisinants, accompagné du scorbut et de la dyssenterie. La ruine complète qu'avaient subie ces villages, et la situation de leurs habitants, sans provisions et sans abri, étaient bien faites pour favoriser les ravages de cette épidémie meurtrière qui ne cessa qu'à l'arrière-saison, lorsque les récoltes ramenèrent, sinon l'abondance, du moins quelques ressources.

(Cf. F. Maréchal. *Op. cit.*, p. 156.)

Page 23, ligne 11 : *A Jouy.*

Jouy-aux-Arches, beau village du canton de Gorze, à droite de la Moselle, sur la route de Metz à Nancy, à 10 kilomètres de la première de ces villes (*Gaudiacum, Gaugiacum*, au VIIIe siècle, Joey, Joy au XIIIe). Il doit son nom aux arches, encore debout dans la traversée du village, de l'aqueduc qui amenait les eaux de Gorze à Metz. Jouy faisait partie du territoire de la cité, alors que ses deux plus proches voisins, Ancy et Corny, appartenaient, l'un à l'évêché, et l'autre au comté de Bar.

Page 23, ligne 22 : *La Donchamps.*

Ladonchamps est un beau château, autrefois fortifié et encore entouré de fossés pleins d'eau vive, qui s'élève sur la gauche de la route de Metz à Thionville, à 8 kilomètres de la première de ces villes. Il fait partie de la commune de Woippy. Son histoire militaire est, depuis les temps les plus reculés, celle du pays messin : souvent attaqué, se défendant de son mieux, quelquefois pris et brûlé, et puis se relevant et reprenant son rôle de sentinelle. Une partie de ses tours et de son mur de défense a été conservée et associée à des constructions modernes, et cette disposition donne un cachet particulièrement intéressant à son architecture.

Page 24, ligne 1 : *Saint Victor.*

La paroisse Saint-Victor, une des plus anciennes églises de Metz, avait été fondée, selon la tradition, sur les ruines d'un temple romain consacré à la Victoire. Elle était située sur la place de Chambre, et son emplacement est occupé par une partie du marché couvert, près de la rue au Blé.

En 927, Bennon, évêque de Metz, donna l'église de Saint-Victor à l'abbaye de Saint-Arnould. En 1208, l'évêque Bertram confirma cette union, à la condition que le vicaire qui y serait établi percevrait le tiers des oblations. En 1220, elle fut donnée à la Cathédrale avec onze autres églises de Metz, et lui demeura unie jusqu'à la Révolution.

Page 26, ligne 26 : *La prise de la ville.*

C'était le maréchal de Vieilleville qui avait tout préparé pour assurer le succès de l'attaque de Thionville.

Mais le duc de Guise, en sa qualité de lieutenant général du roi, vint lui ravir la gloire de s'en emparer. Il commandait une belle armée de 29,000 hommes, où se trouvaient des représentants des plus grandes familles de France. Le siège, commencé le 28 mai 1558, fut très meurtrier de part et d'autre. Le maréchal Pierre Strozzi y fut tué. La place capitula le 22 juin. Brantôme résume ainsi la part d'honneur qui revient aux deux généraux : « Vieilleville, dit-il, bastit et prépara l'entreprise de Thionville; M. de Guise l'acheva et la prit. »

Page 27, ligne 23 : *La paix fuit faicte.*

Ce fut la paix de Cateau-Cambresis, signée le 3 avril 1559. Elle rendait Thionville à l'Espagne. Cette ville faisait partie des deux cents places ou châteaux que l'inexplicable faiblesse de Henri II laissa reconquérir d'un trait de plume à l'astucieux Philippe II.

Page 28, ligne 26 : *L'abbé de Saint-Vincent.*

L'abbaye de Saint-Vincent de Metz possédait à Ancy, nous l'avons vu, une seigneurie, haute, moyenne et basse justice. L'abbé de ce monastère, qui en 1569 y exerçait les droits seigneuriaux, était dom Claude-Jacob de Léocourt, qui occupa le siège abbatial de 1547 à 1582.

Page 29, ligne 1 : *Au lieu de Vic.*

Vic, petite ville sur la Seille, chef-lieu de canton et siège d'un tribunal dans le cercle de Château-Salins (Lorraine), était le chef-lieu du bailliage seigneurial ou, en d'autres termes, du temporel de l'évêché de Metz. L'évêque y était haut justicier et y jouissait de tous les droits de la souveraineté. Ses États y étaient subdivisés

en châtellenies relevant de son siège de Vic. La ville était fortifiée et munie d'un beau château, où les prélats résidaient souvent au sein d'une paix que leur capitale spirituelle ne leur eût pas toujours offerte.

Page 29, ligne 2 : *Un grau soub son chaudron.*

Ceci est au détail du mesurage du vin au pressoir. Lorsque le vin nouveau a coulé dans la pierre, et qu'il y a lieu de procéder à son évacuation, on se sert d'un *chaudron* dont la contenance est d'un quart de *hotte* ou de 10 litres. Le chaudron, enlevé à plein vin, déborde par suite du mouvement de vigneron, et laisse retomber quelque peu de son contenu. C'est ce trop plein qui était recueilli dans le *grau*, et de là rejeté dans la hotte. Ce grau, dont le nom vient de *graal*, est une écuelle de bois qui contient 1 litre environ. Il en résultait donc une augmentation indue, selon les gens d'Ancy, qui pouvait aller à 3 ou 4 litres par hotte, c'est-à-dire à presque un dixième de la récolte. Dans le mesurage actuel, le grau ne sert que lorsque l'on a cessé de retirer le chaudron à plein vin ; il en complète la contenance.

Page 29, ligne 16 : *40 gros.*
Id., ligne 18 : *Un escu.*

40 gros messins équivalaient à 2 livres, ou à 3 francs et 4 gros, ou à 48 sols ; — un écu valait 3 livres, soit 5 francs, soit 60 gros, soit 72 sols : le tout en monnaie messine.

(Voir ci-dessus la note sur les monnaies, à la page 76).

Page 29, ligne 19 : *La parole de Dieu.*

Après s'être effacés à peu près complètement de 1543 à 1553, et avoir ensuite pendant quelques années exercé

en secret, ou du moins en particulier, les pratiques de leur culte, les réformés de Metz constituèrent vers 1558 une église pourvue de pasteurs, laquelle se maintint dès lors sans interruption, mais non sans épreuves. C'est alors que vinrent les ministres de Villeroche, puis François Peintre, surnommé le Chapelle, et Pierre de Cologne, amenés par Antoine de Clervaut, sieur de Montoy, un des plus notables et des plus ardents sectateurs de la Réforme. Mais François II ayant défendu par lettres du 5 octobre 1559 l'exercice public de la Religion, les ministres, sur l'ordre de M. de Senneterre, durent se retirer du gouvernement de Metz. Aussitôt après la mort du roi, Pierre de Cologne y revint. Il fut d'abord emprisonné et menacé d'une nouvelle expulsion, mais bientôt il reçut l'autorisation de s'établir dans le village de Grigy et de tenir les réunions du culte à l'église de Saint-Privat, où la première prédication eut lieu le 25 mai 1561, jour de la Pentecôte.

Au mois d'août de la même année, le sieur Braconnier, calviniste, ayant été établi maître échevin, réussit à obtenir de M. de Vieilleville la rentrée des ministres. A Pierre de Cologne vinrent successivement se joindre J. Taffin, J. Garnier, J. Albin et d'autres encore.

Sur la fin de l'année, cédant à leurs vœux les plus ardents, Vieilleville leur fit accorder par le roi l'autorisation d'élever un temple dans la ville. Son emplacement fut fixé au Retranchement de Guise.

Page 29, ligne 21 : *A Saint Privez.*

Saint-Privat, commune de Montigny-les-Metz, hameau situé dans la plaine du Sablon, à 3 kilomètres des portes de la ville, n'était autrefois formé que d'un petit nombre de maisons groupées autour d'une église, aujourd'hui dé-

truite, qui servait de paroisse aux villages de Montigny et du Sablon, et aux nombreuses fermes et maisons isolées éparses dans cette plaine. Cette église, qui existait dès le IXe siècle, dépendait de l'abbaye de Saint-Clément. Il n'en subsiste plus qu'un pan de muraille qui sert de clôture à un des côtés du cimetière.

Page 29, ligne 23 : *Au retranchement.*

Un ancien quartier de Metz, qu'on appelait *Ayest* (du mot latin *aggestum,* la levée), s'étendait entre le revers de la colline surmontée par l'ancienne muraille, en face de Sainte-Ségolène, la partie extrême de l'enceinte baignée par la Moselle et le cours de la Seille, devenue au XIIIe siècle le fossé de la nouvelle fortification. Ce quartier s'ouvrait sur la campagne, en face des hauteurs de Desiremont, par la porte au Pont-Rengmont, plus tard appelée porte Sainte-Barbe, et avait pour paroisse l'église Saint-Hilaire-le-Grand. Non loin s'élevaient deux couvents, l'un de cordeliers observantins, dits frères Baudes, l'autre de religieuses de Sainte-Claire ou sœurs Collettes. La plupart des habitants de ce quartier, un peu reculé et fort modeste, étaient attachés à la culture des vignes qui couvraient la colline voisine, ou prenaient soin de jardins en nature de mesoyage. On le nommait pour cela le *Grand-Meis.* Deux rues principales formaient les grandes artères de la circulation : l'une était la rue des Carmes, reposant sur le sol de la vieille chaussée romaine, passant par la porte Scarponaise et se terminant à la porte Sainte-Barbe; l'autre la rue d'Ayest, à peu près parallèle au rempart actuel. Cette dernière faisait communiquer le Rhimport, ou quai de la Moselle, avec *le grand gravier,* voisin des Barres de la Seille.

Lorsque le duc de Guise vint diriger la défense de

Metz, il remarqua tout d'abord que l'enceinte de la Seille, sans rempart intérieur et dominé de près par les hauteurs de Desiremont, n'était pas défendable. La création d'un boulevard intérieur s'imposait à lui avec un caractère d'urgence absolue. Il fit donc disparaître tout le quartier compris entre cette partie de l'enceinte, les grilles de Rhimport et les moulins de la Basse-Seille, et ferma ce demi polygone par un retranchement haut et solide, flanqué de bastions, muni d'un fossé profond et s'appuyant à gauche sur la Moselle, et à droite sur la Seille.

Le grand espace demeuré vide, qui résulta de cette construction, prit et garda le nom de *Retranchement de Guise*. Il ne fut revêtu de murailles et perfectionné que dans les années suivantes, jusqu'en 1570. Il est aujourd'hui occupé par l'arsenal d'artillerie.

C'est dans ce vaste terrain militaire, à peu de distance de la porte Sainte-Barbe et de la place où s'élevait l'ancienne paroisse, que Vieilleville accorda aux protestants l'autorisation de construire un temple et le terrain nécessaire pour y créer un cimetière. Malgré plus d'un obstacle suscité contre ce projet, il ne tarda pas à être réalisé, et avant la fin de l'année 1561 les exercices du culte y étaient en vigueur. Cela dura ainsi jusqu'en 1569, où le temple fut détruit, comme nous le verrons, à cette date.

Page 30, ligne 1 : *Scey*, *Lorrei*, *Coin-sur-Saille*, *etc.*

Scy, antique et beau village sur le revers du mont Saint-Quentin, à 5 kilomètres de Metz, vignoble renommé, appartenait pour la plus grande partie au chapitre et au princier de la cathédrale, mais comprenait en outre plusieurs bans formant des seigneuries foncières

possédées par divers bourgeois de Metz. Son église était église-mère de la paroisse du mont Saint-Quentin.

Lorry-lès-Metz, gros village à 6 kilomètres de cette ville, célèbre par ses fruits, autrefois seigneurie avec maison forte, dont les maîtres, les sieurs de Couët, étaient protestants.

Son antique et curieuse église était annexe de la cure de Woippy.

Coin-sur-Seille, très ancien village du canton de Verny, sur la Seille, était le siège d'un fief et possédait un superbe château qui existe encore. La seigneurie appartenait au sieur Goffin, protestant. Annexe de la paroisse de Cuvry, dont le seigneur, le sieur Lespingal, avait également adopté la réforme.

Fleury, beau village, à droite de la Seille, canton de Verny, siège d'une haute-justice et cure autrefois dépendante de l'abbaye de Sainte-Glossinde.

Montoy, village du canton de Pange, dont il sera parlé plus loin avec détail.

Page 30, ligne 13 : *A Metz, Vic, etc.*

Cette diversité de démarches s'explique par la différence de nationalité des deux villages entre lesquels s'était élevé le litige. Ancy était une des mairies de l'évêché, relevant de Metz sous certains rapports, et sous d'autres de Vic, siège de la justice temporelle du prélat. Quant à Corny, il faisait partie du duché de Bar, uni à la Lorraine sous l'autorité du même prince. Il appartenait à la prévôté de Pont-à-Mousson, et relevait en dernier ressort de Saint-Mihiel, capitale judiciaire du duché, et de Nancy, sa capitale politique et la résidence de son souverain.

Page 30, ligne 23 : *Le Moustier d'Ancy fut ruiné.*

Voici le récit du tragique événement qui est ici rappelé. Il n'est qu'un épisode de la guerre que le duc de Lorraine, René II, faisait à la cité de Metz en 1489 (a. st.). C'est Jean Aubrion qui parle (Ed. Larchey, p. 95) :

« Item, le XVIIe jour de février, les Lorains vinrent mettre le siège devant le mostiés d'Ancey, et boutont le feu en pluxieurs maisons d'Ancey...

« Item lesdits Lorains ardoient les muées de paixel es vigne et tiroient tous les jour à grant puissance de grosse bombarde contre ledit mostiés d'Ancey. Et ceulx d'Ancey qui estoient dedans bien vij^xx hommes, et leur femme et anffans, se deffendoient comme vaillans champions attendans secours, et tiroient tousjours contre les Lorains et en tuoient bealcop. Ce neanmoinx lesdits Lorains doubtant que ceulx de Mets ne leur deussent donner ayde se hâtont sy fort. Et prinrent cuve et tonneal et les mirent dans les fossés dudit mostier pour faire pont, et mirent leur gens en avanture en donnant un assult qui duroit iij heures et plux : dont il y olt des Lorains tués bien C et L, entre les quel y furent mors VI des plux grant. Neanmoinx ils entront dedans et prinrent ledit mostiés et mirent tous les hommes à l'espée, reservés ij que l'abbé de Gorze demandit pour luy et environ xxvj aultres qui furent mis à reanson. Et chessont les femmes et les anffans dehors...

« Item, le 1er jour de mairs on chantont vigille et haute messe de *Requiem*, à la grant esglise, et par tous les collegiales, couvents de moines et de nonnes, et paroisses de Mets, par ordonnance des SS^rs pour les ames dez bonnes gens d'Ancey qui avoient esteit tuez au mostier d'Ancey. »

Page 31, ligne 9 : *Un bruit courut.*

Des lettres de Catherine de Médicis au gouverneur de Metz semblent indiquer que le bruit public n'était pas sans reposer sur quelque fondement sérieux.

« ... Je heu nouvelle aujourdhui de Mets comme il y a quatre mille reytres et trante enseignes de lansquenetz qui marchent et doivent avoir exécuté leur entreprinse dans un moys... »

(Du 21 mars 1562).

« Je vous fais assavoir que par les nouvelles qui nous viennent continuellement d'Allemaigne, l'entreprise que l'empire veult faire pour le recouvrement de Mets, Toul et Verdun, est toujours en termes. Semble que sourdement on la tienne preste, estant les gens advertys, lesquels en peu d'heures on verroy fondre de ce costé-là à l'improviste. Pour à quoy obvier je fais acheminer ceste part le mareschal de Vieilleville qui sy en va à grandes journées. Mais il est bien croyable que si les soldatz qui sont dedans ne sont aultrement payez qu'il auroyt danger de n'en avoir pas de service ni l'obeissance necessaire. Qui me faict vous prier regarder au moyen que vous aurez d'y en envoyer le plus et le plus tost que sera possible, car il est besoing à ceste heure regarder à costé là pour le secourir, prevoyant que la nuée seroit pour y tomber. »

(Du 29 mars 1562).

Page 31, ligne 24 : *Guérin,... Blanchard.*

Nous avons un acte d'aman du 28 décembre 1531, où figure Françoise Blanchart, femme de Jean Guérin, receveur des deniers de la ville. Les Blanchart étaient entrés dans le paraige de Jurue par le mariage de Jean

Blanchart, écrivain du palais, avec Beatrix Gerardin. Des membres de cette famille avaient occupé les amandelleries de Saint-Étienne, de Saint-Georges, de Saint-Médard et de Saint-Vy. Le frère de Jean le Coullon, par son mariage, s'alliait aux Dabocourt, aux le Bachellé, aux Grandjambe, notables bourgeois messins dont on voit figurer les noms dans notre *Journal.*

Page 32, ligne 22 : *La coste Saint-Quentin.*

La côte Saint-Quentin est une colline qui s'élève parallèlement au cours de la Moselle, dans le voisinage de Metz, et se termine au-dessus de la ville par un sommet escarpé, d'où l'œil découvre une vue splendide. Les flancs sont couverts de vignes, dépendant des communes de Longeville, Scy et Chazelles, dont les produits, grâce à une admirable exposition, jouissent d'une réputation méritée. A son point culminant, se dressait jadis une église, centre paroissial des villages voisins, à laquelle a succédé une chapelle accompagnée d'un hermitage, à la place de laquelle notre jeunesse a vu un poste de télégraphe aérien. Ce sommet est aujourd'hui couronné par une forteresse.

La paroisse du mont Saint-Quentin, comprenant Scy, Longeville, Chazelles et Plappeville, avait été fondée en l'an 825. Elle dépendait de l'abbaye de Gorze, et passa au XIIIe siècle dans le domaine du Chapitre de la cathédrale.

Page 33, ligne 7 : *Des edicts rigoureux.*

Après deux ou trois années où les progrès du protestantisme à Metz avaient été très marqués, le cardinal de Lorraine, commandataire de l'évêché, et Mgr de Beaucaire, évêque titulaire, vinrent à Metz pour s'entendre

dans le but d'enrayer ces progrès. Ils provoquèrent une assemblée du clergé et lui firent rédiger, le 8 avril 1564, des doléances à l'adresse du roi, pour se plaindre à Sa Majesté de la manière dont les édits étaient tournés ou mis en oubli, et lui demander de donner des ordres formels pour que toutes choses fussent rétablies sur le pied légal, conformément à ses ordonnances. Le roi envoya à Metz M. de Lansac, qui s'assura de la manière dont les choses se passaient, et qui par le fait n'y modifia rien.

Mais le prélat pouvait agir énergiquement et par lui-même dans le temporel de son évêché, et il n'y manqua pas. Or il ne faut pas oublier qu'Ancy, faisait partie de ce temporel, comme appartenant aux quatre mairies. La position de Jean le Coullon, restant dans ce village, pouvait devenir fâcheuse. Une ordonnance de l'évêque, en effet, portait « que ceux de ses sujets qui s'estoient faits huguenots eussent à retourner à la messe ou à desloger de ses terres. » avec injonction à ses officiers de confisquer leurs biens sans grâce ni merci. Dans la ville, ou sur le territoire qui en dépendait, il n'avait, pour le moment du moins, rien de pareil à redouter.

Page 33, ligne 10 : *Le sieur de Salzède.*

Le maréchal de Vieilleville avait, dès 1555, pris possession de Marsal, petite place forte sur la Seille, du temporel de l'évêché, et il y avait mis pour gouverneur un capitaine de la garnison de Metz, Espagnol d'origine Pierre de Salcède. Le cardinal de Lorraine donna à ce même officier les fonctions de bailly de l'évêché. Or, en 1564, à son retour du concile de Trente, il eut lieu de reconnaître le peu de confiance que méritait le bailly, et le destitua. Mais Salcède refusa de livrer Marsal et prit Vic et Albestroff. Tels furent les motifs de ce qu'on

a appelé la guerre Cardinale, et qui se termina à l'avantage de l'évêque. Salcède était un hypocrite qui agissait sous main, d'accord avec le commandant de Metz, d'Auzance, pour favoriser dans le temporel de l'évêché le développement des doctrines calvinistes. — Salcède,qui avait fini par adopter définitivement et publiquement ces doctrines, fut une des victimes de la Saint-Barthélemy.

Page 34, ligne 1 : *Nous fûmes receus bourgeois.*

Le droit de bourgeoisie, c'est-à-dire le privilège « d'être en la garde de la cité, » pouvait aisément être acquis par les habitants du pays messin, y compris ceux des quatre mairies, qui, sous certains rapports, étaient assimilés aux sujets directs de la ville. Pour les étrangers, les conditions fiscales étaient beaucoup plus sévères.

L'atour de 1382 contient sur ce point les simples dispositions suivantes :

« Tuit cilz des villoirs soubgès à ciaulz de Mes qui venront demorer à Mes et asy ciaulz desdits villoirs qui aichaiteront maisons... païer debveront chescun trente lbz de Messains, pour se mettre en la fermetez de la ville... Ains que tuit cilz qui vanront demorer à Mes ou aus bours de Mes, que ne seront de nation, païer debveront de leur chevance de cent livres en avanlt vingt livres de Messains, et oultre les c. lbz, si plux avoient de chevance, aidès à l'avenant de c. lbz, xx lbz. Et quant ilz averont paier on les debveront escrire en lairche au grant motier pour estre borgois de Mes. »

De nouvelles ordonnances (1434 et 1441) déférèrent en plus aux candidats le serment de fidélité à la ville, et ajoutèrent quelques autres formalités dont l'énuméra-

tion, à la date du 20 septembre 1441, figure dans les *Preuves de l'histoire de Metz*, par les Bénédictins (t. V, p. 383).

Page 34, ligne 22 : *Arnaville.*

Arnaville (*Alnoldi villa* au IXe siècle), est un ancien et beau village du canton de Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle), situé dans une vallée resserrée, à l'embouchure du Rupt-de-Mad dans la Moselle. Il forme maintenant l'extrême frontière française, entre Pagny et Novéant. Il appartenait au duché de Lorraine, châtellenie de Preny; cependant une partie dépendait de l'abbaye de Gorze. Sur les bords de la rivière s'élevait un château fort détruit au XVIIe siècle.

Page 34, ligne 26 : *Le mareschal Vielleville.*

François de Scepeaux, marquis de Duretal, l'habile et vaillant maréchal de Vieilleville, ce *Lyon-Vulpe* si détesté de Charles-Quint, fut, de 1553 à 1571, gouverneur de ces Trois-Évêchés à la conquête desquels ses conseils et son courage avaient grandement participé. Dans ce rôle si difficile de commandant d'une place nouvellement conquise, ardemment convoitée par son ancien maître et où les passions religieuses, agitées violemment, ajoutaient des ferments de troubles sans cesse renouvelés, il fit preuve d'une prudence et d'une adresse remarquables. Presque toujours porté personnellement à la tolérance, il n'agit vigoureusement qu'en vertu d'ordres formels, et encore bien souvent les adoucit-il, sous sa propre responsabilité. Mais cet esprit de modération systématique à l'intérieur, ne l'empêchait pas d'être, quant aux attaques du dehors, le plus vigilant et le plus énergique des gouverneurs.

Page 35, ligne 4 : *Sieur Claude de Bassompierre.*

La famille de Bassompierre était originaire d'un château de l'ancien département de la Moselle, qui porte son nom, et qui s'appelle Bettstein en allemand.

Cette seigneurie, siège d'une baronnie dès le xv[e] siècle, fut érigée en marquisat l'an 1633. Onze villages en dépendaient. Bettstein était une maison de nom et d'armes, qui avait place aux assises de la chevalerie de Lorraine. Le village de Bassompierre appartenait au Barrois non mouvant. Il fait maintenant partie, comme annexe de Boulange, du cercle de Thionville (Lorraine).

Le gouverneur de l'évêché était le père du brillant maréchal de Bassompierre, né en 1519, que son rôle politique et militaire sous Louis XIII a rendu célèbre.

Page 36, ligne 12 : *Le duc Hans Casimir.*

Jean Casimir, second fils de l'Électeur palatin du Rhin, de la branche Rodolphine de Bavière, était un des chefs de la ligue protestante. C'est lui qui devait, aux termes des conventions faites avec le prince de Condé, être mis en possession du gouvernement général et des revenus des Trois-Évêchés, où auraient été entretenues des garnisons exclusivement composées de calvinistes français. Il devait en échange mettre à la disposition de Condé un corps d'armée composé de 8,000 reîtres et de 8,000 Suisses. Le duc d'Aumale couvrit la frontière messine, mais il ne put empêcher le prince Casimir de faire sa jonction avec Condé et l'amiral auprès de Vezelise, et d'entrer en France avec eux (janvier 1568).

En 1575, un nouveau traité, aux mêmes conditions, fut signé entre Casimir et Condé, et eut des conséquences analogues.

Le prince Jean Casimir mourut en 1595, sans avoir gouverné les Trois-Évêchés.

Page 36, ligne 16 : *Les mouées des vignes.*

Encore maintenant, dans le pays messin, le mot *mouée* s'entend des amas de paisseaux ou échalas qui se font à l'arrière-saison pour permettre la culture des vignes et où sont réunis ceux d'une certaine surface de terrain. De là vient que le même terme est employé pour désigner cette surface, et le mot mouée, ainsi usité comme mesure de superficie, représente le huitième d'un *jour*, c'est-à-dire la vingt-quatrième partie d'un hectare.

Page 36, ligne 20 : *Fut une pestilence.*

Le Recueil historique de Dom Brocq nous apprend qu'en 1567 il régnait à Metz une peste si terrible, qu'elle emportait les hommes en un instant. Après une année pluvieuse et malsaine, et un hiver signalé par un mauvais état de santé général, une épidémie d'angine pestilentielle, partie de l'Égypte, s'étendit sur l'Autriche, l'Allemagne, la France et l'Angleterre. Elle consistait en des angines gutturales qui se développaient avec une extrême rapidité et amenaient la mort par suffocation. Ce redoutable fléau régnait encore en 1568 dans le pays messin, puisque nous voyons le village d'Ancy lui payer un si cruel tribut.

(Cf. F. Maréchal. *Op cit.*. p. 161).

Page 37, ligne 8 : *Le duc d'Aumale.*

Claude II de Lorraine, troisième fils de Claude de Guise et d'Antoinette de Bourbon, était né en 1526. Le comté d'Aumale fut érigé en duché-pairie pour lui en 1547. Ce prince, un des plus vaillants guerriers de

son temps, se signala par son zèle ardent pour la foi catholique, et se montra l'implacable vengeur de son glorieux frère François de Guise. Il fut tué en 1573 au siège de La Rochelle. Son fils joua un rôle important dans les troubles de la Ligue.

Page 37, ligne 10 : *Les montagnes de Sauvergne.*

Le duc d'Aumale avait reçu la mission de couvrir la frontière, menacée par les princes allemands, auxiliaires des protestants français. Il était à la tête d'environ 12,000 hommes. Sa présence ayant fait reculer les Allemands, il s'avança jusqu'auprès de Saverne pour y attaquer, ce qu'il fit avec un succès complet, un corps composé de calvinistes français, formé à Genève et commandé par le capitaine La Roche. Ce dernier, ayant été fait prisonnier, fut amené à Metz et y fut pendu.

Page 37, ligne 10 : *Ancerville, Sainte-Barbe.*

Ancerville est un village du canton de Pange (cercle de Metz), sur la Nied, ancien fief mouvant de l'évêché de Metz. Il possédait un superbe château fortifié, dont il subsiste encore des restes intéressants.

Sainte-Barbe, beau village du canton de Vigy (cercle de Metz), était célèbre par un pèlerinage très renommé et par une magnifique église bâtie en 1516 par Cl. Baudoche, et que notre siècle a vu détruire. Il n'en reste qu'une belle tour et quelques vitraux. Elle était desservie par une petite communauté de Bénédictins dépendant de l'abbaye de Senones.

Page 37, ligne 18 : *Fit abattre les temples.*

Le duc d'Aumale, après sa campagne de Saverne, revint auprès de Metz à la tête de ses troupes. On sait

quelle était l'ardeur de ce prince pour la foi catholique ; aussi fit-il abattre pendant son séjour dans le pays messin, plusieurs temples que les protestants avaient élevés, au mépris des édits royaux, à Scy, Lessy, Lorry, Coin-sur-Seille, et dans d'autres villages.

Page 37, ligne 24 : *Sur mon frère.*

Le frère aîné du chroniqueur, né en 1519, nommé Jean le Coullon comme lui, que nous avons vu étudier la procédure chez l'aman Jacquemin Travault en 1534, s'était fixé à Metz dès avant son mariage, contracté en 1540. Il s'y consacra aux fonctions de « écrivain de l'arche de Jean Travault, aman de Saint-Gigoulf » (acte du 26 décembre 1570), fonctions équivalentes à celles du maître clerc d'une étude de notaire. Il avait adopté les principes de la religion réformée, et avait su acquérir l'estime de ses coreligionnaires, car nous le voyons élu en 1561 membre du consistoire de Metz.

Page 38, ligne 5 : *Reitres et lansquenetz.*

L'armée des luthériens d'Allemagne, sous les ordres du duc de Deux-Ponts et du prince d'Orange, était forte de 11,000 hommes. C'était, on l'a vu, avec des forces à peu près égales que le duc d'Aumale, accompagné du duc de Guise et du marquis de Mayenne, était venu couvrir le pays messin, sérieusement menacé.

Page 38, ligne 15 : *Par M. Taffin.*

Le ministre Jean Taffin est un de ceux qui vinrent prêcher l'Évangile à Metz, sur l'appel de M. de Clervant. Sa prédication en ce pays dura de 1561 à 1568.

Page 38, ligne 24 : *Le temple fut abattu.*

Le roi reçut pendant la nuit du 3 avril, dimanche des Rameaux, la nouvelle de la bataille de Jarnac et de la mort du prince de Condé. Cette nouvelle fut à l'instant annoncée par la cloche de Mutte, et le lendemain une procession eut lieu en actions de grâces. Le même jour, à midi, au son de la même cloche et par ordre du roi, le temple du Retranchement fut démoli en peu d'heures par une foule de peuple. Il y eut en même temps des scènes de violences auxquelles les magistrats ne purent mettre un terme qu'en menaçant d'un châtiment exemplaire quiconque troublerait l'ordre public.

Page 39, ligne 1 : *L'exercice de la religion défendu.*

Le roi fit publier le 7 avril un édit par lequel il interdisait tout exercice du culte réformé dans le pays messin. Le seul adoucissement à cet édit, que les protestants purent obtenir par l'intervention de Vieilleville, fut le maintien de M. Nicolle à Courcelles, pour les baptêmes et les mariages. Par le même édit, les protestants furent exclus de tous les emplois qu'ils occupaient dans la magistrature.

En 1571, une mesure plus tolérante autorisa l'exercice de la Religion à Montoy, avec M. Olivier Walin pour ministre.

Page 39, ligne 3 : *Courcelle.*

Courcelles-Chaussy est un beau village ou plutôt un bourg du canton de Pange (cercle de Metz), sur la Nied française et la grande route de Metz à Sarrebruck, à 17 kilomètres de la première de ces deux villes. Autrefois annexe de Chaussy, qu'il a maintenant en quelque sorte absorbé, il possède dans sa population une no-

table minorité de juifs et de protestants, et a des temples pour les trois cultes.

Il y eut à Courcelles des protestants dès le début de la Réforme, non seulement par l'influence de ses seigneurs, M. de Clervant et les comtes de Nassau et de Créhange, mais aussi par l'influence des familles locales Le Braconnier, Joly, le Goullon, qui adoptèrent cette doctrine et en favorisèrent les progrès au moyen de leur autorité naissante; car les petits-fils des tanneurs, des échevins et des maires de village qui portaient ces noms, devinrent à Metz maître-échevin, procureur général, secrétaire de la ville et receveur général. Dès 1565, Courcelles possédait un pasteur en titre, Mre François Nicolle. A sa mort, en 1579, ses fonctions furent occupées par Mre Ph. Maillard, puis par une suite non interrompue de ministres jusqu'en 1685. Ainsi que le dit le chroniqueur, l'église de Courcelles fut exceptionnellement maintenue en 1569. Elle le fut également en 1585, dans des circonstances analogues.

En 1588, les partisans fanatiques de la Ligue vinrent ravager le village, à cause de son attachement aux doctrines de la Réforme et de l'importance qui lui était attribuée en matière de religion. L'organisation de la Réforme, en effet, ne comptait officiellement que trois temples dans le pays messin. Courcelles en avait un; les deux autres étaient à Metz et à la Horgne. Il n'y avait que deux consistoires; l'un était à Metz, et l'autre à Courcelles.

Page 39, ligne 4 : *M. Nicolle.*

Mre François Nicolle était ministre à Courcelles depuis 1565. Il remplit ces fonctions tant en ce lieu qu'à Burtoncourt jusqu'en 1579.

Pagé 39, ligne 9 : *Le cardinal de Lorraine Charles.*

Le cardinal Jean de Lorraine, étant rentré, par la démission de son neveu Nicolas, en possession de l'évêché de Metz en 1548, prit pour coadjuteur Charles de Lorraine, fils de Claude de Guise. A la mort du titulaire, en 1559, ce prélat, qu'on a appelé le grand cardinal, monta sur le trône épiscopal. Mais dès l'année suivante, il résigna sous réserves au profit de Robert de Lenoncourt, reprit l'administration en 1555 et résigna la même année en faveur de François de Baucaire, sous réserve du temporel et du droit de regrès. En 1568, il disposa de l'évêché au bénéfice de son frère cadet, Louis II, cardinal de Guise, et lui laissa le temporel à sa mort, arrivée en 1574.

Page 39, ligne 14 : *Plusieurs se revoltèrent.*

Il est difficile de prendre ce mot dans un autre sens que celui de changer de croyance.

Page 39, ligne 16 : *Anciens et diacres.*

Conformément aux principes établis par Calvin dans ses *Institutions chrétiennes,* le soin des pauvres dans les églises réformées était confié aux pasteurs, assistés de deux diacres ; l'un pour la ville, l'autre pour les villages. L'administration de l'église, dont les besoins étaient couverts par les dons volontaires de ses membres, était entre les mains d'un consistoire formé de vingt anciens élus par les chefs de famille, et que les pasteurs présidaient à tour de rôle. C'était en même temps un véritable conseil de famille pour les intérêts particuliers et la conservation des bonnes mœurs de la communauté. C'était encore un conseil de défense pour le maintien de ses

droits. Les consistoires locaux relevaient d'un consistoire supérieur formé de six pasteurs et de douze anciens.

Page 42, ligne 5 : *L'exercice fut mis à Montoy.*

Les protestants messins ne se lassaient pas de demander la révocation de l'édit de 1559 et le rétablissement de leur culte, pas plus que les catholiques ne se lassaient de s'y opposer.

Le 25 avril 1571, le libre exercice de la religion au village de Courcelles fut concédé par la cour. Mais cette disposition fut révoquée le 10 mai. Au mois d'octobre, on permit l'établissement d'un temple public à Montoy, et ce droit fut maintenu jusqu'en octobre 1572.

Montoy-Flanville est un joli village du canton de Pange, à 7 kilomètres de Metz, sur la gauche de la route qui conduit de cette ville à Sarrebruck. *La Croix-en-Montois* était, en 1213, une des limites de la banlieue de la cité.

Il existait en ce lieu un hôpital fortifié appartenant aux frères de Sainte-Marie-des-Allemands, autrement dit de l'ordre teutonique. Ils paraissent l'avoir abandonné dès le XIVe siècle, car à partir de cette époque Montoy est devenu successivement le domaine de diverses familles de la noblesse messine. Le château, brûlé en 1518 par Sickingen, fut réédifié par Michel Chaverson, qui en fit une place d'armes sérieuse. Après lui vinrent les Heu, dont le rôle fut si marqué dans les troubles religieux de cette époque. Catherine de Heu, héritière de Montoy, apporta en dot ce domaine à Claude de Vienne, seigneur de Clervant, qui, passionné pour les doctrines de la Réforme, en porta l'étendard dans la cité avec une extrême hardiesse. Éloigné de Metz par Vieilleville, il alla se poser dans son château de Montoy, avec Pierre de Cologne,

fameux ministre protestant, et y ouvrit un temple. L'édit de janvier 1561 donna à sa propagande un très vif élan. Montoy devint comme une sorte de métropole calviniste des villages du pays messin. Cette église, à laquelle Polyander avait remplacé Pierre de Cologne, compta jusqu'à 3,000 communiants. Elle subsista avec quelques alternatives jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes.

Un château, relativement moderne, a remplacé la maison forte du XVIe siècle, dont quelques restes intéressants subsistent encore.

Page 42, ligne 10 : *Le comte de Retz.*

Le maréchal de Vieilleville, mort en 1571, fut remplacé dans le gouvernement de Metz par le comte de Retz, maréchal de France, qui, bien que nommé en décembre 1571, ne prit possession de son gouvernement que le 15 novembre de l'année suivante. M. de Tevalle, commandant de la place, tint son office à titre intérimaire. Le maréchal de Retz, qui était un zélé catholique, ne conserva pas longtemps son gouvernement. Il y fut remplacé, par le marquis de Piennes, au mois d'août 1573.

Page 43, lignes 18 et 23 : *Alteville... Jametz.*

Altwiller, village près de Bouquenom (Bockenheim), faisait partie du duché de Nassau.

Jametz était une ville dépendant du duché de Bouillon.

Page 43, ligne 23 : *Andershouz.*

La ville de Phalsbourg ne fit partie de la Lorraine qu'en 1583. Cette ville avait été fondée en 1519 par Louis le Pacifique, électeur palatin, sur l'emplacement de deux villages : Amershausen et Axenshausen. Cette ville fut créée toute protestante. Encore en 1661, après un siècle de

domination de la catholique maison de Lorraine, presque toute l'ancienne population de Phalsbourg était restée fidèle aux doctrines de la Réforme.

Page 46, ligne 14 : *Il régna une peste.*

Les années 1574 et 1575 furent exceptionnellement calamiteuses ; la première fut constamment pluvieuse, et les récoltes manquèrent. La misère était à son comble, dans un pays désolé par la famine et par un incessant passage de troupes qui traînaient à leur suite le cortège, ordinaire aux armées, d'affections contagieuses. On ne voyait non plus que des bandes de mendiants ou de malheureux mourant de faim ou succombant aux influences pestilentielles nées de cet ensemble lamentable. Tous les symptômes recueillis par les médecins du temps qui ont étudié ce mal permettent d'y reconnaître une épidémie de fièvre typhoïde de la plus mauvaise nature. (Cf. F. Maréchal, *op. cit.*, p. 163).

Page 46, ligne 19 : *Burtoncourt.*

Commune du canton de Vigy (cercle de Metz), ancien village du pays messin, qui dépendait, au spirituel, de la paroisse de Drogny (Lorraine).

Ce village, dont les seigneurs étaient MM. Lespingal et de Clervant, fort attachés aux principes de la Réforme, avait, à leur exemple, adopté cette doctrine, et eut longtemps un pasteur attitré : après Mre Nicole, MM. Gardésy, P. Michelet, P. Joly. Son titre de fief du duché de Deux-Ponts lui permit de soutenir cette situation malgré les édits de la cour.

Page 47, ligne 22 : *Xaoutrer.*

Mot patois messin, qui signifie « châtrer », et s'emploie pour indiquer le travail du vigneron, consistant à sup-

primer l'œil supplémentaire conservé à la taille du mois de février, comme garantie contre les effets des gelées tardives.

Cette opération se fait lorsque les périls de *la lune rousse* sont conjurés.

Page 48, ligne 16 : *Le ministère de la religion restaubli.*

Depuis le massacre de la Saint-Barthélemy, 1572, jusqu'en mai 1574, il n'y avait eu à Metz aucun exercice de la religion réformée. Nous avons vu seulement ouvrir des prêches, qui furent tolérés à Montoy et à Burtoncourt. Mais, par suite d'une pacification survenue en 1576, plusieurs villes eurent l'autorisation de rétablir le service divin : Metz était du nombre. Donc, en vertu des ordres de la cour, le gouverneur marquis de Piennes laissa les réformés se bâtir un nouveau temple, en remplacement de celui du Retranchement, si violemment détruit en 1569. Ce temple, situé rue de la Chèvre, fut inauguré le 7 juillet par les ministres de La Chasse et Tenans, venus de Bâle. L'exercice du culte s'y fit régulièrement à partir du 18 novembre.

Page 48, ligne 21 : *M de Buant.*

Ce ministre ne figure pas dans la liste de ceux indiqués par M. Cuvier dans la notice qui précède la *Persécution de l'Église de Metz*, par Jean Olry, qu'il a éditée en 1859. C'était probablement un ministre étranger, venu en mission dans le pays messin.

Page 49, ligne 2 : *L'exercice fut cessez,*

L'exercice du culte, dans le temple de la rue de la Chèvre, ne dura pas longtemps. Le 21 février de l'année

1577 (n. st.), les ministres Buffet, Tenans et de La Chasse, reçurent l'ordre de quitter la ville ; ils se retirèrent à Montoy. M. de Tevalle, commandant de la place, avait dû prendre cette mesure rigoureuse par suite d'une résolution des états-généraux réunis à Blois, qui interdisait l'exercice du culte réformé.

Il résulta de cette situation violente que le temple, ouvert quatre mois auparavant, fut et resta fermé.

Vingt ans plus tard, il fut rendu au culte par provision royale de 1596 ; rouvert le 18 février 1597, il fut définitivement interdit le 2 avril de la même année. Aussi n'était-ce pas sans raison que les catholiques le nommaient par dérision le temple de Crèvecœur.

Ce temple avait 107 pieds de long sur 81 de large. On y entrait par trois portes. Il fut donné aux Jésuites par lettres patentes du 3 février 1542, ainsi que deux maisons voisines, qui servaient au logement des pasteurs. Possession en fut prise par l'autorité le 22 janvier 1641. On y chanta la première messe le 1er février, mais ce ne fut qu'en 1741 que l'édifice actuel de Notre-Dame, commencé dès 1665, reçut sa consécration.

(Cf. O. Cuvier. Notice sur P. Ferry. *Mém. de l'académie de Metz*, 1868, p. 494).

Page 49, ligne 5 : *Remion*.

Jean Remion, orfèvre, était Treize en la justice de Metz, lors de la création de 1560. Son fils Pierre, passementier, habitant en Portsaillis, épousa Salomée, fille aînée de Henry Grandjambe, l'orfèvre, demeurant en Chambre, et de Jennon Blanchard. Il devint ainsi beau-frère de l'aman de la rue du Pont-des-Morts.

Jean Remion était un des maîtres de la monnaie messine en 1589.

Page 49, ligne 13 : *Le Bachelez.*

Mangin Le Bachelé, orfèvre, aman de Saint-Jean et receveur de la ville, avait épousé Françoise Blanchard, fille de Claude Blanchard, aman de Saint-Vy. Nommé, après l'occupation française, conseiller au grand conseil du maître-échevin, il signa en 1557 la ratification du traité qui cédait au roi de France le protectorat de la ville de Metz, et fut encore nommé treize en la justice, lors de la création de 1560. Son fils, Jean Le Bachelé, fut, comme lui, aman et receveur de la ville. Cette famille compta, dès le XVIIe siècle, parmi les plus honorables et les mieux placées du pays messin. Elle existe encore aujourd'hui avec distinction.

Page 50, ligne 16 : *M. Gardezy.*

Messire Jean Gardesy était ministre de l'Évangile, à Burtoncourt, de 1577 à 1579. A la fin de sa carrière, il était ministre à Mauvoisin, lorsque le consistoire messin lui envoya une députation pour le prier de revenir à Metz succéder à Fr. Buffet, qui venait de mourir. Il s'excusa sur son âge, et la place vacante fut attribuée à notre illustre savant, Paul Ferry, à peine âgé de vingt ans.

Il est un de ceux auxquels ce dernier consacra des poésies élogieuses. Celle qu'il lui dédia figure à la p. 162 de son Recueil, sous le nº XXI.

Les ministres, exerçant ou ayant exercé à Metz, qui sont l'objet de cet honneur, sont : MM. Tenans, de Combles, Buffet, Le Coullon et Gardesy.

Page 51, ligne 24 : *L'exercice redressé à Montoy.*

Après l'expulsion des ministres de Metz et la fermeture du temple, tout exercice du culte resta prohibé jus-

qu'en 1578, où il fut, pour la seconde fois, autorisé au village de Montoy.

Les trois ministres de la Chasse, de Combles et Buffet, s'y établirent et y restèrent jusqu'en 1585, où ils furent obligés d'en sortir, conformément aux lettres patentes du roi en date du 23 août, ainsi qu'il est raconté à la p. 63.

Page 52, ligne 13 : *Frappée d'une peste.*

De 1575 à 1578, les conditions d'existence des populations de ce pays n'étaient malheureusement pas améliorées, et l'épidémie de fièvre typhoïde qui les avait frappées, ayant pris un caractère endémique, n'avait pas cessé de faire des victimes, avec des alternatives d'adoucissement et de recrudescence. Elle paraît n'avoir définitivement cédé qu'après la dernière de ces dates.

Page 25, ligne 18 : *Remilly.*

Beau village sur la Nied française (canton de Pange). Donné à l'abbaye de Saint-Arnould par Charles le Chauve en 841, Remilly devint une châtellenie de l'évêché de Metz, de laquelle dépendaient six villages.

Page 52, ligne 20 : *Le bâtard d'Autriche.*

Depuis 1566, les Pays-Bas étaient en révolte contre l'Espagne. Cette guerre, commencée par Guillaume de Nassau, prince d'Orange, devait, sauf une trève de douze ans, conclue en 1609, se prolonger jusqu'à la paix de Munster.

Don Juan d'Autriche, le vainqueur de Lepante, fils naturel de Charles-Quint, avait succédé, dans le gouvernement de ce pays et la conduite de la guerre, à D. Luis de Requesens, mort en 1576.

Page 53, ligne 17 : *M. de la Chasse.*

Jean de la Chasse, dit Chassanion, occupa le poste de pasteur ordinaire de l'Église réformée de Metz de 1576 à 1598.

Page 53, ligne 19 : *Nicolas Dabocourt.*

Collignon Dabocourt était changeur et maître monnoyeur de la cité de Metz en 1489. Il eut pour successeurs son fils Jean, son petit-fils, également nommé Jean en 1540, et son arrière-petit-fils Jean, nommé à vie à cet emploi en 1558.

Ce dernier avait épousé Barbe de Flavigny, veuve de Claude Blanchard, aman de Saint-Vy, et mère de Jeanne et de Françoise Blanchard, respectivement femmes de Henry Grandjambe, l'orfèvre, et de Mangin le Bachellé, orfèvre, aman de Saint-Jean et receveur de la ville

Nicolas Dabocourt était vraisemblablement le frère de celui-là. Était-il le père ou l'oncle de Jean Dabocourt, qui fut procureur général de l'évêché et prit, vers la fin de ce siècle, une part laborieuse à la pénible tâche de réunir en un corps de doctrine les coutumes générales de la ville de Metz et pays messin? On sait que l'achèvement de cette tâche fit grand honneur au maître-échevin Ab. Fabert.

Page 56. ligne 25 : *Le milliaire changez en Lorraine.*

Le duc de Lorraine, Charles III, prit en quelque chose l'initiative de la réforme dans le calendrier : il résolut de fixer d'une manière définitive le milliaire qui commençait, en certains lieux de ses États, à Noël, dans d'autres, le jour de l'Annonciation, 25 mars, dans d'autres encore, le jour de Pâques Il prescrivit en conséquence, le

15 novembre 1579, que cette année finirait uniformément dans tous ses États le 31 décembre suivant. Mais Metz conserva ses anciens errements.

Page 57, ligne 11 : *Nommé Theophile.*

La pieuse invocation de Le Coullon devait être amplement exaucée. Le jeune enfant que M. de La Chasse venait de baptiser, devint son second successeur dans les fonctions pastorales que ce ministre exerçait à Metz.

Si l'on en croit une pièce de vers que Paul Ferry, bien jeune encore, lui consacra, et qui fut imprimée en 1610, à Lyon, dans ses premières *Œuvres poétiques* (sous le nº XIX, p. 161), Théophile Le Coullon possédait « une bouche d'or et une langue sans fiel, » d'où découlait « un déluge de miel. » Le ministre Gardésy, dans une pièce de vers latins que nous possédons, en fait le même éloge.

Il reçut l'imposition des mains au temple de Chambière, le 4 octobre 1602, âgé de vingt et un ans. Il remplit l'office de pasteur à Courcelles, et en 1607 prêcha à La Horgne. En 1608, il remplaça à Metz M. d'Ivoy, comme ministre, et ce fut de lui que Paul Ferry reçut l'imposition des mains le 1er janvier 1612. Il conserva cet office jusqu'au 18 octobre 1652, où il mourut subitement en descendant de chaire. Le lendemain, on procéda à son inhumation, et les ministres Ferry et Jassoy prononcèrent son oraison funèbre [1]. On ne croit pas qu'il ait laissé de postérité.

Il est probable que Jacques Le Coullon, ministre à Ludwiller de 1620 à 1632, mort en 1635, était de la famille de Théophile Le Coullon, son frère ou son neveu.

1. Indications dues à M. Ch. Abel.

Page 57, ligne 13 : *Claude Houdebrand.*

Claude Houdebrand, aman de Saint-Gorgon, était d'une bonne bourgeoisie messine, déjà connue au XIIIe siècle. Ses ascendants occupaient depuis bien des générations les amandelleries de Saint-Victor, de Saint-Hilaire, de Saint-Georges, de Saint-Maximin. Il avait épousé Jennon Dollée, dont il eut un fils et une fille, Esther, mariée à Jacob Bouton, marchand en Fournirue. De ce mariage naquit une fille, nommée Esther, qui épousa Jérémie Le Coullon, marchand, rue Mazelle. Ce Jérémie descendait-il de notre chroniqueur? Je l'ignore.

Page 57, ligne 19 : *Guillaume le Maignien.*

Guillaume le Maignien était un des plus anciens et des plus fidèles sectateurs du protestantisme à Metz. Il avait été banni de Metz en 1542, en vertu des ordres de l'Empereur, avec douze ou treize autres, pour s'être compromis dans les troubles amenés par la présence de Farel. On l'a vu également, en 1572, obligé de quitter la ville par suite des édits contre les religionnaires. Il remplissait dans son église les fonctions de diacre, c'est-à-dire de visiteur des malades et des pauvres.

Page 59, ligne 13 : *Retrancher 10 jours.*

Le pape Grégoire XIII ordonna, par bulle du 24 février 1582, la réforme du calendrier romain, suivant le système proposé par le docteur véronais Lilio. Le roi Henry III fit publier cette bulle à Metz, avec l'ordre de s'y conformer, et la réforme, déjà partiellement adoptée dans la Lorraine et l'évêché depuis trois ans, fut ainsi complète.

Page 60, ligne 7 : *M. Buffet.*

François Buffet fut un des quatre pasteurs ordinaires de l'Église réformée de Metz, de 1582 à 1611. Il eut pour successeur P. Ferry. Il avait précédemment appartenu à l'ordre des Carmes. M. Buffet était très laborieux et fort empressé à recueillir les faits historiques de son temps. Il a laissé de nombreux cahiers, dont la plupart paraissent perdus.

Paul Ferry lui a adressé une pièce de vers élogieuse sous le nº XVII de ses poésies (p. 159).

Page 61, ligne 18 : *Grandjambe.*

Henry Grandjambe, sieur de Sémécourt, était orfèvre; il avait épousé Jeanne Blanchard, fille de Claude Blanchard, aman de Saint-Vy, et était ainsi beau-frère de Mangin Le Bachelé. Il était fils de Didier Grandjambe et d'Alison, fille de Jean Soultain et d'Isabelle de Gorze, et se trouvait par là neveu de Jean Soultain, aman de Saint-Eucaire, qui, nommé maître-échevin en 1553, de la création du cardinal de Lénoncourt, et en 1560 de celle de M. de Senneterre, fut le premier de ces magistrats dont l'élection fut faite en dehors de l'antique constitution de la cité.

Page 64, ligne 1 : *Messire Jacques de Raigecourt.*

Le Sr Jacques de Raigecourt, écuyer, seigneur de Marly, Ancerville, Pournoy, etc., était député de la noblesse. Il devint conseiller d'État et chambellan de S. A. de Lorraine, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du cardinal de Lorraine, et mourut à Metz en 1619, à un âge avancé. Il était fils d'Antoine de Raigecourt et de

Philippe de Pappenhoven, et gendre de Nicolas de Gournay, seigneur de Villers.

Les Raigecourt, chefs du paraige de Port-Saillis, occupaient un rang essentiellement distingué dans la noblesse messine. Cette illustre famille existe encore en la personne de M. le marquis de Raigecourt, à Paris.

Page 64, ligne 1 : *Un princier.*

Le député du clergé était Antoine Fournier, chanoine régalien de Saint-Denis de Reims, chanoine et princier de la cathédrale de Metz; en 1575, évêque de Basilée *(in part. infid.)* et suffragant, sur le siège épiscopal de Metz, des cardinaux de Lorraine et de Guise. Cet éminent ecclésiastique, à qui Metz doit la fondation des Capucins, mourut en cette ville le 25 novembre 1610.

Page 64, ligne 2 : *Un certain Noblet.*

M. Noblet était un catholique des plus ardents. Pendant la guerre de la Ligue, il fut arrêté le 13 janvier 1590, avec Didier et Jean de Villers, sous le soupçon de participation aux actes de cette association, dans une ville qui avait reconnu Henri IV pour roi légitime.

Page 67, ligne 16 : *Michelet, gendre Joly.*

Claude Michelet était, lui aussi, d'une famille de parvenus, dans la meilleure acception du mot. Petit-fils d'un simple paysan, maire de son village, il était fils de Jacques Michelet, *escripvain* en 1570. Entré dans l'administration, il avait été nommé commissaire des guerres à Metz; par son mariage avec Suzane, fille du notaire Joly, il était devenu beau-frère du célèbre procureur général.

Son fils, Abraham Michelet, devint receveur général de la ville de Metz; il abjura le protestantisme. Cette

famille occupait au XVIIIe siècle une haute position à Metz. Elle possédait les seigneuries de Hayes, de Méy et d'Avancy. Le célèbre numismate Michelet d'Ennery lui appartenait.

Page 67, ligne 18 : *Michel de Flavigny.*

Les Flavigny tenaient un rang fort honorable dans le monde messin. Michel de Flavigny fut treize et conseiller du maître échevin. Il possédait les seigneuries de la Horgne, Malroy, Mancourt, Verny et Vigny.

Quelques indications relatives à cette famille, recueillies dans les actes des XVe et XVIe siècles, permettent d'établir chez elle cette progression, remarquable dans la plupart des familles de Metz, qui donne aux notabilités de la noblesse des *escripvains* et des procureurs pour ancêtres.

Didier de Flavigny l'*escripvain*, 1493.

Jean de Flavigny le marchand, 1529.

Jacques de Flavigny le procureur, 1569.

Page 68, ligne 14 : *monnaye barroyse.*

Le duché de Bar possédait une monnaie de compte, le *franc barrois*, dont il fallait 7 pour valoir 3 livres de Lorraine. Or, 31 livres de Lorraine équivalaient à 24 livres de France. Le franc barrois valait donc à peu près un tiers de cette dernière valeur, soit 6 sous tournois ou 13 sous messins à peu près. Cette valeur le rapprochait assez du franc messin. Il se subdivisait en 12 gros, le gros en 4 blancs, le blanc en 4 deniers barrois.

FILIATION DE LA FAMILLE LE COULLON

D'APRÈS LE PRÉSENT JOURNAL

I. — *Jean* Le Coullon, d'Ancy, + 1489, ép. *Catherine* Le Gay, + 1540 (laquelle ép. en deuxièmes noces Colin Richier); d'où :

II. — *Collignon* Le Coullon, 1487-1561, ép. *Barbe* La Roche, + 1559, d'où 13 enfants, dont 3 seuls dépassent la première enfance ; savoir :

III. — *Jean* Le Coullon, 1519, se fixe à Metz, ép. *Dion* Claussequin, en 1540, et en deuxièmes noces *Barbe* Guérin, en 1562.

Fremine, 1521 + 1557, ép. *François* Adam en 1540.

Jean Le Coullon, notre chroniqueur, 1525 + 1587, ép. *Jennon* Chaussier en 1545, d'où *Collignon*, qui suit; *Mangin*, 1549 + 1553, *Claude*, 1552 + 1575.

Veuf en 1553, ép. en deuxièmes noces, en 1554, *Martinette* Caignard, d'où : *Jean*, né et + en 1555 ; *Jean*, né en 1556, rapporté ci-après.

IV. — *Collignon* Le Coullon, né en 1545, ép. en 1569, *Annon* Lallouette, d'où *Sara*, 1570 + 1571. Veuf en 1572, il épouse l'année suivante *Perrette* Herment, d'où : *Abraham*, né et + 1574; *Suzanne*, 1575; *Elisabeth*, née et + 1578 ; *Salomée*, 1579; *Esther*, 1581 ; *Paul*, né et + 1584; *Daniel*, 1585.

Jean Le Coullon, né en 1556, ép. en 1576 *Catherine* Remion, d'où : *Samuel*, 1578 + 1579; *Théophile*, qui suit; *Pierre*, 1586...

V. — *Théophile* Le Coullon, né en 1580, ministre du S. E., à Metz, de 1608 à 1652, + le 18 octobre de cette année.



TABLE DES MATIÈRES

Introduction I

Journal de Jean Le Coullon 1

Naissance de J. Le Coullon 1
La chaude année 1540 2
Mariage du frère de J. le Coullon 3
Premier voyage de Charles-Quint à Metz 3
Le comte de Furstemberg à Gorze 4
Peste de 1542 5
Guill. Farel dans le pays messin 6
Prise de Gorze par Claude de Guise 6
— par le sénéchal de Hainaut 7
Prise du château du Saulcy 8
Siège de Gorze par Cl. de Guise 8
Prise de Gorze par La Roche du Maine 9
— par les Bourguignons 9
Siège de Château-Saint-Blaise 10
Deuxième voyage de Charles-Quint à Metz 10
Les Espagnols à Gorze 12
Mariage de J. Le Coullon 13

Passage de gens de guerre........................... 14
J. Le Coullon maire du ban l'Archidiacre........... 15
Le cardinal de Lénoncourt, évêque de Metz......... 17
Prise de Gorze par les Français.................... 18
Entrée de Montmorency à Metz..................... 18
— de Henri II à Metz........................ 18
Destruction de l'abbaye de Gorze................... 19
Pillage des biens du pays messin................... 19
Siège de Metz par Charles-Quint.................... 20
Grande misère dans le pays......................... 21
J. Le Coullon atteint de la peste.................... 22
Mort de sa femme.................................. 22
Son second mariage................................ 23
Prise du château de Ladonchamps................... 23
La chaude année 1556............................. 25
Siège de Thionville par les Français................ 26
Paix de 1559...................................... 27
Difficultés avec l'abbé de Saint-Vincent............. 29
Prédication publique du protestantisme............. 29
Temple bâti au Retranchement...................... 29
Procès d'Ancy et de Corny......................... 30
Mort du père de J. Le Coullon...................... 30
Le siège d'Ancy en 1489........................... 30
Crainte d'un nouveau siège de Metz................ 31
Second mariage du frère de J. Le Coullon........... 31
Meurtre à Ancy.................................... 32
Édits du cardinal contre les religionnaires.......... 33
J. Le Coullon, reçu bourgeois de Metz.............. 33
Ordonnances contre les protestants.................. 34
Passage de l'armée du duc d'Albe................... 34

Changement de la garnison de Metz.................. 35
Passage du prince Jean Casimir.................... 36
Grande pestilence en 1567......................... 36
Arrivée du duc d'Aumale........................... 37
Destruction des temples........................... 37
J. Le Coullon se réfugie à Metz................... 37
Mariage de son fils Collignon..................... 38
Venue à Metz de Charles IX........................ 38
Destruction du temple du Retranchement............ 38
Défense de l'exercice de la Religion.............. 39
Son maintien à Courcelles......................... 39
Édits rigoureux du cardinal....................... 39
Meurtre du maire d'Ancy........................... 40
L'exercice de la Religion à Montoy................ 42
Le comte de Retz, gouverneur de Metz.............. 42
Second mariage de Collignon Le Coullon............ 43
Cruelle famine en 1573............................ 44
Passage de Suisses................................ 45
Pestilence en 1575................................ 46
Passage de l'armée protestante.................... 46
Météores extraordinaires.......................... 47
Gelées exceptionnelles............................ 48
Rétablissement du culte protestant à Metz......... 48
Sa suppression six mois plus tard................. 49
J. Le Coullon marie son second fils Jean.......... 49
Grands passages d'Espagnols....................... 49-52
Rétablissement du culte réformé à Montoy.......... 51
Pestilence à Jouy................................. 52
Année d'abondance................................. 53
Débordement de rivières........................... 53

La froide année 1519.. 54
Pluies torrentielles et débordements........................ 55
Grande sécheresse.... 56
Changement de milliaire en Lorraine......................... 56
Naissance de Théophile Le Coullon........................... 57
Mauvaises récoltes et gelée en 1581......................... 58
Réforme du calendrier à Metz. ....·......................... 59
Orages désastreux... 62
Vermines destructives....................................... 63
Création de la Sainte-Ligue................................. 63
Députation des catholiques.................................. 64
Défense de l'exercice du culte protestant................... 64
Renonciation des réformés à leurs charges................... 64
Intempéries funestes.. 66
Froid exceptionnel.. 67
Grande misère en Lorraine................................... 68
Mort de J. Le Coullon....................................... 70

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS. 73



Paris. — Typ. Pillet et Dumoulin, 5, rue des Grands-Augustins.

A LA MÊME LIBRAIRIE

PETITE BIBLIOTHÈQUE MESSINE

ÉLOGE DE METZ, par Sigebert de Gembloux ; poème latin du onzième siècle, traduit et annoté par E. de Bouteiller, et suivi de quelques autres pièces sur le même sujet. Un vol. de 150 p., petit in-8°, imprimé sur papier vergé, avec fleurons et culs-de-lampe. Br... 5 fr.

En préparation

MÉMOIRES DE FRANÇOIS BUFFET, ministre du S. E., à Metz; 1580-1588.

LE COSTUME AU MOYEN AGE, *d'après les sceaux*, par G. Demay, archiviste aux Archives nationales. *Ouvrage couronné par l'Académie française du grand prix Gobert* de 10,000 fr. Un vol. grand in-8 jésus, 600 gravures et 2 chromos. Broché. 20 fr. — Relié amateur. 28 fr.

Le Costume au moyen âge, d'après les Sceaux, correspond à ce mouvement qui porte aujourd'hui les esprits à interroger sur le passé de la France les monuments et les preuves historiques. Le Costume, qui est l'objet principal du livre, n'y est point seul traité. L'auteur fait connaître la nature des Sceaux et l'importance attachée à leur emploi. Voici les divisions de l'ouvrage : I. LES SCEAUX. — Leur matière, leur couleur, leur forme, leur dimension, leurs rapports avec les actes. — Les matrices des sceaux. — II. LE COSTUME. — Costume des rois. — Costume des dames. — Costume chevaleresque (costume de guerre et d'apparat). — Type héraldique (origines du blason et son application). — Costume de chasse. — Costume des maires et des échevins. — Type naval. — Costume sacerdotal. — Type divin (les trois Personnes divines). — Les Anges. — La Vierge. — Les Saints.

L'ART CHRÉTIEN, par E. Cartier. 2 vol. in-8. Br. 15 fr.

Divisions de l'ouvrage : TOME I. Enseignement de l'art. — Le symbolisme. — L'archéologie. — L'esthétique de Dieu. — L'esthétique de l'homme. — L'esthétique de la Renaissance. — Les Raphaélistes. — Les œuvres de Raphaël. — Elément religieux de l'art. — Elément social de l'art. — Elément individuel de l'art. — Unité de l'art. — La musique. — L'art avant Jésus-Christ. — TOME II. Littérature chrétienne. — Architecture byzantine. — Architecture romaine. — Architecture ogivale. — La sculpture. — La peinture. — La gravure. — La Renaissance italienne. — La Renaissance en Europe. — Historiens de l'art. — L'idéal de l'art chrétien.

Paris. — Imp. Pillet et Dumoulin.